

**E S S A I**  
**S U R**  
**LE COMMERCE.**

ESSAI  
SUR LA NATURE  
DU  
COMMERCE  
EN GÉNÉRAL.  
*TRADUIT DE L'ANGLAIS.*



*A LONDRES,*  
Chez FLETCHER GYLES;  
dans Holborn

---

M. DCC. LV.



ESSAI  
SUR LA NATURE  
DU  
COMMERCE  
EN GÉNÉRAL.

---

*PREMIERE PARTIE.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*De la Richesse.*

**L**A Terre est la source ou la  
matiere d'où l'on tire la Richesse;  
le travail de l'Homme est la  
forme qui la produit : & la Ri-  
chesse en elle-même, n'est autre  
A

2 *Essai sur la nature*

chose que la nourriture, les commodités & les agrémens de la vie.

La Terre produit de l'herbe, des racines, des grains, du lin, du coton, du chanvre, des arbrisseaux & bois de plusieurs especes, avec des fruits, des écorces & feuillages de diverses sortes, comme celles des Meuriers pour les Vers à soie; elle produit des Mines & Minéraux. Le travail de l'Homme donne la forme de richesse à tout cela.

Les Rivieres & les Mers fournissent des Poissons, pour la nourriture de l'Homme, & plusieurs autres choses pour l'agrément. Mais ces Mers & ces Rivieres appartiennent aux Terres adjacentes, ou sont communes; & le travail de l'Homme en tire le Poisson, & autres avantages.



*du Commerce. I. PART. 3*

## C H A P I T R E I I.

*Des Sociétés d'Hommes.*

**D**E quelque maniere que se forme une Société d'Hommes, la propriété des Terres qu'ils habitent, appartiendra nécessairement à un petit nombre d'entr'eux.

Dans les Sociétés errantes, comme les Hardes des Tartares & les Camps des Indiens qui vont d'un lieu à un autre avec leurs Bestiaux & Familles, il faut que le Capitaine ou le Roi qui les conduit, regle les limites de chaque Chef de Famille, & les Quartiers d'un chacun autour du Camp. Autrement il y auroit toujours des contestations pour les Quartiers ou commodités, les bois, les herbes, l'eau, &c. mais lorsqu'on aura

A ij

4     *Essai sur la nature*  
réglé les Quartiers & les limites d'un chacun , cela vaudra autant qu'une propriété pour le tems qu'ils y séjournent.

Dans les Sociétés plus régulières : Si un Prince à la tête d'une Armée, a conquis un Pais, il distribuera les Terres à ses Officiers ou Favoris, suivant leur mérite, ou son bon plaisir (cas où est originairement la France); il établira des loix pour en conserver la propriété à eux & à leurs Descendans : ou bien il se réservera la propriété des Terres, & emploiera ses Officiers ou Favoris, au soin de les faire valloir; ou les leur cédera à condition d'en paier tous les ans un certain cens, ou redevance; ou il leur cédera en se réservant la liberté de les taxer tous les ans, suivant ses besoins & leurs facultés. Dans tous ces cas, ces Officiers ou Favoris, soit qu'ils soient Propriétaires absolus, soit

*du Commerce. I. PART. 5*  
dépendans, soit qu'ils soient Intendants ou Inspecteurs du produit des Terres, ils ne feront qu'un petit nombre par rapport à tous les Habitans.

Que si le Prince fait la distribution des Terres par portions égales à tous les Habitans, elles ne laisseront pas dans la suite de tomber en partage à un petit nombre. Un Habitant aura plusieurs Enfans, & ne pourra laisser à chacun d'eux une portion de Terre égale à la sienne : un autre mourra sans Enfans, & laissera sa portion à celui qui en a déjà, plutôt qu'à celui qui n'en a pas : un troisième sera fainéant, extravagant ou maladif, & se verra obligé de vendre sa portion à un autre qui a de la frugalité & de l'industrie, qui augmentera continuellement ses Terres par de nouveaux achats, auxquels il emploiera le travail de ceux, qui

A iij

6 . *Essai sur la nature*

n'ayant aucune portion de terre à eux , seront obligés de lui offrir leur travail , pour subsister.

Dans le premier établissement de Rome , on donna à chaque Habitant deux Journaux de terre : cela n'empêcha pas qu'il n'y eût bientôt après une inégalité aussi grande dans les patrimoines , que celle que nous voïons aujourd'hui dans tous les Etats de l'Europe. Les Terres tomberent en partage à un petit nombre.

En supposant donc que les Terres d'un nouvel état appartiennent à un petit nombre de personnes , chaque Propriétaire fera valoir ses Terres par ses mains , ou les donnera à un ou plusieurs Fermiers : dans cette œconomie , il faut que les Fermiers & Laboureurs trouvent leur subsistance , cela est de nécessité indispensable , soit qu'on fasse valoir les Terres pour le



*du Commerce. I. PART. 7*  
compte du Propriétaire même,  
ou pour celui du Fermier. On  
donne le surplus du produit de  
la Terre aux ordres du Proprié-  
taire; celui-ci en donne une par-  
tie aux ordres du Prince ou de  
l'Etat, ou bien le Fermier don-  
nera cette partie directement au  
Prince, en la rabattant au Pro-  
priétaire.

Pour ce qui est de l'usage au-  
quel on doit employer la terre,  
il est préalable d'en employer une  
partie à l'entretien & nourriture  
de ceux qui y travaillent & la  
font valoir: le reste dépend  
principalement des humeurs &  
de la manière de vivre du Prin-  
ce, des Seigneurs de l'Etat &  
du Propriétaire; s'ils aiment la  
boisson, il faut cultiver des Vi-  
gnes; s'ils aiment les foieries,  
il faut planter des Meuriers &  
élever des Vers à soie; & de plus  
il faut employer une partie pro-  
portionnée de la terre, à main-

A iv

8      *Essai sur la nature*  
tenir tous ceux qu'il faut pour  
ce travail ; s'ils aiment les Che-  
vaux , il faut des Prairies ; &  
ainsi du reste.

Cependant si on suppose que  
les Terres n'appartiennent à per-  
sonne en particulier , il n'est pas  
facile de concevoir qu'on y puis-  
se former une société d'Hom-  
mes : nous voïons dans les Ter-  
res communes, par exemple, d'un  
Village , qu'on regle le nombre  
des Bestiaux que chacun des Ha-  
bitans a la liberté d'y envoyer ;  
& si on laissoit les Terres au pre-  
mier qui les occuperoit dans  
une nouvelle conquête, ou dé-  
couverte d'un Pais , il faudroit  
toujours revenir à une regle pour  
en fixer la propriété, pour y pou-  
voir établir une Société d'Hom-  
mes, soit que la force ou la Po-  
lice décidât de cette regle.



*du Commerce. I. PART. 9*

## CHAPITRE III.

*Des Villages.*

QUELQUE emploi qu'on fasse de la Terre, soit pâturage, bled, vignes, il faut que les Fermiers ou Laboureurs, qui en conduisent le travail, résident tout proche; autrement le tems qu'il faudroit pour aller à leurs Champs & revenir à leurs Maisons, consommeroit une trop grande partie de la journée. De ce point dépend la nécessité des Villages répandus dans toutes les Campagnes & Terres cultivées, où l'on doit avoir aussi des Maréchaux & Charons pour les outils, la Charue & les Charettes dont on a besoin; surtout lorsque le Village est éloigné des Bourgs & Villes. La grandeur d'un Village est naturelle-

A v

10 *Essai sur la nature*  
ment proportionnée en nombre  
d'Habitans , à celui que les Ter-  
res , qui en dépendent , deman-  
dent pour le travail journalier ,  
& à celui des Artisans qui y trou-  
vent assez d'occupation par le  
service des Fermiers & Labou-  
reurs : mais ces Artisans ne sont  
pas tout-à-fait si nécessaires dans  
le voisinage des Villes où les La-  
boueurs peuvent aller sans per-  
dre beaucoup de tems.

Si un ou plusieurs des Pro-  
priétaires des Terres de la dé-  
pendance du Village y font leur  
résidence , le nombre des Ha-  
bitans sera plus grand , à propor-  
tion des Domestiques & Arti-  
sans qu'ils y attireront , & des  
Cabarets qui s'y établiront pour  
la commodité des Domestiques  
& Ouvriers qui gagneront leur  
vie avec ces Propriétaires.

Si la Terre n'est propre que  
pour nourrir des troupeaux de  
Moutons , comme dans les Du-

*du Commerce.* I. PART, Fi  
nes & Landes, les Villages se-  
ront plus rares & plus petits,  
parceque la terre ne demande  
qu'un petit nombre de Pasteurs.

Si la Terre ne produit que  
des bois, dans des Terres fa-  
bloneuses, où il ne croît point  
d'herbe pour la nourriture des  
Bestiaux, & si elle est éloignée  
des Villes & Rivieres, ce qui  
rend ces bois inutiles pour la  
consommation, comme l'on en  
voit plusieurs en Allemagne, il  
n'y aura de Maisons & Villages  
qu'autant qu'il en faut pour re-  
cueillir les Glands, & nourrir  
des Cochons dans la saison :  
mais si la Terre est entierement  
stérile, il n'y aura ni Villages  
ni Habitans.



A vj

12 *Essai sur la nature*

## CHAPITRE IV.

*Des Bourgs.*

**I**L y a des Villages où l'on a érigé des Marchés, par le crédit de quelque Propriétaire ou Seigneur en Cour. Ces Marchés, qui se tiennent une ou deux fois la semaine, encouragent plusieurs petits Entrepreneurs & Marchands de s'établir dans ce lieu; ou ils achètent au Marché les denrées qu'on y apporte des Villages d'alentour, pour les transporter & vendre dans les Villes; ils prennent en échange dans la Ville, du fer, du sel, du sucre & d'autres marchandises, qu'on vend, les jours de Marché, aux Habitans des Villages: on voit aussi plusieurs petits Artisans s'établir dans ces lieux, comme des Serruriers, Menui-

*du Commerce. I. PART. 13*  
siers & autres, pour les besoins des Villageois qui n'en ont pas dans leurs Villages, & enfin ces Villages deviennent des Bourgs. Un Bourg étant placé comme dans le centre des Villages, dont les Habitans viennent au Marché, il est plus naturel & plus facile que les Villageois y apportent leurs denrées les jours de Marché pour les y vendre, & qu'ils y achètent les marchandises dont ils ont besoin, que de voir porter ces marchandises par les Marchands & Entrepreneurs dans les Villages, pour y recevoir en échange les denrées des Villageois. 1°. Les circuits des Marchands dans les Villages multiplieroient la dépense des Voitures, sans nécessité. 2°. Ces Marchands feroient peut-être obligés d'aller dans plusieurs Villages avant que de trouver la qualité & la quantité des denrées qu'ils veulent acheter. 3°. Les

14 *Essai sur la nature*

Villageois feroient le plus souvent aux champs lors de l'arrivée de ces Marchands, &, ne sachant quelles especes de denrées il leur faudroit, ils n'auroient rien de prêt & en état. 4°. Il seroit presque impossible de fixer le prix des denrées & des marchandises dans les Villages, entre ces Marchands & les Villageois. Le Marchand refuseroit dans un Village le prix qu'on lui demande de la denrée, dans l'espérance de la trouver à meilleur marché dans un autre Village, & le Villageois refuseroit le prix que le Marchand lui offre de sa marchandise, dans l'espérance qu'un autre Marchand qui viendra, la prendra à meilleur compte.

On évite tous ces inconvéniens lorsque les Villageois viennent les jours de Marché au Bourg, pour y vendre leurs denrées, & y acheter les marchandises dont



*du Commerce. I. PART, 15*  
ils ont besoin. Les prix s'y fixent par la proportion des denrées qu'on y expose en vente & de l'argent qu'on y offre pour les acheter ; cela se passe dans la même place , sous les yeux de tous les Villageois de différens Villages , & des Marchands ou Entrepreneurs du Bourg. Lorsque le prix a été déterminé avec quelques-uns , les autres suivent sans difficulté , & l'on constate ainsi le prix du Marché de ce jour-là. Le Païsan retourne dans son Village & reprend son travail.

La grandeur du Bourg est naturellement proportionnée au nombre des Fermiers & Laboureurs qu'il faut pour cultiver les Terres qui en dépendent , & au nombre des Artisans & petits Marchands que les Villages du ressort de ce Bourg emploient , avec leurs Assistans & Chevaux , & enfin au nombre des personnes que les Propriétaires des Ter-

16      *Essai sur la nature*  
res qui y résident y font vivre.  
Lorsque les Villages du ressort d'un Bourg ( c'est-à-dire dont les Habitans portent ordinairement leurs denrées au Marché de ce Bourg ) font considérables, ils ont beaucoup de produit, le Bourg deviendra considérable & gros à proportion; mais lorsque les Villages d'alentour ont peu de produit, le Bourg est aussi-bien pauvre & chétif.

---

## C H A P I T R E V.

### *Des Villes.*

**L**ES Propriétaires qui n'ont que de petites portions de Terre vivent ordinairement dans les Bourgs & Villages, proche de leurs Terres & Fermiers. Le transport des denrées qui leur en reviennent, dans les Villes

*du Commerce. I. PART. 17*  
éloignées, les mettroit hors d'état de vivre commodément dans ces Villes. Mais les Propriétaires qui ont plusieurs grandes Terres ont le moïen d'aller résider loin de leurs Terres, pour jouir d'une agréable société, avec d'autres Propriétaires & Seigneurs de même espece.

Si un Prince ou Seigneur, qui a reçu de grandes concessions de Terres lors de la conquête ou découverte d'un Pais, fixe sa demeure dans quelque lieu agréable, & si plusieurs autres Seigneurs y viennent faire leur résidence pour être à portée de se voir souvent, & jouir d'une société agréable, ce lieu deviendra une Ville : on y bâtira de grandes Maisons pour la demeure des Seigneurs en question ; on y en bâtira une infinité d'autres pour les Marchands, les Artisans, & Gens de toutes sortes de professions, que la résidence

18 *Essai sur la nature*  
de ces Seigneurs attirera dans ce lieu. Il faudra pour le service de ces Seigneurs, des Boulangers, des Bouchers, des Brasseurs, des Marchands de vin, des Fabriquans de toutes especes : ces Entrepreneurs bâtiront des Maisons dans le lieu en question, ou loueront des Maisons bâties par d'autres Entrepreneurs. Il n'y a pas de grand Seigneur dont la dépense pour sa Maison, son train & ses Domestiques, n'entretienne des Marchands & Artisans de toutes especes, comme on peut le voir par les calculs particuliers que j'ai fait faire dans le Supplément de cet Essai.

Comme tous ces Artisans & Entrepreneurs se servent mutuellement, aussi-bien que les Seigneurs en droiture, on ne s'apperçoit pas que l'entretien des uns & des autres tombe finalement sur les Seigneurs & Propriétaires des Terres. On ne

*du Commerce. I. PART. 19*  
s'apperçoit pas que toutes les petites Maisons dans une Ville, telle qu'on la décrit ici, dépendent & subsistent de la dépense des grandes Maisons. On fera cependant voir dans la suite, que tous les Ordres & Habitans d'un Etat subsistent au dépens des Propriétaires des Terres. La Ville en question s'agrandira encore, si le Roi ou le Gouvernement y établit des Cours de Justice, auxquelles les Habitans des Bourgs & Villages de la Province doivent avoir recours. Il faudra une augmentation d'Entrepreneurs & d'Artisans de toutes sortes, pour l'entretien des Gens de Justice & des Plaideurs.

Si l'on établit dans cette même Ville des Ouvrages & Manufactures au-delà de la consommation intérieure, pour les transporter & vendre chez l'Etranger, elle sera grande à proportion des Ouvriers & Artisans qui y sub-

20 *Essai sur la nature*  
sistent aux dépens de l'Etranger.

Mais si nous écartons ces idées pour ne point embrouiller notre sujet, on peut dire que l'assemblage de plusieurs riches Propriétaires de Terres, qui résident ensemble dans un même lieu, suffit pour former ce qu'on appelle une Ville, & que plusieurs Villes en Europe, dans l'intérieur des Terres, doivent le nombre de leurs Habitans à cet assemblage : auquel cas, la grandeur d'une Ville est naturellement proportionnée au nombre des Propriétaires des Terres, qui y résident, ou plutôt au produit des Terres qui leur appartiennent, en rabattant les frais du transport à ceux dont les Terres en sont les plus éloignées, & la part qu'ils sont obligés de fournir au Roi ou à l'Etat, qui doit ordinairement être consommée dans la Capitale.

*du Commerce. I. PART. 21*

---

**CHAPITRE VI,***Des Villes capitales*

**U**Ne Capitale se forme de la même manière qu'une Ville de province ; avec cette différence , que les plus gros Propriétaires des Terres de tout l'État résident dans la Capitale ; que le Roi ou le Gouvernement suprême y fait sa demeure , & y dépense les revenus de l'État ; que les Cours de Justice en dernier ressort y résident ; que c'est ici le centre des Modes que toutes les Provinces prennent pour modèle ; que les Propriétaires des Terres , qui résident dans les Provinces , ne laissent pas de venir quelquefois passer quelque tems dans la Capitale , & d'y envoyer leurs Enfants pour les façonner. Ainsi toutes les Terres

22      *Essai sur la nature*  
de l'Etat contribuent plus ou  
moins à la subsistance des Ha-  
bitans de la Capitale.

Si un Souverain quitte une  
Ville pour faire sa résidence dans  
une autre, la Noblesse ne man-  
quera pas de le suivre, & de  
faire sa résidence avec lui dans  
la nouvelle Ville, qui devien-  
dra grande & considérable aux  
dépens de la première. Nous en  
avons un exemple tout récent  
dans la Ville de Petersbourg, au  
défavantage de Moscou; & l'on  
voit beaucoup de Villes ancien-  
nes, qui étoient considérables,  
tomber en ruine, & d'autres re-  
naître de leurs débris. On conf-  
truit ordinairement les grandes  
Villes sur le bord de la Mer ou  
des grandes Rivières, pour la  
commodité des transports; par-  
ceque le transport par eau, des  
denrées & marchandises néces-  
saires pour la subsistance & com-  
modité des Habitans, est à bien



*du Commerce. I. PART. 23*  
meilleur marché, que les voitures  
& transport par terre.

---

## CHAPITRE VII.

*Le travail d'un Laboureur vaut  
moins que celui d'un Artisan.*

**L**E Fils d'un Laboureur, à l'âge de sept ou douze ans, commence à aider son Pere, soit à garder les troupeaux, soit à remuer la terre, soit à d'autres ouvrages de la Campagne, qui ne demandent point d'art ni d'habileté.

Si son Pere lui faisoit apprendre un métier, il perdrait à son absence pendant tout le tems de son apprentissage, & seroit encore obligé de paier son entretien & les frais de son apprentissage pendant plusieurs années : voilà donc un Fils à charge à son Pere, & dont le travail ne rap-

24 *Essai sur la nature*

porte aucun avantage qu'au bout d'un certain nombre d'années. La vie d'un Homme n'est calculée qu'à dix ou douze années; & comme on en perd plusieurs à apprendre un métier, dont la plupart demandent en Angleterre sept années d'apprentissage, un Laboureur ne voudroit jamais en faire apprendre aucun à son Fils, si les Gens de métier ne gagnoient bien plus que les Laboureurs.

Ceux donc, qui emploient des Artisans ou Gens de métier, doivent nécessairement paier leur travail, plus haut que celui d'un Laboureur ou Manœuvre; & ce travail fera nécessairement cher, à proportion du tems qu'on perd à l'apprendre, & de la dépense & du risque qu'il faut pour s'y perfectionner.

Les Gens de métier eux-mêmes ne font pas apprendre le leur à tous leurs Enfants; il y en auroit

*du Commerce. I. PART. 25*  
 roit trop pour le besoin qu'on en  
 a dans une Ville, ou un Etat,  
 il s'en trouveroit beaucoup qui  
 n'auroient point assez d'ouvrage;  
 cependant ce travail est toujours  
 naturellement plus cher que ce-  
 lui des Laboureurs.

---

## CHAPITRE VIII.

*Les Artisans gagnent, les uns plus  
 les autres moins, selon les cas &  
 les circonstances différentes.*

**S**I deux Tailleurs font tous  
 les habits d'un Village, l'un  
 pourra avoir plus de Chalands que  
 l'autre, soit par sa maniere d'at-  
 tirer les Pratiques, soit parce-  
 qu'il travaille plus proprement  
 ou plus durablement que l'autre,  
 soit qu'il suive mieux les modes  
 dans la coupe des habits.

Si l'un meurt, l'autre se trou-  
 vant plus pressé d'ouvrage, pour-

B

26 *Essai sur la nature*  
ra hauffer le prix de son travail ,  
en expédiant les uns préférable-  
ment aux autres , jusqu'au point  
que les Villageois trouveront  
mieux leur compte de porter  
leurs habits à faire dans quel-  
qu'autre Village, Bourg ou Vil-  
le, en perdant le tems d'y aller  
& revenir, ou jusqu'à ce qu'il re-  
vienne un autre Tailleur pour  
demeurer dans leur Village, &  
pour y partager le travail.

Les Métiers qui demandent  
le plus de tems pour s'y perfec-  
tionner, ou plus d'habileté &  
d'industrie, doivent naturelle-  
ment être les mieux païés. Un  
habile Faiseur de Cabinets doit  
recevoir un meilleur prix de son  
travail qu'un Menuisier ordina-  
re, & un bon Horloger plus  
qu'un Maréchal.

Les Arts & Métiers qui sont  
accompagnés de risques & dan-  
gers, comme Fondeurs, Mari-  
niers, Mineurs d'argent, &c.

*du Commerce. I. PART. 27*  
doivent être païés à proportion  
des risques. Lorsqu'outre les dan-  
gers , il faut de l'habileté , ils  
doivent encore être païés d'a-  
vantage ; tels sont les Pilotes ,  
Plongeurs, Ingénieurs,&c. Lors-  
qu'il faut de la capacité & de la  
confiance , on paie encore le tra-  
vail plus cher, comme aux Jouail-  
liers , Teneurs de compte , Caif-  
fiers , & autres.

Par ces inductions, & cent au-  
tres qu'on pourroit tirer de l'ex-  
périence ordinaire, on peut voir  
facilement que la différence de  
prix qu'on paie pour le travail  
journalier , est fondée sur des  
raisons naturelles & sensibles.



B ij

28 *Essai sur la nature*

---

**C H A P I T R E I X.**

*Le nombre de Laboureurs, Artisans & autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.*

**S**I tous les Laboureurs dans un Village élevent plusieurs Fils au même travail, il y aura trop de Laboureurs pour cultiver les Terres de la dépendance de ce Village, & il faut que les Surnuméraires adultes aillent quelque autre part chercher à gagner leur vie, comme ils font ordinairement dans les Villes : s'il en reste quelques-uns auprès de leurs Peres, comme ils ne trouveront pas tous suffisamment de l'emploi, ils vivront dans une grande pauvreté, & ne se marieront pas, faute de moiens pour élever des enfans, ou s'ils se ma-

*du Commerce. I. PART. 29*  
rient , peu après les enfans sur-  
venus périssent par la misere  
avec le Pere & la Mere , comme  
nous le voïons journellement en  
France.

Ainsi si le Village continue dans  
la même situation de travail , &  
tire sa subsistance en travaillant  
dans la même portion de terre ,  
il n'augmentera pas dans mille  
ans en nombre d'habitans.

Il est vrai que les Femmes &  
Filles de ce Village peuvent ,  
aux heures qu'elles ne travail-  
lent pas aux champs , s'occuper  
à filer , à tricotter , ou à faire d'au-  
tres ouvrages qu'on pourra ven-  
dre dans les Villes ; mais cela  
suffit rarement pour élever les  
enfans furnuméraires , qui quit-  
tent le Village pour chercher  
fortune ailleurs.

On peut faire le même raison-  
nement des Artisans d'un Villa-  
ge. Si un seul Tailleur y fait tous  
les habits , & qu'il élève trois  
B iij

30 *Essai sur la nature*

Fils au même métier, comme il n'y a de l'ouvrage que pour un seul qui lui succédera, il faut que les deux autres aillent chercher à gagner leur vie ailleurs : s'ils ne trouvent pas de l'emploi dans la Ville prochaine, il faut qu'ils aillent plus loin, ou qu'ils changent de profession pour gagner leur vie, qu'ils deviennent Laquais, Soldats, Mariniers, &c.

Il est aisé de juger par la même façon de raisonner, que les Laboureurs, Artisans & autres, qui gagnent leur vie par le travail, doivent se proportionner en nombre à l'emploi & au besoin qu'on en a dans les Bourgs & dans les Villes.

Mais si quatre Tailleurs suffisent pour faire tous les habits d'un Bourg, s'il y survient un cinquième Tailleur, il y pourra attraper de l'emploi aux dépens des autres quatre ; de manière



*du Commerce.* I. PART. 31  
que si l'ouvrage vient à être partagé entre les cinq Tailleurs, aucun d'eux n'aura suffisamment de l'ouvrage, & chacun en vivra plus pauvrement.

Il arrive souvent que les Laboureurs & Artisans n'ont pas suffisamment de l'emploi lorsqu'il en survient un trop grand nombre pour partager le travail. Il arrive aussi qu'ils sont privés de l'emploi qu'ils avoient par des accidens & par une variation dans la consommation; il arrivera aussi qu'il leur surviendra trop d'ouvrage, suivant les cas & les variations: quoi qu'il en soit, lorsqu'ils manquent d'emploi, ils quittent les Villages, Bourgs, ou Villes où ils demeurent, en tel nombre, que celui qui reste est toujours proportionné à l'emploi qui suffit pour les faire subsister; & lorsqu'il survient une augmentation constante de travail, il y a à ga-

B iv

32 *Essai sur la nature*  
gner, & il en survient assez d'autres pour partager le travail.

Par ces inductions il est aisé de comprendre que les Ecoles de charité en Angleterre & les projets en France, pour augmenter le nombre des Artisans sont fort inutiles. Si le Roi de France envoioit cent mille Sujets à ses frais en Hollande, pour y apprendre la Marine, ils seroient inutiles à leur retour si on n'envoioit pas plus de Vaisseaux en Mer qu'auparavant. Il est vrai qu'il seroit d'un grand avantage dans un Etat de faire apprendre aux Sujets, à faire les Manufactures qu'on a coutume de tirer de l'Etranger, & tous les autres ouvrages qu'on y achete; mais je ne considere à-présent qu'un Etat par rapport à lui-même.

Comme les Artisans gagnent plus que les Laboueurs, ils sont plus en état que les derniers, d'é-

*du Commerce. I. PART. 33*  
lever leurs enfans à des métiers ;  
& on ne peut jamais manquer  
d'Artifans dans un Etat , lorf-  
qu'il y a fuffifamment de l'ouvra-  
ge pour les employer constam-  
ment.

---

## CHAPITRE X.

*Le prix & valeur intrinseque  
d'une chose en général est la  
mesure de la terre & du travail  
qui entre dans sa production.*

**U**N Arpent de terre produit plus de blé, ou nourrit plus de Moutons, qu'un autre Arpent : le travail d'un homme est plus cher que celui d'un autre homme, suivant l'art & les occurrences, comme on l'a déjà expliqué. Si deux Arpens de terre sont de même bonté, l'un entretiendra autant de Moutons & produira la même quantité de laine que

B v

34 *Essai sur la nature*

l'autre Arpent, supposant le travail le même ; & la laine produite par l'un se vendra au même prix que celle qui est produite par l'autre.

Si l'on travaille la Laine d'un côté en un habit de gros drap, & la Laine de l'autre en un habit de drap fin ; comme ce dernier habit demandera un plus grand travail, & un travail plus cher que celui de gros drap, il fera quelquefois dix fois plus cher, quoique l'un & l'autre habits contiennent la même quantité de Laine & d'une même bonté. La quantité du produit de la terre, & la quantité aussi bien que la qualité du travail, entreront nécessairement dans le prix.

Une livre de Lin travaillé en Dentelles fines de Bruxelles, demande le travail de quatorze personnes pendant une année ou le travail d'une personne pen-

*du Commerce. I. PART. 35*  
dant quatorze années, comme on peut le voir par un calcul des différentes parties du travail, dans le Supplément. On y voit aussi que le prix qu'on donne de ces Dentelles suffit pour paier l'entretien d'une personne pendant quatorze ans, & pour paier encore les profits de tous les Entrepreneurs & Marchands qui s'en mêlent.

Le Ressort d'acier fin, qui règle une Montre d'Angleterre, se vend ordinairement à un prix qui rend la proportion de la matière au travail, ou de l'acier au Ressort, comme, un, à un, de manière que le travail fait ici la valeur presque entière de ce Ressort, voiez-en le calcul au Supplément.

D'un autre côté, le prix du Foin d'une Prairie, rendu sur les lieux, ou d'un Bois qu'on veut couper, est réglé sur la matière, ou sur le produit de

B vj

36      *Essai sur la nature*  
la terre, suivant sa bonté.

Le prix d'une cruche d'eau de la riviere de Seine n'est rien, parceque c'est une matiere immense qui ne tarit point; mais on en donne un sol dans les rues de Paris, ce qui est le prix ou la mesure du travail du Porteur d'eau.

Par ces inductions & exemples, je crois qu'on comprendra que le prix ou la valeur intrinseque d'une chose, est la mesure de la quantité de terre & du travail qui entre dans sa production, eu égard à la bonté ou produit de la terre, & à la qualité du travail.

Mais il arrive souvent que plusieurs choses qui ont actuellement cette valeur intrinseque, ne se vendent pas au Marché, suivant cette valeur: cela dépendra des humeurs & des fantaisies des hommes, & de la consommation qu'ils feront.

*du Commerce. I. PART. 37*

Si un Seigneur coupe des canaux & élève des terrasses dans son Jardin , la valeur intrinsèque en sera proportionnée à la terre & au travail ; mais le prix de la vérité ne suivra pas toujours cette proportion : s'il offre de vendre ce Jardin , il se peut faire que personne ne voudra lui en donner la moitié de la dépense qu'il y a faite ; & il se peut aussi faire , si plusieurs personnes en ont envie , qu'on lui en donnera le double de la valeur intrinsèque , c'est-à-dire , de la valeur du fond & de la dépense qu'il y a faite.

Si les Fermiers dans un Etat sement plus de blé qu'à l'ordinaire , c'est-à-dire , beaucoup plus de blé qu'il n'en faut pour la consommation de l'année , la valeur intrinsèque & réelle du blé correspondra à la terre & au travail qui entrent dans sa production : mais comme il y en a une

38      *Essai sur la nature*  
trop grande abondance, & plus de Vendeurs que d'Acheteurs; le prix du blé au Marché tombera nécessairement au-dessous du prix ou valeur intrinseque. Si au contraire les Fermiers sèment moins de blé qu'il ne faut pour la consommation, il y aura plus d'Acheteurs que de Vendeurs, & le prix du blé au Marché hauffera au-dessus de sa valeur intrinseque.

Il n'y a jamais de variation dans la valeur intrinseque des choses; mais l'impossibilité de proportionner la production des marchandises & denrées à leur consommation dans un Etat, cause une variation journaliere, & un flux & reflux perpétuel dans les prix du Marché. Cependant dans les Sociétés bien réglées, les prix du Marché des denrées & marchandises dont la consommation est assez constante & uniforme, ne s'écartent



*du Commerce.* I. PART. 39

pas beaucoup de la valeur intrinseque ; & lorsqu'il ne survient pas des années trop steriles ou trop abondantes , les Magistrats des Villes font toujours en état de fixer le prix du Marché de beaucoup de choses , comme du pain & de la viande , sans que personne ait de quoi s'en plaindre.

La Terre est la matiere , & le travail la forme , de toutes les denrées & marchandises ; & comme ceux qui travaillent doivent nécessairement subsister du produit de la Terre , il semble qu'on pourroit trouver un rapport de la valeur du travail à celui du produit de la Terre : ce sera le sujet du Chapitre suivant.



---

**CHAPITRE XI.***Du pair ou rapport de la valeur  
de la Terre à la valeur du  
travail.*

**I**L ne paroît pas que la Providence ait donné le droit de la possession des Terres à un Homme plutôt qu'à un autre. Les Titres les plus anciens sont fondés sur la violence & les conquêtes. Les Terres du Mexique appartiennent aujourd'hui à des Espagnols, & celles de Jerusalem à des Turcs. Mais de quelque maniere qu'on parvienne à la propriété & possession des Terres, nous avons déjà remarqué qu'elles échéent toujours à un petit nombre de personnes par rapport à tous les habitans.

Si un Propriétaire d'une grande Terre entreprend de la faire

*du Commerce.* I. PART. 41  
valoir lui-même , il emploiera  
des Esclaves , ou des Gens li-  
bres , pour y travailler : s'il y em-  
ploie plusieurs Esclaves , il faut  
qu'il ait des Inspecteurs pour les  
faire travailler ; il faut qu'il ait  
aussi des Esclaves Artisans , pour  
se procurer toutes les commodi-  
tés & agrémens de la vie , & à  
ceux qu'il emploie ; il faut qu'il  
fasse apprendre des métiers à  
d'autres pour la continuation  
du travail.

Dans cette œconomie , il faut  
qu'il donne une simple subsistan-  
ce à ses Laboureurs esclaves &  
de quoi élever leurs Enfans. Il  
faut qu'il donne à leurs Inspec-  
teurs des avantages proportion-  
nés à la confiance & à l'autori-  
té qu'ils ont ; il faut qu'il main-  
tienne les Esclaves , auxquels il  
fait apprendre des Métiers , pen-  
dant le tems de leur Aprentissa-  
ge sans fruit , & qu'il accorde  
aux Esclaves artisans qui travail-

42 *Essai sur la nature*  
lent, & à leurs Inspecteurs, qui doivent être entendus dans les Métiers, une subsistance plus forte à proportion que celle des Esclaves laboureurs, &c. à cause que la perte d'un Artisan seroit plus grande que celle d'un Laboureur, & qu'on en doit avoir plus de soin, attendu qu'il en coûte toujours pour faire apprendre un métier pour les remplacer.

Dans cette supposition, le travail du plus vil Esclave adulte, vaut au moins & correspond à la quantité de terre que le Propriétaire est obligé d'employer pour sa nourriture & ses commodités nécessaires, & encore au double de la quantité de terre qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail, attendu que la moitié des Enfants qui naissent, meurent avant l'âge de dix-sept ans, suivant les calculs & observations du célèbre

*du Commerce.* I. PART. 43  
Docteur Halley : ainsi il faut élever deux Enfans pour en conserver un dans l'âge de travail, & il sembleroit que ce compte ne suppléeroit pas assez pour la continuation du travail, parceque les Hommes adultes meurent à tout âge.

Il est vrai que la moitié des Enfans qui naissent & qui meurent avant l'âge de dix-sept ans, décedent bien plus vite dans les premieres années de leur vie que dans les suivantes, puisqu'il meurt un bon tiers de ceux qui naissent, dès la premiere année. Cette circonstance semble diminuer la dépense qu'il faut pour élever un Enfant jusqu'à l'âge du travail: mais comme les Mères perdent beaucoup de tems à soigner leurs Enfans dans leurs infirmités & enfance, & que les Filles mêmes adultes n'égalent pas le travail des Mâles, & gagnent à peine de quoi subsister;

44      *Essai sur la nature*  
il semble que pour conserver un  
de deux Enfans qu'on élève jus-  
qu'à l'âge de virilité ou du tra-  
vail, il faut employer autant de  
produit de Terre que pour la  
subsistance d'un Esclave adulte,  
soit que le Propriétaire élève lui-  
même dans sa maison ou y fasse  
élever ces Enfans, soit que le Pe-  
re esclave les élève dans une Mai-  
son ou Hameau à part. Ainsi je  
conclus que le travail journalier  
du plus vil Esclave, correspond  
en valeur au double du produit  
de Terre dont il subsiste, soit que  
le Propriétaire le lui donne pour sa  
propre subsistance & celle de sa Fa-  
mille; soit qu'il le fasse subsister  
avec sa Famille dans sa Maison.  
C'est une matiere qui n'admet  
pas un calcul exact, & dans la-  
quelle la précision n'est pas mê-  
me fort nécessaire, il suffit qu'on  
ne s'y éloigne pas beaucoup de  
la réalité.

Si le Propriétaire emploie à

*du Commerce.* I. PART. 45  
son travail des Vassaux ou Paï-  
sans libres, il les entretiendra  
probablement un peu mieux qu'il  
ne feroit des Esclaves, & ce, sui-  
vant la coutume du lieu; mais  
encore dans cette supposition,  
le travail du Laboureur libre  
doit correspondre en valeur au  
double du produit de terre qu'il  
fait pour son entretien; mais  
il feroit toujours plus avanta-  
geux au Propriétaire d'entreti-  
enir des Esclaves, que des Païsans  
libres, attendu que lorsqu'il en  
aura élevé un trop grand nom-  
bre pour son travail, il pourra  
vendre les Surnuméraires com-  
me ses bestiaux, & qu'il en pour-  
ra tirer un prix proportionné à la  
dépense qu'il aura faite pour les  
élever jusqu'à l'âge de virilité ou  
de travail; hors des cas de la  
vieillesse & de l'infirmité.

On peut de même estimer le tra-  
vail des Artisans esclaves au dou-  
ble du produit de terre qu'ils con-

46 *Essai sur la nature*  
fument ; celui des Inspecteurs de travail, de même, suivant les douceurs & avantages qu'on leur donne au-dessus de ceux qui travaillent sous leur conduite.

Les Laboureurs ou Artisans, lorsqu'ils ont leur double portion dans leur propre disposition, s'ils sont mariés emploient une portion pour leur propre entretien, & l'autre pour celui de leurs Enfants.

S'ils sont Garçons, ils mettront à part une petite partie de leur double portion, pour se mettre en état de se marier, & faire un petit fond pour le ménage ; mais le plus grand nombre consumera la double portion pour leur propre entretien.

Par exemple, le Païsan marié se contentera de vivre de pain, de fromage, de légumes, &c. mangera rarement de la viande, boira peu de vin ou de biere, n'aura guere que des habits vieux &c



*du Commerce.* I. PART. 47  
mauvais , qu'il portera le plus long-tems qu'il pourra : il emploiera le surplus de sa double portion à élever & entretenir ses Enfans ; au lieu que le Païsan garçon mangera le plus souvent qu'il pourra de la viande , & se donnera des habits neufs , &c. & par conséquent emploiera sa double portion pour son entretien ; ainsi il consumera deux fois plus de produit de terre sur sa personne que ne fera le Païsan marié,

Je ne considère pas ici la dépense de la Femme , je suppose que son travail suffit à peine pour son propre entretien , & lorsqu'on voit un grand nombre de petits Enfans dans un de ces pauvres ménages , je suppose que quelques personnes charitables contribuent quelque chose à leur subsistance , sans quoi il faut que le Mari & la Femme se privent d'une partie de leur nécessaire

48      *Essai sur la nature*  
pour faire vivre leurs Enfans.

Pour mieux comprendre ceci, il faut savoir qu'un pauvre Paï-fan peut s'entretenir, au plus bas calcul, du produit d'un Arpent & demi de terre, en se nourrissant de pain & de légumes, en portant des habits de Chanvre & des sabots, &c. au lieu que s'il se peut donner du vin & de la viande, des habits de drap, &c. il pourra dépenser, sans ivrognerie ni gourmandise, & sans aucun excès, le produit de quatre jusqu'à dix Arpens de terre de moyenne bonté, comme sont la plupart des terres en Europe, l'une portant l'autre; j'ai fait faire des calculs qu'on trouvera au Supplément, pour constater la quantité de terre dont un Homme peut consommer le produit de chaque espèce de nourriture, habillement, & autres choses nécessaires à la vie, dans une année, suivant

*du Commerce.* I. PART. 49  
suivant les façons de vivre de  
notre Europe, où les Païsans  
des différens Païs sont souvent  
nourris & entretenus assez diffé-  
remment.

C'est pourquoi je n'ai pas déter-  
miné à combien de Terre le tra-  
vail du plus vil Païsan ou La-  
boureur correspond en valeur,  
lorsque j'ai dit qu'il vaut le dou-  
ble du produit de la Terre qui  
fert à l'entretenir; car cela va-  
rie suivant la façon de vivre dans  
les différens Païs. Dans quel-  
ques Provinces méridionales de  
France, le Païsan s'entretient  
du produit d'un arpent & demi  
de Terre, & on y peut estimer son  
travail, égal au produit de trois  
arpens. Mais dans le Comté de  
Middlesex, le Païsan dépense  
ordinairement le produit de 5 à  
8 arpens de Terre, & ainsi on  
peut estimer son travail au dou-  
ble.

Dans le Païs des Iroquois, où  
C

50      *Essai sur la nature*  
les Habitans ne labourent pas la terre, & où on vit uniquement de la chasse, le plus vil Chasseur peut consommer le produit de 50 arpens de Terre, puisqu'il faut vraisemblablement ce nombre d'arpens pour nourrir les bêtes qu'il mange dans l'année, d'autant plus que ces Sauvages n'ont pas l'industrie de faire venir de l'herbe en abbatant quelque bois, & qu'ils laissent tout au gré de la nature.

On peut donc estimer le travail de ce Chasseur, comme égal en valeur au produit de cent arpens de Terre. Dans les Provinces méridionales de la Chine, la Terre produit du Ris jusqu'à trois fois l'année, & rapporte jusqu'à cent fois la semence, à chaque fois, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture, & par la bonté de la terre qui ne se repose jamais. Les Païsans, qui y travaillent presque tout nus, ne

*du Commerce.* I. PART. 51  
vivent que de Ris , & ne boivent  
que de l'eau de Ris ; & il y a  
apparence qu'un arpent y en-  
tretien plus de dix Païsans : ain-  
si il n'est pas étonnant que les  
Habitsans y soient dans un nom-  
bre prodigieux. Quoi qu'il en  
soit , il paroît par ces exemples ,  
qu'il est très indifférent à la na-  
ture , que les Terres produisent  
de l'herbe , des bois ou des  
grains , & qu'elle entretienne  
un grand ou un petit nombre  
de Vegetaux , d'Animaux , ou  
d'Hommes.

Les Fermiers en Europe sem-  
blent correspondre aux Inspec-  
teurs des Esclaves laboureurs  
dans les autres Païs , & les Maî-  
tres Artisans qui font travailler  
plusieurs Compagnons , aux Ins-  
pecteurs des Esclaves artisans.

Ces Maîtres Artisans savent  
à - peu - près combien d'ouvrage  
un Compagnon artisan peut fai-  
re par jour dans chaque Métier ,

C ij

52 *Essai sur la nature*

& les paient souvent à proportion de l'ouvrage qu'ils font ; ainsi ces Compagnons travaillent autant qu'ils peuvent, pour leur propre intérêt, sans autre inspection.

Comme les Fermiers & Maîtres artisans en Europe sont tous Entrepreneurs & travaillent au hasard, les uns s'enrichissent & gagnent plus qu'une double subsistance, d'autres se ruinent & font banqueroute, comme on l'expliquera plus particulièrement en traitant des Entrepreneurs ; mais le plus grand nombre s'entretiennent au jour la journée avec leurs Familles, & on pourroit estimer le travail ou inspection de ceux-ci, à-peu-près au triple du produit de Terre qui sert pour leur entretien.

Il est certain que ces Fermiers & Maîtres artisans, s'ils conduisent le travail de dix Laboureurs ou Compagnons, seroient éga-

*du Commerce. I. PART. 53*

lement capables de conduire le travail de vingt, suivant la grandeur de leurs Fermes ou le nombre de leurs Chalans : ce qui rend incertain la valeur de leur travail ou inspection.

Par ces inductions, & autres qu'on pourroit faire dans le même goût, l'on voit que la valeur du travail journalier a un rapport au produit de la Terre, & que la valeur intrinseque d'une chose peut être mesurée par la quantité de Terre qui est employée pour sa production, & par la quantité du travail qui y entre, c'est-à-dire encore par la quantité de Terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé; & comme toutes ces Terres appartiennent au Prince & aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinseque, ne l'ont qu'à leurs dépens.

*L'Argent ou la Monnoie, qui*

C iij

54 *Essai sur la nature*  
*trouve dans le troc les propor-*  
*tions des valeurs , est la mesure la*  
*plus certaine pour juger du pair*  
*de la Terre & du travail , & du*  
*rapport que l'un a à l'autre dans*  
*les différens Païs où ce Pair*  
*varie suivant le plus ou moins de*  
*produit de Terre qu'on attribue à*  
*ceux qui travaillent.*

Par exemple , si un Homme  
gagne une once d'argent tous  
les jours par son travail , & si un  
autre n'en gagne qu'une demi-  
once dans le même lieu ; on  
peut déterminer que le premier  
a une fois plus de produit de  
Terre à dépenser que le second.

Monsieur le Chevalier Petty ,  
dans un petit Manuscrit de l'an-  
née 1685 , regarde ce pair , en  
Equation de la Terre & du tra-  
vail , comme la considération la  
plus importante dans l'Arithmé-  
tique politique ; mais la recher-  
che qu'il en a faite en passant ,  
n'est bizarre & éloignée des re-



*du Commerce. I. PART. 55*  
gles de la nature, que parcequ'il ne s'est pas attaché aux causes & aux principes, mais seulement aux effets; comme Messieurs Locke & d'Avenant, & tous les autres Auteurs Anglois qui ont écrit quelque chose de cette matiere, ont fait après lui.

---

## CHAPITRE XII.

*Tous les Ordres & tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.*

**I**L n'y a que le Prince & les Propriétaires des Terres, qui vivent dans l'indépendance; tous les autres Ordres & tous les Habitans sont à gages ou sont Entrepreneurs. On en verra plus particulièrement l'induction & le détail, dans le Chapitre suivant.

Si le Prince & les Proprié-

C iv

56     *Essai sur la nature*  
taires des Terres renfermoient  
leurs Terres, & s'ils n'y vouloient  
laisser travailler personne, il est  
visible qu'il n'y auroit ni nour-  
riture ni habillement pour au-  
cun des Habitans de l'Etat :  
parconséquent, non-seulement  
tous les Habitans de l'Etat sub-  
sistent du produit de la Terre  
qui est cultivée pour le compte  
des Propriétaires, mais aussi aux  
dépens des mêmes Propriétaires  
du fond desquels ils tirent tout  
ce qu'ils ont.

Les Fermiers ont ordinaire-  
ment les deux tiers du produit  
de la Terre, l'un pour les frais &  
le maintien de leurs Assistans,  
l'autre pour le profit de leur en-  
treprise : de ces deux tiers le  
Fermier fait subsister générale-  
ment tous ceux qui vivent à la  
Campagne directement ou in-  
directement, & même plusieurs  
Artisans ou Entrepreneurs dans  
la Ville, à cause des marchandises

*du Commerce.* I. PART. 57  
de la Ville qui sont consommées  
à la Campagne.

Le Propriétaire a ordinairement le tiers du produit de la Terre, & de ce tiers, il fait non-seulement subsister tous les Artisans & autres qu'il emploie dans la Ville, mais bien souvent aussi les Voituriers qui apportent les denrées de la Campagne à la Ville.

On suppose généralement que la moitié des Habitans d'un Etat subsiste & fait sa demeure dans les Villes, & l'autre moitié à la Campagne : cela étant, le Fermier qui a les deux tiers ou quatre sixièmes du produit de la Terre, en donne directement ou indirectement un sixième aux Habitans de la Ville en échange des marchandises qu'il en tire ; ce qui avec le tiers ou deux sixièmes que le Propriétaire dépense dans la Ville, fait trois sixièmes ou une moitié du pro-

C v

58 *Essai sur la nature*  
duit de la Terre. Ce calcul n'est que pour donner une idée générale de la proportion ; car au fond, si la moitié des Habitans demeure dans la Ville, elle dépense plus de la moitié du produit de la Terre, attendu que ceux de la Ville vivent mieux que ceux de la Campagne, & dépensent plus de produit de Terre, étant tous Artisans ou Dépendans des Propriétaires, & par conséquent mieux entretenus que les Assistans & Dépendans des Fermiers.

Quoi qu'il en soit, qu'on examine les moïens dont un Habitant subsiste, on trouvera toujours en remontant à leur source, qu'ils sortent du fond du Propriétaire, soit dans les deux tiers du produit qui est attribué au Fermier, soit dans le tiers qui reste au Propriétaire.

Si un Propriétaire n'avoit que la quantité de Terre qu'il donne

*du Commerce.* I. PART. 39  
à un seul Fermier, ce Fermier  
en tireroit une meilleure subsis-  
tance que lui; mais les Seigneurs  
& Propriétaires de grandes Ter-  
res dans les Villes, ont quelque-  
fois plusieurs centaines de Fer-  
miers, & ne font dans un Etat  
qu'un très petit nombre par rap-  
port à tous les Habitans.

Il est vrai qu'il y a souvent  
dans les grandes Villes plusieurs  
Entrepreneurs & Artisans qui  
subsistent par un Commerce  
étranger, & par conséquent aux  
dépens des Propriétaires des  
Terres en Pais étranger: mais  
je ne considère jusqu'à présent  
un Etat, que par rapport à son  
produit & à son industrie, afin de  
ne pas embarrasser mon sujet par  
des choses accidentelles.

Le fond des Terres appar-  
tient aux Propriétaires, mais ce  
fond leur deviendroit inutile si  
on ne le cultivoit pas, & plus  
on y travaille, toutes autres cho-

C vj

60 *Essai sur la nature*  
fes étant égales , plus il rend de denrées ; & plus on travaille ces denrées , toutes autres choses étant égales , lorsqu'on en fait des marchandises , plus elles ont de valeur. Tout cela fait que les Propriétaires ont besoin des autres Habitans , comme ceux-ci ont besoin des Propriétaires ; mais dans cette œconomie , c'est aux Propriétaires , qui ont la disposition & la direction des fonds , à donner le tour & le mouvement le plus avantageux au tout. Aussi tout dépend dans un Etat , des humeurs , modes & façons de vivre des Propriétaires de Terres principalement , comme je tacherai de le faire voir clairement dans la suite de cet Essai.

C'est le besoin & la nécessité qui font subsister dans l'Etat , les Fermiers & les Artisans de toute espece , les Marchands , les Officiers , les Soldats & les Matelots , les Domestiques , & tous les

*du Commerce.* I. PART. 61  
autres Ordres qui travaillent ou  
sont employés dans l'Etat. Tous  
ces Gens de travail servent non-  
seulement le Prince & les Pro-  
priétaires, mais se servent mu-  
tuellement les uns les autres; de  
maniere qu'il y en a plusieurs  
qui ne travaillent pas directe-  
ment pour les Propriétaires de  
Terres, ce qui fait qu'on ne  
s'apperçoit pas qu'ils subsistent de  
leurs fonds, & qu'ils vivent à leurs  
dépens. Quant à ceux qui exer-  
cent des Professions qui ne sont  
pas nécessaires, comme les Dan-  
seurs, les Comédiens, les Pein-  
tres, les Musiciens, &c. ils ne  
sont entretenus dans l'Etat que  
pour le plaisir ou l'ornement; &  
leur nombre est toujours très  
petit par rapport aux autres Ha-  
bitans.



62      *Essai sur la nature*

---

**CHAPITRE XIII.**

*La circulation & le troc des denrées & des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, & au hazard.*

**L**E Fermier est un Entrepreneur qui promet de paier au Propriétaire, pour sa Ferme ou Terre, une somme fixe d'argent ( qu'on suppose ordinairement égale en valeur au tiers du produit de la Terre ), sans avoir de certitude de l'avantage qu'il tirera de cette entreprise. Il emploie une partie de cette Terre à nourrir des Troupeaux, à produire du grain, du vin, des foins, &c. suivant ses idées, sans pouvoir prévoir laquelle des especes de ces denrées rapportera le meilleur prix. Ce prix des



*du Commerce.* I. PART. 63  
denrées dépendra en partie des  
Saisons & en partie de la con-  
sommation; s'il y a abondance  
de blé par rapport à la consom-  
mation, il fera à vil prix, s'il  
y a rareté, il fera cher. Qui est  
celui qui peut prévoir le nombre  
des naissances & morts des Ha-  
bitans de l'Etat, dans le courant  
de l'année? Qui peut prévoir  
l'augmentation ou la diminution  
de dépense, qui peut survenir  
dans les Familles? cependant le  
prix des denrées du Fermier dé-  
pend naturellement de ces évé-  
nemens qu'il ne sauroit prévoir,  
& par conséquent il conduit l'en-  
treprise de sa Ferme avec incer-  
titude.

La Ville consomme plus de la  
moitié des denrées du Fermier.  
Il les y porte au Marché, ou  
il les vend au Marché du plus  
prochain Bourg, ou bien quel-  
ques-uns s'érigent en Entrepren-  
neurs pour faire ce transport.

64 *Essai du Commerce.*

Ceux-ci s'obligent de paier au Fermier un prix certain de ses denrées, qui est celui du Marché du jour, pour en tirer dans la Ville un prix incertain, qui doit néanmoins les défraier des frais de la voiture, & leur laisser un profit pour leur entreprise; cependant la variation journaliere du prix des denrées dans la Ville, quoiqu'elle ne soit pas considérable, rend leur profit incertain.

L'Entrepreneur ou Marchand qui voiture les denrées de la Campagne à la Ville, n'y peut pas demeurer pour les vendre en détail lors de leur consommation: pas une des Familles de la Ville ne se chargera d'acheter tout-à-la-fois les denrées dont elle pourroit faire la consommation; chaque Famille pouvant augmenter ou diminuer en nombre aussi-bien qu'en consommation, ou au moins varier

*du Commerce. I. PART. 65*  
dans les especes de denrées quel-  
le consommera : on ne fait guere  
de provisions dans les Familles  
que de vin. Quoi qu'il en soit, le  
plus grand nombre des Habitans  
de la Ville, qui ne subsiste qu'au  
jour la journée, & qui cepen-  
dant fait la plus forte consom-  
mation, ne pourra faire aucune  
provision des denrées de la Cam-  
pagne.

Cela fait que plusieurs person-  
nes dans la Ville s'érigent en  
Marchands ou Entrepreneurs,  
pour acheter les denrées de la  
Campagne de ceux qui les ap-  
portent, ou pour les faire appor-  
ter pour leur compte : ils en  
donnent un prix certain suivant  
celui du lieu où ils les achètent,  
pour les revendre en gros ou en  
détail à un prix incertain. .

Ces Entrepreneurs sont les  
Marchands, en gros, de laine, de  
grains, les Boulangers, Bou-  
chers, Manufacturiers, & tous

66      *Essai sur la nature*  
les Marchands de toute espee  
qui achètent les denrées & ma-  
tériaux de la Campagne , pour  
les travailler & revendre à me-  
sure que les Habitans ont be-  
soin de les consommer.

Ces Entrepreneurs ne peu-  
vent jamais savoir la quantité  
de la consommation dans leur  
Ville , ni même combien de  
tems leurs Chalans acheteront  
d'eux , vu que leurs Rivaux ta-  
cheront par toutes sortes de voies  
de s'en attirer les Pratiques : tout  
cela cause tant d'incertitude par-  
mi tous ces Entrepreneurs , qu'on  
en voit qui font journellement  
banqueroute.

Le Manufacturier qui a ache-  
té la laine du Marchand ou du  
Fermier en droiture , ne peut  
pas savoir le profit qu'il tirera  
de son entreprise , en vendant  
ses draps & étoffes au Marchand  
drapier. Si celui-ci n'a pas un  
débit raisonnable , il ne se char-

*du Commerce. I. PART. 67*  
gera pas des draps & étoffes du  
Manufacturier, encore moins si  
ces étoffes cessent d'être à la  
mode.

Le Drapier est un Entrepren-  
neur qui achete des draps & des  
étoffes du Manufacturier à un  
prix certain, pour les revendre  
à un prix incertain, parcequ'il  
ne peut pas prévoir la quantité  
de la consommation; il est vrai  
qu'il peut fixer un prix & s'ob-  
tiner à ne pas vendre à moins  
qu'il ne l'obtienne, mais si les  
Pratiques le quittent pour ache-  
ter à meilleur marché de quel-  
qu'autre, il se consumera en  
frais en attendant de vendre au  
prix qu'il se propose, & cela le  
ruinera autant ou plus que s'il  
vendoit sans profit.

Les Marchands en boutique, &  
les Détailliers de toutes especes,  
font des Entrepreneurs qui ache-  
tent à un prix certain, & qui re-  
vendent dans leurs Boutiques ou

68      *Essai sur la nature*  
dans les Places publiques, à un  
prix incertain. Ce qui encourage  
& maintient ces sortes d'Entre-  
preneurs dans un Etat, c'est  
que les Consommateurs qui sont  
leurs Chalans, aiment mieux  
donner quelque chose de plus  
dans le prix, pour trouver à por-  
tée ce dont ils ont besoin dans  
le détail, que d'en faire provi-  
sion, & que la plus grande par-  
tie n'ont pas le moien de faire  
une telle provision, en achetant  
de la premiere main.

Tous ces Entrepreneurs de-  
viennent consommateurs & Cha-  
lans réciproquement les uns des  
autres; le Drapier, du Marchand  
de vin; celui-ci, du Drapier: ils  
se proportionnent dans l'Etat à  
leurs Chalans ou à leur consom-  
mation. S'il y a trop de Chape-  
liers dans une Ville ou dans une  
rue pour le nombre de person-  
nes qui y achètent des chapeaux,  
il faut que quelques-uns qui se-

*du Commerce. I. PART. 69*  
ront les plus mal achalandés fassent banqueroute ; s'il y en a trop peu , ce fera une entreprise avantageuse , qui encouragera quelques nouveaux Chapeliers d'ouvrir boutique , & c'est ainsi que les Entrepreneurs de toutes especes se proportionnent au hazard dans un Etat.

Tous les autres Entrepreneurs, comme ceux qui se chargent des Mines , des Spectacles , des Bâtimens , &c. , les Négocians sur mer & sur terre , &c. , les Rotisseurs , les Pâtissiers , les Cabaretiers , &c. de même que les Entrepreneurs dans leur propre travail & qui n'ont pas besoin de fonds pour s'établir , comme Compagnons artisans , Chauderoniers , Ravaudeuses , Ramoneurs , Porteurs-d'eau , subsistent avec incertitude , & se proportionnent à leurs Chalans. Les Maîtres artisans , comme Cordonniers , Tailleurs , Menui-

70 *Essai sur la nature*  
fiers, Perruquiers, &c. qui emploient des Compagnons à proportion de l'ouvrage qu'ils ont, vivent dans la même incertitude, puisque leurs Chalans les peuvent quitter du jour au lendemain : les Entrepreneurs de leur propre travail dans les Arts & Sciences, comme Peintres, Médecins, Avocats, &c. subsistent dans la même incertitude. Si un Procureur ou Avocat gagne 5000 livres sterlins par an, en servant ses Cliens ou pratiques, & qu'un autre n'en gagne que 500, on peut les considérer comme aiant autant de gages incertains de ceux qui les emploient.

On pourroit peut-être avancer que tous les Entrepreneurs cherchent à attrapper tout ce qu'ils peuvent dans leur état, & à duper leurs Chalans, mais cela n'est pas de mon sujet.

Par toutes ces inductions & par



*du Commerce. I. PART. 71*  
une infinité d'autres qu'on pour-  
roit faire dans une matiere qui  
a pour objet tous les Habitans  
d'un Etat, on peut établir que,  
excepté le Prince & les Proprié-  
taires de Terres, tous les Ha-  
bitans d'un Etat sont dépen-  
dans ; qu'ils peuvent se diviser  
en deux classes, savoir en Entre-  
preneurs, & en Gens à gages ; &  
que les Entrepreneurs sont com-  
me à gages incertains, & tous  
les autres à gages certains pour  
le tems qu'ils en jouissent, bien  
que leurs fonctions & leur rang  
soient très disproportionnés. Le  
Général qui a une paie, le Cour-  
tisan qui a une pension, & le  
Domestique qui a des gages, tom-  
bent sous cette dernière espece.  
Tous les autres sont Entrepre-  
neurs, soit qu'ils s'établissent  
avec un fond pour conduire leur  
entreprise, soit qu'ils soient En-  
trepreneurs de leur propre tra-  
vail sans aucuns fonds, & ils peu-

72 *Essai sur la nature*  
vent être considérés comme vivant à l'incertain ; les Gueux même & les Voleurs font des Entrepreneurs de cette classe. Enfin tous les Habitans d'un Etat tirent leur subsistance & leurs avantages du fond des Propriétaires de Terres, & sont dépendans.

Il est cependant vrai que si quelqu'Habitant à gros gages ou quelqu'Entrepreneur considérable a épargné du bien ou des richesses, c'est-à-dire, s'il a des magasins de blé, de laines, de cuivre, d'or ou d'argent, ou de quelque denrée ou marchandise qui soit d'un usage ou débit constant dans un Etat & qui ait une valeur intrinsèque ou réelle, on pourra à juste titre le regarder comme indépendant jusqu'à la concurrence de ce fond. Il peut en disposer pour s'acquérir une hypothèque, & une rente sur des Terres, & sur les fonds de l'Etat, lorsqu'il

*du Commerce. I. PART. 73*  
lorsqu'il fait des emprunts assurés sur les terres : il peut même vivre bien mieux que les Propriétaires de petites terres , & même acheter la propriété de quelques-unes.

Mais les denrées & les marchandises , même l'or & l'argent , sont bien plus sujets aux accidens & aux pertes, que la propriété des terres ; & de quelque façon qu'on les ait gagnées ou épargnées , on les a toujours tirées du fond des Propriétaires actuels , soit par gain, soit par épargne des gages destinés à sa subsistance.

Le nombre des Propriétaires d'argent, dans un grand Etat, est souvent assez considérable ; & quoique la valeur de tout l'argent qui circule dans l'Etat n'excede guere la neuvieme ou la dixieme partie de la valeur des denrées qu'on tire actuellement de la terre , néanmoins comme les Propriétaires d'argent prêtent des sommes considérables dont

D

74      *Essai sur la nature*  
ils tirent intérêt, soit par l'hypothèque des terres, soit par les denrées mêmes & marchandises de l'Etat, les sommes qu'on leur doit excèdent le plus souvent tout l'argent réel de l'Etat, & ils deviennent souvent un corps si considérable, qu'ils le disputeroient dans certains cas aux Propriétaires de terres, si ceux-ci n'étoient pas souvent également des Propriétaires d'argent, & si les Propriétaires de grandes sommes en argent ne cherchoient toujours aussi à devenir Propriétaires de terres.

Il est cependant toujours vrai que toutes les sommes qu'ils ont gagnées ou épargnées, ont été tirées du fond des Propriétaires actuels; mais comme plusieurs de ceux-ci se ruinent journellement dans un Etat, & que les autres qui acquerent la propriété de leurs terres prennent leur place, l'indépendance que donne la pro-

*du Commerce. I. PART. 75*  
priété des terres ne regarde que ceux qui s'en conservent la possession ; & comme toutes les terres ont toujours un Maître ou Propriétaire actuel , je suppose toujours que c'est du fond de ceux-ci que tous les Habitans de l'Etat , tirent leur subsistance & toutes leurs richesses. Si ces Propriétaires se bernoient tous à vivre de leurs rentes , cela ne seroit pas douteux , & en ce cas il seroit bien plus difficile aux autres Habitans de s'enrichir à leurs dépens.

J'établirai donc pour principe que les Propriétaires de terres font seuls indépendans naturellement dans un Etat ; que tous les autres ordres font dépendans , soit comme Entrepreneurs , ou comme à gages , & que tout le troc & la circulation de l'Etat se conduit par l'entremise de ces Entrepreneurs.

D ij

76 *Essai sur la nature*

## CHAPIRE XIV.

*Les humeurs , les modes & les façons de vivre du Prince , & principalement des Propriétaires de terres , déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat , & causent , au Marché , les variations des prix de toutes choses.*

**S**I le Propriétaire d'une grande terre ( que je veux considérer ici comme s'il n'y en avoit aucune autre au monde ) la fait cultiver lui-même , il suivra sa fantaisie dans les usages auxquels il l'emploiera. 1°. Il en emploiera nécessairement une partie en grains pour la subsistance de tous les Laboureurs , Artisans & Inspecteurs qui doivent travailler pour lui ; & une autre portion pour nourrir les Bœufs , les Mou-

*du Commerce.* I. PART. 77  
tons & les autres Animaux nécessaires pour leur habillement & leur nourriture, ou pour d'autres commodités, suivant la façon dont il veut les entretenir; 2<sup>o</sup>. il mettra une portion de sa terre en parcs, jardins & arbres fruitiers, ou en vignes, suivant son inclination, & en prairies pour l'entretien des Chevaux dont il se servira pour son plaisir, &c.

Supposons maintenant que pour éviter tant de soins & d'embarras, il fasse un calcul avec les Inspecteurs de ses Laboureurs; qu'il leur donne des Fermes ou portions de sa terre; qu'il leur laisse le soin d'entretenir à l'ordinaire tous ces Laboureurs dont ils avoient l'inspection, de manière que ces Inspecteurs, devenus ainsi Fermiers ou Entrepreneurs, cedent aux Laboureurs, pour le travail de la terre ou ferme, un autre tiers du produit, tant pour leur nourriture que

D iij

78 *Essai sur la nature*  
pour leur habillement & autres commodités, telles qu'ils les avoient lorsque le Propriétaire faisoit conduire le travail : supposons encore que le Propriétaire fasse un calcul avec les Inspecteurs des Artisans, pour la quantité de nourriture, & pour les autres commodités qu'on leur donnoit ; qu'il les fasse devenir Maîtres artisans ; qu'il regle une mesure commune, comme l'argent, pour fixer le prix auquel les Fermiers leur cederont la laine, & celui auquel ils lui fourniront le drap, & que les calculs de ces prix soient réglés de manière que les Maîtres artisans aient les mêmes avantages & les mêmes douceurs qu'ils avoient à-peu-près lorsqu'ils étoient Inspecteurs, & que les Compagnons artisans aient aussi le même entretien qu'auparavant : le travail des Compagnons artisans sera réglé à la journée ou à la piece ; les



*du Commerce.* I. PART. 79  
marchandises qu'ils auront faites, soit chapeaux, soit bas, souliers, habits, &c. seront vendues au Propriétaire, aux Fermiers, aux Laboureurs & aux autres Artisans, réciproquement à un prix qui laisse à tous les mêmes avantages dont ils jouissoient; & les Fermiers vendront, à un prix proportionné, leurs denrées & matériaux.

Il arrivera d'abord que les Inspecteurs devenus Entrepreneurs deviendront aussi les maîtres absolus de ceux qui travaillent sous leur conduite, & qu'ils auront plus de soin & d'agrément en travaillant ainsi pour leur compte. Nous supposons donc qu'après ce changement tous les Habitans de cette grande terre subsistent tout de même qu'auparavant; & par conséquent je dis qu'on emploiera toutes les portions & Fermes de cette grande terre, aux mêmes usages aux-

D iv

80 *Essai sur la nature*  
quels on les emploïoit auparavant.

Car si quelques - uns des Fermiers semoient dans leur Ferme ou portion de terre plus de grains qu'à l'ordinaire , il faudra qu'ils nourrissent un plus petit nombre de Moutons , & qu'ils aient moins de laine & moins de viande de mouton à vendre ; par conséquent il y aura trop de grains & trop peu de laine pour la consommation des Habitans. Il y aura donc cherté de laine , ce qui forcera les Habitans à porter leurs habits plus long-tems qu'à l'ordinaire ; & il y aura grand marché de grains & un surplus pour l'année suivante. Et comme nous supposons que le Propriétaire a stipulé en argent le paiement du tiers du produit de la Ferme , qu'on doit lui paier , les Fermiers qui ont trop de blé & trop peu de laine , ne seront pas en état de lui paier sa rente. S'il

*du Commerce.* I. PART. 81  
leur fait quartier, ils auront soin  
l'année suivante d'avoir moins de  
blé & plus de laine ; car les Fer-  
miers ont toujours soin d'em-  
ploier leurs terres au produit des  
denrées, qu'ils jugent devoir rap-  
porter le plus haut prix au Mar-  
ché. Mais si dans l'année suivante  
ils avoient trop de laine & trop  
peu de grains pour la consom-  
mation, ils ne manqueront pas  
de changer d'année en année  
l'emploi des terres, jusqu'à ce  
qu'ils puissent parvenir à propor-  
tionner à-peu-près leurs denrées  
à la consommation des Habitans.  
Ainsi un Fermier qui a attrapé à-  
peu-près la proportion de la con-  
sommation, mettra une portion  
de sa ferme en Prairie, pour avoir  
du foin, une autre pour les  
grains, pour la laine, & ainsi  
du reste ; & il ne changera pas  
de méthode, à moins qu'il ne voie  
quelque variation considérable  
dans la consommation ; mais

D v

82      *Essai sur la nature*  
dans l'exemple présent nous  
avons supposé que tous les Ha-  
bitans vivent à - peu - près de la  
même façon, qu'ils vivoient lorf-  
que le Propriétaire faisoit lui-  
même valoir sa terre, & par con-  
séquent les Fermiers emploieront  
les terres aux mêmes usages qu'au-  
paravant.

Le Propriétaire, qui a le tiers  
du produit de la terre à sa dispo-  
sition, est l'Acteur principal dans  
les variations qui peuvent arriver  
à la consommation. Les Labou-  
reurs & Artisans qui vivent au  
jour la journée, ne changent que  
par nécessité leurs façons de vi-  
vre; s'il y a quelques Fermiers,  
Maîtres artisans, ou autres En-  
trepreneurs accommodés, qui  
varient dans leur dépense & con-  
sommation, ils prennent tou-  
jours pour modele les Seigneurs  
& Propriétaires des terres. Ils les  
imitent dans leur habillement,  
dans leur cuisine, & dans leur

*du Commerce. I. PART. 83*  
façon de vivre. Si les Propriétaires se plaisent à porter de beau linge, des soieries, ou de la dentelle, la consommation de ces marchandises sera plus forte que celle que les Propriétaires font sur eux.

Si un Seigneur, ou Propriétaire, qui a donné toutes ses Terres à ferme, prend la fantaisie de changer notablement sa façon de vivre; si par exemple il diminue le nombre de ses Domestiques, & augmente celui de ses Chevaux; non seulement les Domestiques seront obligés de quitter la Terre en question, mais aussi un nombre proportionné d'Artisans & de Laboureurs qui travailloient à procurer leur entretien: la portion de terre qu'on employoit à entretenir ces Habitans, sera employée en Prairies pour les Chevaux d'augmentation, & si tous les Propriétaires d'un Etat faisoient de même,

D vj

84 *Essai sur la nature*

ils multiplieroient bientôt le nombre des Chevaux , & diminueroient celui des Habitans.

Lorsqu'un Propriétaire a congédié un grand nombre de Domestiques , & augmenté le nombre de ses Chevaux , il y aura trop de blé pour la consommation des Habitans , & par conséquent le blé fera à bas prix , au lieu que le foin sera cher. Cela fera que les Fermiers augmenteront leurs Prairies , & diminueront la quantité de blé pour se proportionner à la consommation. C'est ainsi que les humeurs ou façons des Propriétaires déterminent l'emploi qu'on fait des terres , & occasionnent les variations de la consommation qui causent celles du prix des Marchés. Si tous les Propriétaires de terres, dans un Etat , les faisoient valoir eux-mêmes , ils les emploieroient à produire ce qui leur plairoit ; & comme les variations

*du Commerce. I. PART. 85*  
de la consommation sont principalement causées par leurs façons de vivre, les prix qu'ils offrent aux Marchés, déterminent les Fermiers à toutes les variations qu'ils font dans l'emploi & l'usage des terres.

Je ne considère pas ici la variation des prix du Marché qui peut survenir de l'abondance ou de la stérilité des années, ni la consommation extraordinaire qui peut arriver par des Armées étrangères ou par d'autres accidens, pour ne point embarrasser ce sujet; ne considérant un Etat, que dans sa situation naturelle & uniforme.



86 *Essai sur la nature*

---

**C H A P I T R E X V.**

*La multiplication & le décroissement des Peuples dans un État dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de Terres.*

**L'**Expérience nous fait voir qu'on peut multiplier les Arbres, Plantes & autres sortes de végétaux, & qu'on en peut entretenir toute la quantité que la portion de terre qu'on y destine peut nourrir.

La même expérience nous fait voir qu'on peut également multiplier toutes les espèces d'Animaux, & les entretenir en telle quantité que la portion de terre qu'on y destine peut en nourrir. Si l'on élève des Haras, des troupeaux de Bœufs ou de Moutons,



*du Commerce. I. PART, 87*  
on les multipliera aisément, jusqu'au nombre que la terre qu'on destine pour cela peut en entretenir. On peut même améliorer les Prairies qui servent pour cet entretien, en y faisant couler plusieurs petits ruisseaux & torrens, comme dans le Milanez. On peut faire du foin, & par ce moïen entretenir ces Bestiaux dans les Etables, & les nourrir en plus grand nombre que si on les laissoit en liberté dans les Prairies. On peut nourrir quelquefois les Moutons avec des navets, comme on fait en Angleterre, au moïen de quoi un arpent de terre ira plus loin pour leur nourriture, que s'il ne produisoit que de l'herbe.

On peut en un mot multiplier toutes sortes d'Animaux, en tel nombre qu'on en veut entretenir, même à l'infini, si on pouvoit attribuer des terres propres à l'infini pour les nourrir; & la

88      *Essai sur la nature*  
multiplication des Animaux n'a d'autres bornes que le plus ou moins de moiens qu'on leur laisse pour subsister. Il n'est pas douteux que si on emploïoit toutes les terres à la simple nourriture de l'Homme, l'espece en multiplieroit jusqu'à la concurrence du nombre que ces terres pourroient nourrir, de la façon qu'on expliquera.

Il n'y a point de Pais où l'on porte la multiplication des Hommes si loin qu'à la Chine. Les pauvres gens y vivent uniquement de riz & d'eau de riz ; ils y travaillent presque nus, & dans les Provinces méridionales ils font trois moissons abondantes de riz, chaque année, par le grand soin qu'ils ont de l'Agriculture. La terre ne s'y repose jamais, & rend chaque fois, plus de cent pour un ; ceux qui sont habillés, le font pour la plûpart de coton, qui demande si peu

*du Commrce. I. PART, 89*  
de terre pour sa production ,  
qu'un arpent en peut vraisem-  
blablement produire de quoi ha-  
biller cinq cens personnes adul-  
tes. Ils se marient tous par reli-  
gion , & élèvent autant d'enfans  
qu'ils en peuvent faire subsister.  
Ils regardent comme un crime  
l'emploi des terres en Parcs ou  
Jardins de plaifance , comme si  
on fraudoit par là les Hommes  
de leur nourriture. Ils portent  
les Voiageurs en Chaise à por-  
teurs , & épargnent le travail des  
Chevaux en tout ce qui se peut  
faire par les Hommes. Leur nom-  
bre est incroyable , suivant les  
Relations , & cependant ils sont  
forcés de faire mourir plusieurs  
de leurs Enfans dès le berceau ,  
lorsqu'ils ne se voient pas le  
moien de les élever , n'en gardant  
que le nombre qu'ils peuvent  
nourrir. Par un travail rude &  
obstiné , ils tirent , des Rivieres ,  
une quantité extraordinaire de

90 *Essai sur la nature*  
Poissons, & de la Terre, tout  
ce qu'on en peut tirer.

Néanmoins lorsqu'il survient  
des années stériles, ils meurent  
de faim par milliers, malgré le  
soin de l'Empereur, qui fait des  
amas de riz pour de pareils cas.  
Ainsi tous nombreux que sont  
les Habitans de la Chine, ils se  
proportionnent nécessairement  
aux moïens qu'ils ont de subsister,  
& ne passent pas le nombre que  
le País peut entretenir, suivant  
la façon de vivre dont ils se con-  
tentent; & sur ce pié, un seul  
arpent de terre suffit pour en en-  
tretenir plusieurs.

D'un autre côté, il n'y a pas  
de País, où la multiplication des  
Hommes soit plus bornée que  
parmi les Sauvages de l'Améri-  
que, dans l'intérieur des terres.  
Ils négligent l'Agriculture, ils  
habitent dans les Bois, &  
vivent de la Chasse des Ani-  
maux qu'ils y trouvent. Comme

*du Commerce. I. PART. 91*  
les Arbres confument le suc & la substance de la terre , il y a peu d'herbe pour la nourriture de ces Animaux ; & comme un Indien en mange plusieurs dans l'année , cinquante à cent arpens de terre ne donnent souvent que la nourriture d'un seul Indien.

Un petit Peuple de ces Indiens aura quarante lieues quarrées d'étendue pour les limites de sa Chasse. Ils se font des guerres réglées & cruelles pour ces limites , & proportionnent toujours leur nombre aux moïens qu'ils trouvent de subsister par la Chasse.

Les Habitans de l'Europe cultivent les terres , & en tirent des grains pour leur subsistance. La laine des Moutons qu'ils nourrissent , leur sert d'habillement. Le froment est le grain dont le plus grand nombre se nourrit ; quoique plusieurs Païsans fassent leur pain de fégle , & dans le

92      *Essai sur la nature*  
Nord , d'orge & d'aveine. La subsistance des Païsans & du Peuple n'est par la même dans tous les Pais de l'Europe, & les terres y sont souvent différentes en bonté & en fertilité.

La plûpart des terres de Flandres , & une partie de celles de la Lombardie , rapportent dix-huit à vingt fois le froment qu'on y a semé , sans se reposer : la Campagne de Naples en rapporte encore d'avantage. Il y a quelques terres en France , en Espagne , en Angleterre & en Allemagne qui rapportent la même quantité. Cicéron nous apprend que les terres de Sicile produisoient , de son tems , dix pour un ; & Pline l'Ancien dit que les terres Léontines en Sicile , rapportoient cent fois la semence ; que celles de Babylone la rendoient jusqu'à cent cinquante fois ; & quelques terres en Afrique , encore bien plus.

*du Commerce. I. PART. 93*

Aujourd'hui les terres en Europe peuvent rapporter, l'un portant l'autre, six fois la semence; de maniere qu'il reste cinq fois la semence pour la consommation des Habitans. Les terres s'y reposent ordinairement la troisieme année, aiant rapporté du froment la premiere année, & du petit blé, dans la seconde.

On pourra voir dans le Supplément les calculs de la terre nécessaire pour la subsistance d'un Homme, dans les différentes suppositions de sa maniere de vivre.

On y verra qu'un Homme qui vit de pain, d'ail & de racines, qui ne porte que des habits de chanvre, du gros linge, des sabots, & qui ne boit que de l'eau, comme c'est le cas de plusieurs Païsans dans les Parties méridionales de France, peut subsister du produit d'un arpent & demi de terre de moyenne bonté,

94      *Essai sur la nature*  
qui rapporte six fois la semence ,  
& qui se repose tous les trois ans.  
D'un autre côté, un Homme  
adulte , qui porte des souliers de  
cuir , des bas , du drap de laine ,  
qui vit dans des Maisons , qui  
a du linge à changer , un lit ,  
des chaises , une table , & autres  
choses nécessaires , qui boit mo-  
dérément de la biere , ou du vin ,  
qui mange de la viande tous les  
jours , du beurre , du fromage ,  
du pain , des legumes , &c. le  
tout suffisamment , mais modé-  
rément , ne demande guere pour  
tout cela , que le produit de qua-  
tre à cinq arpens de terre de  
moïenne bonté. Il est vrai que  
dans ces calculs , on ne donne  
aucune terre pour le maintien  
d'autres Chevaux , que de ceux  
qui sont nécessaires pour labou-  
rer la terre , & pour le transport  
des denrées , à dix milles de dif-  
tance.

L'Histoire rapporte que les



*du Commerce.* I. PART. 95  
premiers Romains entretenoient chacun leur Famille, du produit de deux journaux de terre, qui ne faisoient qu'un arpent de Paris, & 330 piés quarrés, ou environ. Aussi ils étoient presque nus; ils n'usoient ni de vin, ni d'huile, couchoient dans la paille, & n'avoient presque point de commodités; mais comme ils travailloient beaucoup la terre, qui est assez bonne aux environs de Rome, ils en tiroient beaucoup de grains & de légumes.

Si les Propriétaires de terres avoient à cœur la multiplication des Hommes, s'ils encourageoient les Païsans à se marier jeunes, & à élever des Enfans, par la promesse de pourvoir à leur subsistance, en destinant les terres uniquement à cela, ils multiplieroient sans doute les Hommes, jusqu'au nombre que les terres pourroient entretenir;

96 *Essai sur la nature*  
& cela suivant les produits de terre qu'ils destineroient à la subsistance de chacun , soit celui d'un arpent & demi , soit celui de quatre à cinq arpens , par tête.

Mais si au lieu de cela le Prince , où les Propriétaires de terres, les font emploier à d'autres usages qu'à l'entretien des Habitans ; si , par le prix qu'ils donnent au Marché des denrées & marchandises , ils déterminent les Fermiers à mettre les terres à d'autres usages , que ceux qui servent à l'entretien des Hommes ( car nous avons vû que le prix que les Propriétaires offrent au Marché , & la consommation qu'ils font , déterminent l'emploi qu'on fait des terres , de la même maniere que s'ils les faisoient valoir eux-mêmes ) , les Habitans diminueront nécessairement en nombre. Les uns faute d'emploi seront obligés de quitter le País ,  
d'autres

*du Commerce. I. PART. 97*  
d'autres , ne se voïant pas les  
moïens nécessaires pour élever  
des Enfans , ne se marieront pas ,  
ou ne se marieront que tard ,  
après avoir mis quelque chose à  
part pour le soutien du ménage.

Si les Propriétaires de terres ,  
qui vivent à la Campagne , vont  
demeurer dans les Villes éloi-  
gnées de leurs Terres , il faudra  
nourrir des Chevaux , tant pour  
le transport de leur subsistance à  
la Ville , que de celle de tous les  
Domestiques , Artisans , & au-  
tres , que leur résidence dans la  
Ville y attire.

La voiture des vins de Bour-  
gogne à Paris , coute souvent  
plus que le vin même ne coute  
sur les lieux ; & par conséquent  
la terre employée pour l'entre-  
tien des Chevaux de voiture , &  
de ceux qui en ont soin , est plus  
considérable que celle qui pro-  
duit le vin , & qui entretient  
ceux qui ont eu part à sa pro-

E

98 *Essai sur la nature*  
duction. Plus on entretient de Chevaux dans un Etat, & moins il restera de subsistance pour les Habitans. L'entretien des Chevaux de carrosse, de chasse ou de parade, coute souvent trois à quatre arpens de terre.

Mais lorsque les Seigneurs & les Propriétaires de terres tirent des Manufactures étrangères, leurs draps, leurs soieries, leurs dentelles, &c. & s'ils les paient en envoyant chez l'Etranger le produit des denrées de l'Etat, ils diminuent par-là extraordinairement la subsistance des Habitans, & augmentent celle des Etrangers qui deviennent souvent les Ennemis de l'Etat.

Si un Propriétaire, ou Seigneur Polonois, à qui ses Fermiers paient annuellement une rente égale à-peu-près au produit du tiers de ses terres, se plaît à se servir de draps, de linges, &c. d'Hollande, il donnera pour ces

*du Commerce. I. PART. 99*  
marchandises la moitié de sa rente, & emploiera peut-être l'autre pour la subsistance de sa Famille, en d'autres denrées & marchandises du crû de Pologne: or la moitié de sa rente, dans notre supposition, répond à la sixieme partie du produit de sa terre, & cette sixieme partie sera emportée par les Hollandois, auxquels les Fermiers Polonois la donneront en blé, laines, chanvres & autres denrées: voilà donc une sixieme partie de la terre de Pologne qu'on ôte aux Habitans, sans comprendre la nourriture des Chevaux de voiture, de carrosse & de parade, qu'on entretient en Pologne, par la façon de vivre que les Seigneurs y suivent; & de plus, si sur les deux tiers du produit des terres qu'on attribue aux Fermiers, ceux-ci, à l'exemple de leurs Maîtres, consomment des Manufactures étrangères, qu'ils

E ij

100 *Essai sur la nature*

paieront aussi aux Etrangers en denrées du crû de la Pologne , il y aura bien un bon tiers du produit des terres en Pologne qu'on ôte à la subsistance des Habitans , & , qui pis est , dont la plus grande partie est envoyée à l'Etranger , & sert souvent à l'entretien des Ennemis de l'Etat. Si les Propriétaires des terres & les Seigneurs en Pologne ne vouloient consommer que des Manufactures de leur Etat , quelque mauvaises qu'elles fussent dans leurs commencemens , ils les feroient devenir peu-à-peu meilleures , & entretiendroient un grand nombre de leurs propres Habitans à y travailler , au lieu de donner cet avantage à des Etrangers : & si tous les Etats avoient un pareil soin de n'être pas les dupes des autres Etats dans le Commerce , chaque Etat seroit considérable uniquement , à proportion de son produit &

*du Commerce. I. PART. 101*  
de l'industrie de ses Habitans.  
Si les Dames de Paris se plai-  
sent à porter des dentelles de  
Bruxelles , & si la France paie  
ces dentelles en vin de Cham-  
pagne , il faudra paier le produit  
d'un seul arpent de lin , par le  
produit de plus de seize mille  
arpens en vignes , si j'ai bien  
calculé. On expliquera cela plus  
particulièrement ailleurs , & on  
en pourra voir les calculs au Sup-  
plément. Je me contenterai de  
remarquer ici qu'on ôte dans ce  
commerce un grand produit de  
terre à la subsistance des Fran-  
çois , & que toutes les denrées  
qu'on envoie en Pais étrangers ,  
lorsqu'on n'en fait pas revenir en  
échange un produit également  
considérable , tendent à dimi-  
nuer le nombre des Habitans de  
l'Etat.

Lorsque j'ai dit que les Pro-  
priétaires de terres pourroient  
multiplier les Habitans à propor-

E iij

102 *Essai sur la nature*  
tion du nombre que ces terres  
pourroient en entretenir ; j'ai  
supposé que le plus grand nombre  
des Hommes ne demande pas  
mieux qu'à se marier, si on les  
met en état d'entretenir leurs  
Familles de la même maniere  
qu'ils se contentent de vivre eux-  
mêmes ; c'est-à-dire, que si un  
Homme se contente du produit  
d'un arpent & demi de terre, il  
se mariera, pourvu qu'il soit sûr  
d'avoir de quoi entretenir sa Fa-  
mille à - peu - près de la même  
façon ; que s'il ne se contente  
que du produit de cinq à dix  
arpens, il ne s'empressera pas de  
se marier, à moins qu'il ne croie  
pouvoir faire subsister sa Famille  
à-peu-près de même.

Les Enfans de la Noblesse en  
Europe sont élevés dans l'affluen-  
ce ; & comme on donne ordi-  
nairement la plus grande partie  
du bien aux Aînés, les Cadets  
ne s'empressent guere de se ma-



*du Commerce.* I. PART. 103  
rier ; ils vivent pour la plupart  
garçons , soit dans les Armées ,  
soit dans les Cloîtres , mais ra-  
rement en trouvera-t-on qui ne  
soient prêts à se marier , si on  
leur offre des Héritières & des  
Fortunes , c'est-à-dire , le moien  
d'entretenir une Famille sur le  
pié de vivre qu'ils ont en vue ,  
& sans lequel ils croiroient ren-  
dre leurs Enfants malheureux.

Il se trouve aussi dans les clas-  
ses inférieures de l'Etat plusieurs  
Hommes , qui , par orgueil &  
par des raisons semblables à cel-  
les de la Noblesse , aiment mieux  
vivre dans le Célibat , & dépen-  
ser sur eux-mêmes le peu de bien  
qu'ils ont , que de se mettre en  
ménage. Mais la plupart s'y met-  
troient volontiers, s'ils pouvoient  
compter sur un entretien pour  
leur Famille tel qu'ils le vou-  
droient : ils croiroient faire tort  
à leurs Enfants , s'ils en élevoient  
pour les voir tomber dans une

E iv

104 *Essai sur la nature*

Classe inférieure à la leur. Il n'y a qu'un très petit nombre d'Habitans dans un Etat, qui évitent le mariage par pur esprit de libertinage : tous les bas Ordres des Habitans ne demandent qu'à vivre, & à élever des Enfans qui puissent au moins vivre comme eux. Lorsque les Laboureurs & les Artisans ne se marient pas, c'est qu'ils attendent à épargner quelque chose pour se mettre en état d'entrer en ménage, ou à trouver quelque Fille qui apporte quelque petit fond pour cela ; parcequ'ils voient journellement plusieurs autres de leur espece, qui, faute de prendre de pareilles précautions, entrent en ménage & tombent dans la plus affreuse pauvreté, étant obligés de se frauder de leur propre subsistance, pour nourrir leurs Enfans.

Par les observations de M. Halley à Breslaw en Silésie, on remarque que de toutes les Fe-

*du Commerce. I. PART.* 105  
melles qui sont en état de porter des enfans, depuis l'âge de seize jusqu'à quarante cinq ans, il n'y en a pas une, en six, qui porte effectivement un enfant tous les ans ; au lieu, dit M. Halley, qu'il devoit y en avoir au moins quatre ou six qui accouchassent tous les ans, sans y compter celles qui peuvent être stériles, ou qui peuvent avorter. Qui est ce qui empêche que quatre Filles en six ne portent tous les ans des Enfans, c'est qu'elles ne peuvent pas se marier à cause des découragemens & empêchemens qui s'y trouvent. Une Fille prend soin de ne pas devenir Mere, si elle n'est mariée; elle ne se peut marier si elle ne trouve un Homme qui veuille en courir les risques. La plus grande partie des Habitans dans un Etat sont à gages ou Entrepreneurs ; la plupart sont dépendans, la plupart sont dans l'incertitude, s'ils trou-

E v

106 *Essai sur la nature*

veront par leur travail ou par leurs entreprises, le moïen de faire subsister leur ménage sur le pié qu'ils l'envifagent ; cela fait qu'ils ne se marient pas tous, ou qu'ils se marient si tard, que de six Femelles, ou du moins de quatre, qui devroient tous les ans produire un Enfant, il ne s'en trouve effectivement qu'une, en six, qui devienne Mere.

Que les Propriétaires de terres aident à entretenir les ménages, il ne faut qu'une génération pour porter la multiplication des Hommes aussi loin que les produits des terres peuvent fournir de moïens de subsister. Les Enfants ne demandent pas tant de produit de terre que les personnes adultes. Les uns & les autres peuvent vivre de plus ou de moins de produit de terre, suivant ce qu'ils consomment. On a vu des Peuples du Nord, où les terres produisent peu, vivre de si peu

*du Commerce. I. PART.* 107  
de produit de terre, qu'ils ont  
envoïé des Colonies & des effains  
d'Hommes envahir les terres du  
Sud, & en détruire les Habitans,  
pour s'approprier leurs terres.  
Suivant les différentes façons de  
vivre, quatre cens mille Habi-  
tans pourroient subsister sur le  
même produit de terre, qui n'en  
entretient régulièrement que  
cent mille. Et celui qui ne dépen-  
se que le produit d'un arpent &  
demi de terre fera peut-être plus  
robuste & plus brave que celui  
qui dépense le produit de cinq  
à dix arpens. Voilà, ce me sem-  
ble, assez d'inductions pour faire  
sentic que le nombre des Habi-  
tans, dans un Etat, dépend des  
moïens de subsister; & comme  
les moïens de subsistance dépen-  
dent de l'application & des usa-  
ges qu'on fait des terres, & que  
ces usages dépendent des volon-  
tés, du goût & de la façon de  
vivre des Propriétaires de terres

E vj

108 *Essai sur la nature*  
principalement, il est clair que la multiplication ou le décroissement des Peuples dépendent d'eux.

La multiplication des Hommes peut être portée au plus loin dans les Païs où les Habitans se contentent de vivre le plus pauvrement & de dépenser le moins de produit de la terre ; mais dans les Païs où tous les Païsans & Laboureturs font dans l'habitude de manger souvent de la viande, & de boire du vin, ou de la biere, &c. on ne sauroit entretenir tant d'Habitans.

Le Chevalier Guille Petty, & après lui M. Davenent, Inspecteurs des Douanes en Angleterre, semblent s'éloigner beaucoup des voies de la nature, lorsqu'ils tâchent de calculer la propagation des Hommes, par des progressions de génération depuis le premier Pere Adam. Leurs calculs semblent être purement

*du Commerce. I. PART. 109*  
imaginaires, & dressés au hasard.  
Sur ce qu'ils ont pu observer de  
la propagation réelle dans cer-  
tains cantons, comment pour-  
roient-ils rendre raison de la di-  
minution de ces Peuples innom-  
brables qu'on voïoit autrefois en  
Asie, en Egypte, &c. même de  
celle des Peuples de l'Europe ?  
Si l'on voïoit, il y a dix-sept sie-  
cles, vingt-six millions d'Habi-  
tans en Italie, qui présentement  
est réduite à six millions pour le  
plus, comment pourra-t-on dé-  
terminer par les progressions de  
M. King, que l'Angleterre qui  
contient aujourd'hui cinq à six  
millions d'Habitans, en aura pro-  
bablement treize millions dans  
un certain nombre d'années ?  
Nous voïons tous les jours que les  
Anglois, en général, consom-  
ment plus de produit de terre  
que leurs Peres ne faisoient ;  
c'est le vrai moïen qu'il y ait

110 *Essai sur la nature*  
moins d'Habitans que par le  
passé.

Les Hommes se multiplient comme des Souris dans une grange, s'ils ont le moien de subsister sans limitation ; & les Anglois dans les Colonies deviendront plus nombreux, à proportion, dans trois générations, qu'ils ne feront en Angleterre en trente ; parceque dans les Colonies ils trouvent à défricher de nouveaux fonds de terre dont ils chassent les Sauvages.

Dans tous les Pais les Hommes ont eu en tout tems des guerres pour les terres, & pour les moiens de subsister. Lorsque les guerres ont détruit ou diminué les Habitans d'un Pais, les Sauvages, & les Nations policées, le repeuplent bientôt en tems de paix ; sur-tout lorsque le Prince & les Propriétaires de terres y donnent de l'encouragement.

Un Etat qui a conquis plu-



*du Commerce. I. PART. III*  
sieurs Provinces, peut acquérir, par les tributs qu'il impose à ses Peuples vaincus, une augmentation de subsistance pour ses Habitans. Les Romains tiroient une grande partie de la leur, d'Egypte, de Sicile & d'Afrique, & c'est ce qui faisoit que l'Italie contenoit tant d'Habitans alors.

Un Etat, où il se trouve des Mines, qui a des Manufactures où il se fait des ouvrages qui ne demandent pas beaucoup de produit de terre pour leur envoi dans les Pais étrangers, & qui en retire, en échange, beaucoup de denrées & de produit de terre, acquert une augmentation de fond pour la subsistance de ses Sujets.

Les Hollandois échangent leur travail, soit dans la Navigation, soit dans la Pêche ou les Manufactures, avec les Etrangers généralement, contre le produit

112 *Essai sur la nature*  
des terres. La Hollande fans cela ne pourroit entretenir de son fond la moitié de ses Habitans. L'Angleterre tire de l'Etranger des quantités considérables de Bois, de Chanvres, & d'autres matériaux ou produits de terre, & consomme beaucoup de vins qu'elle paie en Mines, Manufactures, &c. Cela épargne chez eux une grande quantité de produits de terre; & fans ces avantages, les Habitans en Angleterre, sur le pié de la dépense qu'on y fait pour l'entretien des Hommes, ne pourroient être si nombreux qu'ils le sont. Les Mines de Charbon y épargnent plusieurs millions d'arpens de terre, qu'on seroit obligé fans cela d'emploier à produire des Bois.

Mais tous ces avantages sont des raffinemens & des cas accidentels, que je ne considère ici qu'en passant. La voie naturelle

*du Commerce. I. PART. 113*  
& constante, d'augmenter les Habitans d'un Etat, c'est de leur y donner de l'emploi, & de faire fervir les terres à produire de quoi les entretenir.

C'est aussi une question qui n'est pas de mon sujet de favoir s'il vaut mieux avoir une grande multitude d'Habitans pauvres & mal entretenus, qu'un nombre moins considérable, mais bien plus à leur aise; un million d'Habitans qui consomment le produit de six arpens par tête, ou quatre millions qui vivent de celui d'un arpent & demi.

---

## CHAPITRE XVI.

*Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.*

**P**Ar un long calcul fait dans le Supplément, il est facile à

114 *Essai sur la nature*  
voir que le travail de vingt-cinq personnes adultes suffit pour procurer à cent autres, aussi adultes, toutes les choses nécessaires à la vie, suivant la consommation de notre Europe. Dans ces calculs, il est vrai, la nourriture, l'habillement, le logement, &c. sont grossiers & peu travaillés; mais l'aifance & l'abondance s'y trouvent. On peut présumer qu'il y a un bon tiers des Habitans d'un Etat trop jeunes ou trop vieux pour le travail journalier, & encore une sixieme partie composée de Propriétaires de terres, de Malades, & de différentes espèces d'Entrepreneurs, qui ne contribuent point, par le travail de leurs mains, aux différens besoins des Hommes. Tout cela fait une moitié des Habitans qui sont sans travail, ou du moins sans le travail dont il s'agit. Ainsi, si vingt-cinq per-

*du Commerce. I. PART. 115*  
sonnes font tout le travail nécessaire pour l'entretien de cent autres, il restera vingt-cinq personnes, en cent, qui sont en état de travailler & qui n'auront rien à faire.

Les Gens de guerre, & les Domestiques dans les Familles aisées, feront une partie de ces vingt-cinq personnes; & si on emploie tous les autres à raffiner, par un travail additionnel, les choses nécessaires à la vie, comme à faire du linge fin, des draps fins, &c. l'Etat sera censé riche à proportion de cette augmentation de travail, quoiqu'elle n'ajoute rien à la quantité des choses nécessaires à la subsistance & à l'entretien des Hommes.

Le travail donne un surcroît de goût à la nourriture & à la boisson. Une Fourchette, un Couteau, &c. travaillés finement sont plus estimés que ceux

116 *Essai sur la nature*  
qui sont travaillés grossièrement  
& à la hâte : on en peut dire  
autant d'une Maison, d'un lit,  
d'une table, & généralement de  
tout ce qui est nécessaire aux  
commodités de la vie.

Il est vrai qu'il est assez indif-  
férent dans un Etat, qu'on soit  
dans l'usage de porter de gros  
draps, ou des draps fins, si les  
uns & les autres sont également  
durables, & qu'on y mange dé-  
licatement, ou grossièrement,  
si l'on suppose qu'on en ait assez  
& qu'on se porte bien; attendu  
que le boire, le manger, l'ha-  
billemeut, &c. se consomment  
également, soit qu'on les prépare  
proprement ou grossièrement,  
& qu'il ne reste rien dans l'Etat  
de ces espèces de richesses.

Mais il est toujours vrai de  
dire que les Etats, où l'on porte  
de beaux draps, de beau linge,  
&c., & où l'on mange propre-  
ment & délicatement, sont plus

*du Commerce. I. PART. 117*  
riches & plus estimés que ceux où tout cela est grossier ; & même que les Etats où l'on voit plus d'Habitans , vivant de la façon des premiers , sont plus estimés que ceux où l'on en voit moins , à proportion.

Mais si l'on emploïoit les vingt-cinq personnes , en cent , dont nous avons parlé , à procurer des choses durables , comme à tirer des Mines le Fer , le Plomb , l'Etain , le Cuivre , &c. & à les travailler pour en faire des outils & des instrumens pour la commodité des Hommes , des vases , de la vaisselle , & d'autres choses utiles , qui durent beaucoup plus que ceux qu'on peut faire de terre , l'Etat n'en paroîtra pas seulement plus riche ; mais le fera réellement.

Il le fera sur-tout , si l'on emploie ces Habitans à tirer , du sein de la Terre , de l'Or & de l'Argent , qui sont des Métaux

118 *Essai sur la nature*  
non-seulement durables , mais pour ainsi dire , permanens , que le feu même ne sauroit consumer , qui sont généralement reçus , comme la mesure des valeurs , & qu'on peut éternellement échanger pour tout ce qui est nécessaire dans la vie : & si ces Habitans travaillent à attirer l'or & l'argent dans l'Etat , en échange des Manufactures & des ouvrages qu'ils y font & qui sont envoyés dans les Pais étrangers , leur travail fera également utile , & ameliorera réellement l'Etat.

Car le point , qui semble déterminer la grandeur comparative des Etats , est le corps de réserve qu'ils ont , au-delà de la consommation annuelle , comme les Magasins de draps , de linge , de blés , &c. pour servir dans les années stériles , en cas de besoin , ou de guerre. Et d'autant que l'or & l'argent peuvent



*du Commerce.* I. PART. 119  
toujours acheter tout cela des  
Ennemis même de l'Etat , le  
vrai Corps de réserve d'un Etat  
est l'or & l'argent , dont la plus  
grande ou la plus petite quan-  
tité actuelle détermine nécessai-  
rement la grandeur comparative  
des Roïaumes & des Etats.

Si on est dans l'habitude d'at-  
tirer l'or & l'argent de l'Etran-  
ger par l'exportation des denrées  
& des produits de l'Etat , com-  
me des blés , des vins , des lai-  
nes , &c. cela ne laissera pas  
d'enrichir l'Etat aux dépens du  
décroissement des Peuples ; mais  
si on attire l'or & l'argent de  
l'Etranger, en échange du travail  
des Habitans , comme des Ma-  
nufactures & des ouvrages où  
il entre peu de produit de terre ,  
cela enrichira cet Etat utilement  
& essentiellement. Il est vrai que  
dans un grand Etat on ne fau-  
roit employer les vingt-cinq per-  
sonnes en cent , dont nous avons

120 *Essai sur la nature*  
parlé, pour faire des Ouvrages  
qui puissent être consommés  
chez l'Etranger. Un million  
d'Hommes feront plus de draps,  
par exemple, qu'il n'en fera  
consommé annuellement dans  
toute la Terre commerçante ;  
parceque le gros des Habitans  
de chaque Pais est toujours ha-  
billé du crû du Pais : & rare-  
ment trouvera-t-on en aucun  
Etat cent mille personnes em-  
ployées pour l'habillement des  
Etrangers ; comme on peut voir  
au Supplément, par rapport à  
l'Angleterre, qui de toutes les  
Nations de l'Europe, est celle  
qui fournit le plus d'étoffes aux  
Etrangers.

Afin que la consommation  
des Manufactures d'un Etat de-  
vienne considérable chez l'E-  
tranger, il faut les rendre bon-  
nes & estimables par une grande  
consommation dans l'intérieur  
de l'Etat ; il faut y décréditer  
toutes

*du Commerce. I. PART. 121*  
toutes les Manufactures Etran-  
geres , & y donner beaucoup  
d'emploi aux Habitans.

Si on ne trouvoit pas assez  
d'emploi pour occuper les vingt-  
cinq personnes , en cent , à des  
choses utiles & avantageuses à  
l'Etat , je ne trouverois pas d'in-  
convenient qu'on y encourageât  
le travail qui ne sert qu'à l'orne-  
ment ou à l'amusement. L'Etat  
n'est pas moins censé riche , par  
mille babioles qui regardent l'a-  
justement des Dames , & même  
des Hommes , & qui servent aux  
jeux & aux divertissemens qu'on  
y voit , que par les ouvrages qui  
sont utiles & commodes. Dio-  
gene , au siege de Corinthe , se  
mit , dit-on , à rouler son ton-  
neau , afin de ne pas paroître  
oisif , pendant que tout le mon-  
de étoit occupé ; & nous avons  
aujourd'hui des Sociétés entie-  
res, tant d'Hommes que de Fem-  
mes , qui s'occupent de travaux

F

122 *Essai sur la nature*  
& d'exercices aussi inutiles à l'Etat, que celui de Diogene. Pour peu que le travail d'un Homme apporte d'ornement ou même d'amusement dans un Etat, il vaut la peine d'être encouragé; à moins que cet Homme ne trouve moyen de s'employer utilement.

C'est toujours le génie des Propriétaires de terres qui encourage ou décourage les différentes occupations des Habitans & les différens genres de travail que ceux-ci imaginent.

L'exemple du Prince, qui est suivi de sa Cour, est ordinairement capable de déterminer le génie & les goûts des autres Propriétaires de terres généralement; & l'exemple de ceux-ci influe naturellement sur tous les ordres subalternes. Ainsi il n'est pas douteux qu'un Prince ne puisse par le seul exemple, & sans aucune contrainte, don-

*du Commerce. I. PART. 123*  
ner telle tournure qu'il voudra  
au travail de ses Sujets.

Si chaque Propriétaire, dans un Etat, n'avoit qu'une petite portion de terre, semblable à celle qu'on laisse ordinairement à la conduite d'un seul Fermier, il n'y auroit presque point de Ville; & les Habitans seroient plus nombreux & l'Etat seroit bien riche, si chacun de ces Propriétaires occupoit à quelque travail utile les Habitans que sa terre nourrit.

Mais lorsque les Seigneurs ont de grandes possessions de terres, ils entraînent nécessairement le luxe & l'oïveté. Qu'un Abbé, à la tête de cinquante Moines, vive du produit de plusieurs belles Terres, ou qu'un Seigneur, qui a cinquante Domestiques, & des Chevaux, qu'il n'entretient que pour le servir, vive de ces terres, cela seroit indifférent à l'Etat, s'il pouvoit  
F ij

124 *Essai sur la nature*  
demeurer dans une paix constante.

Mais un Seigneur avec sa suite & ses Chevaux est utile à l'Etat en tems de guerre; il peut toujours être utile dans la Magistrature & pour maintenir l'ordre dans l'Etat en tems de paix; & en toute situation il y est d'un grand ornement: au lieu que les Moines ne font, comme on dit, d'aucune utilité ni d'aucun ornement en paix ni en guerre, en deçà du Paradis.

Les Couvens des Mandians font bien plus pernicious à un Etat, que ceux des Moines rentés. Les derniers ne font d'autre tort ordinairement, que d'occuper des terres, qui serviroient à fournir à l'Etat des Officiers & des Magistrats; au lieu que les Mandians, qui font eux-mêmes sans aucun travail utile, interrompent souvent & empêchent le travail des autres Habitans. Ils

*du Commerce. I. PART. 125*  
tirent des pauvres gens en charités la subsistance, qui doit les fortifier dans leur travail. Ils leur font perdre beaucoup de tems en conversations inutiles ; sans parler de ceux qui s'intriguent dans les Familles, & de ceux qui sont vicieux. L'expérience fait voir que les Etats qui ont embrassé le Protestantisme, & qui n'ont ni Moines ni Mandians, en sont devenus visiblement plus puissants. Ils jouissent aussi de l'avantage d'avoir supprimé un grand nombre de Fêtes qu'on chomme dans les pais Catholiques romains, & qui diminuent le travail des Habitans, de près d'une huitieme partie de l'année.

Si l'on vouloit tirer parti de tout dans un Etat, on pourroit, ce me semble, y diminuer le nombre des Mandians en les incorporant dans la Moinerie, à mesure qu'il y arriveroit des va-

F iij

126      *Essai sur la nature*  
 cances ou des morts ; sans inter-  
 dire ces retraites à ceux qui ne  
 pourroient pas donner des échan-  
 tillons de leur habileté dans les  
 Sciences spéculatives , qui sont  
 capables d'avancer les Arts en  
 pratique , c'est-à-dire , dans quel-  
 que partie des Mathématiques.  
 Le célibat des Gens d'église n'est  
 pas si défavantageux qu'on le  
 croit vulgairement , suivant ce  
 qu'on a établi dans le Chapitre  
 précédent ; mais leur fainéantise  
 est très nuisible.

---

## CHAPITRE XVII.

*Des Métaux & des Monnoies ,  
 & particulièrement de l'or &  
 de l'argent.*

**C**omme la terre produit plus  
 ou moins de blé , suivant sa fer-  
 tilité & le travail qu'on y met ;  
 de même les Mines de fer , de  
 plomb , d'étain , d'or , d'ar-



*du Commerce. I. PART. 127*  
gent, &c., produisent plus ou moins de ces Métaux, suivant la richesse de ces Mines & la quantité & la qualité du travail qu'on y met, soit pour creuser la terre, soit pour faire écouler les eaux, pour fondre & affiner, &c. Le travail des Mines d'argent est cher par rapport à la mortalité des Hommes qu'il cause, attendu qu'on ne passe guere cinq ou six ans dans ce travail.

La valeur réelle ou intrinseque des Métaux, comme de toutes choses, est proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production. La dépense de la terre, pour cette production n'est considérable qu'autant que le Propriétaire de la Mine pourroit obtenir un profit par le travail des Mineurs, lorsque les veines s'en trouvent plus riches qu'à l'ordinaire. La terre nécessaire pour l'entretien des Mineurs & des Travailleurs, c'est-

F iv

128 *Essai sur la nature*

à-dire , le travail de la Mine fait souvent l'article principal , & souvent la ruine , de l'Entrepreneur.

La valeur des métaux au Marché , de même que de toutes les marchandises ou denrées , est tantôt au-dessus , tantôt au-dessous , de la valeur intrinsèque , & varie à proportion de leur abondance ou de leur rareté , suivant la consommation qui s'en fait.

Si les Propriétaires de terres , & les autres Ordres subalternes d'un Etat qui les imitent , rejettoient l'usage de l'étain & du cuivre , dans la supposition , quoique fausse , que ces Métaux sont nuisibles à la santé , & s'ils se servoient universellement de vaisselle & de batterie de terre , ces Métaux seroient à vil prix , dans les Marchés , & on discontinueroit le travail qu'on conduisoit pour les tirer de la Mine.

*du Commerce. I. PART. 129*  
Mais comme ces Métaux sont trouvés utiles, & qu'on s'en sert dans les usages de la vie, ils auront toujours au Marché, une valeur qui correspondra à leur abondance ou rareté, & à la consommation qui s'en fera; & on en tirera toujours de la Mine, pour remplacer la quantité qui en périt dans l'usage journalier.

Le Fer est non-seulement utile pour les usages de la vie commune, mais on pourroit dire qu'il est en quelque façon nécessaire; & si les Américains, qui ne s'en servoient pas avant la découverte de leur Continent, en avoient découvert des Mines & en eussent connu les usages, il n'est pas douteux qu'ils n'eussent travaillé à la production de ce métal, quelques frais qu'il leur en eût coûté.

L'or & l'argent peuvent non-seulement servir aux mêmes usages que l'étain & le cuivre, mais

F v

130 *Essai sur la nature*  
encore à la plûpart des usages  
qu'on fait du plomb & du fer.  
Ils ont encore cet avantage par-  
deffus les autres métaux , que  
le feu ne les confume pas , & ils  
font si durables qu'on peut les  
regarder comme des corps per-  
manens : il n'est donc pas éton-  
nant que les Hommes , qui ont  
trouvé les autres métaux utiles ,  
aient estimé l'or & l'argent, avant  
même qu'on s'en servît dans le  
troc. Les Romains les étoient  
dès la fondation de Rome , &  
néanmoins ils ne s'en sont ser-  
vis pour monnoie , que cinq  
cens ans après. Peut-être que  
toutes les autres Nations en fai-  
soient de même , & qu'elles n'a-  
doptèrent ces métaux pour mon-  
noie que long-tems après qu'on  
s'en étoit servi pour les autres  
usages ordinaires. Cependant  
nous trouvons par les plus an-  
ciens Historiens que de tems im-  
mémorial on se servoit d'or &

*du Commerce. I. PART. 131*  
d'argent pour monnoie dans l'E-  
gypte & dans l'Asie; & nous ap-  
prenons dans la Genese qu'on  
fabriquoit des monnoies d'ar-  
gent du tems d'Abraham.

Supposons maintenant que  
le premier argent fut trouvé dans  
une Mine du Mont Niphates  
dans la Mésopotamie. Il est na-  
turel de croire qu'un ou plusieurs  
Propriétaires de terres, trouvant  
ce métal beau & utile, en ont  
d'abord fait usage, & qu'ils ont  
encouragé volontiers le Mineur  
ou l'Entrepreneur, d'en tirer  
d'avantage de la Mine, en lui  
donnant, en échange de son tra-  
vail & de celui de ses Assistans,  
autant de produit de terre qu'il  
en falloit pour leur entretien.  
Ce Métal devenant de plus en  
plus estimé dans la Mésopota-  
mie, si les gros Propriétaires  
achetoient des aiguieres d'ar-  
gent, les ordres subalternes, se-  
lon leurs moïens ou épargnes,  
F vj

132      *Essai sur la nature*  
pouvoient acheter des gobelets  
d'argent ; & l'Entrepreneur de  
la Mine , voiant un débit con-  
stant de sa marchandise , lui don-  
na sans doute une valeur pro-  
portionnée à sa qualité ou à son  
poids contre les autres denrées  
ou marchandises qu'il recevoit  
en échange. Tandis que tous les  
Habitans regardoient ce métal  
comme une chose précieuse &  
durable , & s'efforçoient d'en  
posséder quelques pièces , l'En-  
trepreneur , qui seul en pouvoit  
distribuer , étoit en quelque fa-  
çon maître d'exiger en échange  
une quantité arbitraire des au-  
tres denrées & marchandises.

Supposons encore qu'on dé-  
couvrit au-delà de la Riviere du  
Tigris , & par conséquent hors  
de la Mésopotamie , une nou-  
velle Mine d'argent , dont les  
veines se trouverent incompara-  
blement plus riches & plus abon-  
dantes que celles du Mont Ni-

*du Commerce. I. PART. 133*  
phates, & que le travail de cette nouvelle Mine, d'où les eaux s'écouloient facilement, étoit bien moindre que celui de la première.

Il est bien naturel de croire que l'Entrepreneur de cette nouvelle Mine étoit en état de fournir de l'argent à bien plus bas prix, que celui du Mont Niphates; & que les Habitans de la Mésopotamie, qui désiroient de posséder des pièces & des ouvrages d'argent, trouvoient mieux leur compte de transporter leurs marchandises hors du País, & de les donner à l'Entrepreneur de la nouvelle Mine en échange de ce métal, que d'en prendre de l'Entrepreneur ancien. Celui-ci, se trouvant moins de débit, diminuoit nécessairement son prix; mais le nouvel Entrepreneur baissant à proportion le sien, l'ancien Entrepreneur devoit nécessaire-

134 *Essai sur la nature*  
ment cesser son travail, & alors le prix de l'argent, contre les autres marchandises & denrées, se regloit nécessairement sur celui qu'on y mettoit à la nouvelle Mine. L'argent coutoit donc moins alors aux Habitans au-delà du Tigris, qu'à ceux de la Mésopotamie, puisque ceux-ci étoient obligés de faire les frais d'un long transport de leurs denrées & de leurs marchandises pour acquérir de l'argent.

On peut aisément concevoir que lorsqu'on eut trouvé plusieurs Mines d'argent, & que les Propriétaires de terres eurent pris goût à ce métal, ils furent imités par les autres Ordres; & que les pieces & morceaux d'argent, lors même qu'ils n'étoient pas mis en œuvre, furent recherchés avec empressement, parceque rien n'étoit plus facile que d'en faire tels ouvrages qu'on vouloit, à proportion de la



*du Commerce. I. PART. 135*  
quantité & du poids qu'on en avoit. Comme ce métal étoit estimé au moins suivant la valeur qu'il coutoit pour sa production, quelques gens qui en possédoient, se trouvant dans quelques nécessités, pouvoient le mettre en gage pour emprunter les choses dont ils avoient besoin, & même le vendre ensuite tout-à-fait : de-là est venu l'habitude d'en régler la valeur à proportion de sa quantité, c'est-à-dire de son poids, contre toutes les denrées & marchandises. Mais comme on peut allier avec l'argent, le fer, le plomb, l'étain, le cuivre, &c., qui sont des métaux moins rares, & qu'on tire des Mines avec moins de frais, le troc de l'argent étoit sujet à beaucoup de tromperie, & cela fit que plusieurs Roïaumes ont établi des Hôtels-de-Monnoie pour certifier, par une fabrication publique, la véritable quan-

136      *Essai sur la nature*  
tité d'argent que contient cha-  
que piece, & pour rendre aux  
Particuliers qui y portent des  
barres ou lingots d'argent, la  
même quantité en pieces portant  
une empreinte ou certificat de  
la quantité véritable d'argent  
qu'elles contiennent.

Les frais de ces certificats ou  
fabrications sont païés quelque-  
fois par le Public ou par le  
Prince, c'est la méthode qu'on  
suivoit anciennement à Rome,  
& aujourd'hui en Angleterre ;  
quelquefois les Porteurs des ma-  
tieres d'argent supportent les  
frais de la fabrication, comme  
c'est l'usage en France.

On ne trouve presque jamais  
l'argent pur dans les Mines. Les  
Anciens ne savoient pas même  
l'art de l'affiner dans la dernière  
perfection. Ils fabriquoient tou-  
jours leurs Monnoies d'argent  
sur le fin ; & cependant celles  
qui nous restent des Grecs, des

*du Commerce. I. PART. 137*  
Romains, des Juifs & des Asiatiques, ne se trouvent jamais de la dernière finesse. Aujourd'hui on est plus habile : on a le secret de rendre l'argent pur. Les différentes manières de l'affiner ne sont point de mon sujet : plusieurs Auteurs en ont traité, & entr'autres, M. Boizard. Je remarquerai seulement qu'il y a beaucoup de frais à faire pour affiner l'argent, & que c'est la raison pour laquelle on préfère une once d'argent pur, par exemple, à deux onces d'argent qui contiennent une moitié de cuivre ou d'autre aloi. Il en coûte pour détacher cet aloi & pour tirer l'once d'argent réel qui est dans ces deux onces, au lieu que par une simple fonte on peut allier tout autre métal avec l'argent, en telle proportion qu'on veut. Si on allie quelquefois le cuivre avec l'argent pur, ce n'est que pour le rendre plus malléable,

138 *Essai sur la nature*

& plus propre pour les ouvrages qu'on en fait. Mais dans l'estimation de tout argent, le cuivre ou l'alliage n'est compté pour rien, & on ne considère que la quantité d'argent réel & véritable. C'est pour cela qu'on fait toujours un essai pour connoître cette quantité d'argent véritable.

Faire l'essai, n'est autre chose qu'affiner un petit morceau de la barre d'argent, par exemple, qu'on veut essayer, pour savoir combien elle contient de véritable argent, & pour juger de toute la barre par ce petit morceau. On coupe donc un petit morceau de la barre, de douze grains par exemple, & on le pèse exactement dans des balances qui sont si justes qu'il ne faut quelquefois que la millième partie d'un grain pour les faire trébucher. Ensuite on l'affine par l'eau-forte, ou par le feu, c'est-à-dire, on en détache le cuivre

*du Commerce. I. PART. 139*  
ou l'alliage. Lorsque l'argent est pur on le repese dans la même balance, & si le poids se trouve alors de onze grains, au lieu de douze qu'il y avoit, l'Essaieur dit que la barre est de onze *deniers de fin*, c'est-à-dire, qu'elle contient onze parties d'argent véritable, & une douzieme partie de cuivre ou d'alloy. Ce qui se comprendra encore plus facilement par ceux qui auront la curiosité de voir ces affinages. Il n'y a point d'autre mystere. L'essai de l'or se fait de même, avec cette seule différence, que les degrés de finesse de l'or se divisent en vingt-quatre parties, qu'on appelle *Karats*, à cause que l'or est plus précieux; & ces *Karats* sont divisés en trente-deuxiemes, au lieu qu'on ne divise les degrés de finesse de l'argent qu'en douze parties qu'on appelle *deniers*, & ces *deniers* en vingt-quatre grains chacun.

140 *Essai sur la nature*

L'usage a consacré à l'or & à l'argent le terme de valeur intrinseque, pour désigner & pour signifier la quantité d'or ou d'argent véritable que la barre de matiere contient : cependant dans cet essai je me suis toujours servi du terme de valeur intrinseque, pour fixer la quantité de terre & du travail qui entre dans la production des choses, n'ayant pas trouvé de terme plus propre pour exprimer ma pensée. Au reste je ne donne cet avertissement, qu'afin qu'on ne s'y trompe pas; & lorsqu'il ne sera pas question d'or & d'argent, le terme sera toujours bon, sans aucune équivoque.

Nous avons vu que les métaux, tels que l'or, l'argent, le fer, &c. servent à plusieurs usages, & qu'ils ont une valeur réelle, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leur production. Nous verrons dans la

*du Commerce. I. PART. 141*  
seconde partie de cet essai, que les Hommes ont été obligés par nécessité, de se servir d'une mesure commune, pour trouver dans le troc la proportion & la valeur des denrées & des marchandises dont ils vouloient faire échange. Il n'est question que de voir quelle doit être la denrée ou la marchandise qui est la plus propre pour cette mesure commune; & si ce n'a pas été la nécessité, & non le goût, qui a fait donner cette préférence, à l'or, à l'argent & au cuivre, dont on se sert généralement aujourd'hui pour cet usage.

Les denrées ordinaires, telles que les grains, les vins, la viande, &c., ont bien une valeur réelle, & servent aux usages de la vie; mais elles sont toutes périssables, & même incommodes pour le transport, & par conséquent peu propres pour servir de mesure commune.

142 *Essai sur la nature*

Les marchandises, c'est-à-dire, les draps, les linges, les cuirs, &c. sont périssables aussi, & ne peuvent se subdiviser sans changer en quelque chose leur valeur pour les usages des Hommes; elles occasionnent, comme les denrées, beaucoup de frais pour le transport; elles demandent même de la dépense pour les garder: par conséquent elles sont peu propres pour servir de mesure commune.

Les diamans, & les autres pierres précieuses, quand elles n'auroient pas une valeur intrinsèque, & qu'elles seroient estimées seulement par goût, seroient propres pour servir de mesure commune, si elles n'étoient pas reconnoissables, & si elles pouvoient se subdiviser sans déchet. Mais avec ces défauts & celui qu'elles ont de n'être pas propres pour l'utilité, elles ne peuvent servir de mesure commune.



*du Commerce.* I. PART. 143

Le fer, qui est toujours utile & assez durable, ne serviroit pas mal, si on n'en avoit pas d'autres plus propres. Il se consume par le feu; & par sa quantité il se trouve de trop grand volume. On s'en servoit depuis Lycurgue jusqu'à la Guerre du Peloponnese: mais comme sa valeur étoit nécessairement réglée sur l'intrinsèque ou à proportion de la terre & du travail qui entroit dans sa production, il en falloit une grande quantité pour une petite valeur. Ce qu'il y avoit de bifare, c'est qu'on en gâtoit la qualité, par le vinaigre, pour le rendre incapable de servir aux usages de l'homme, & pour le conserver seulement pour le troc: ainsi il ne pouvoit servir qu'au seul Peuple austere de Sparte, & n'a pû même continuer chez eux, dès qu'ils ont étendu leur communication avec les autres Pais. Pour ruiner les Lacé-

144 *Essai sur la nature*  
démoniens , il ne falloit que  
trouver de riches Mines de fer ,  
en faire de la monnoie sembla-  
ble à la leur , & tirer en échange  
leurs denrées & leurs marchan-  
dises , tandis qu'ils ne pouvoient  
rien échanger avec l'Etranger ,  
contre leur fer gâté. Aussi ne  
s'attachoient-ils alors à aucun  
commerce avec l'Etranger , s'oc-  
cupant uniquement à la Guerre.

Le plomb & l'étain ont le  
même désavantage de volume ,  
que le fer , & ils sont périssables  
par le feu : mais dans un cas de  
nécessité , ils ne serviroient pas  
mal pour le troc , si le cuivre n'y  
étoit pas plus propre & plus du-  
rable.

Le cuivre seul servoit de mon-  
noie aux Romains , jusqu'à l'an  
484 de la Fondation de Rome ; &  
en Suede , on s'en sert encore au-  
jourd'hui même , dans les gros  
paiemens : cependant il est de trop  
gros volume pour les paiemens  
considérables ,

*du Commerce. I. PART. 145*  
confidérables , & les Suédois mêmes aiment mieux être païés en or & en argent , qu'en cuivre.

Dans les Colonies d'Amérique , on s'est servi de Tabac , de Sucre & de Cacao pour monnoie ; mais ces marchandises , font de trop grand volume , périssables & inégales dans leur bonté ; par conséquent elles sont peu propres pour servir de monnoie ou de mesure commune des valeurs.

L'or & l'argent seuls sont de petit volume , d'égale bonté , faciles à transporter , à subdiviser sans déchet , commodes à garder , beaux & brillans dans les ouvrages qu'on en fait , & durables presque jusqu'à l'éternité. Tous ceux , qui se sont servis d'autre chose pour monnoie , en reviennent nécessairement à celle-ci , dès qu'ils en peuvent acquérir assez pour le troc. Il n'y

G

146 *Essai sur la nature*

a que dans le plus bas troc , que l'or & l'argent sont incommodes : pour la valeur d'un liard ou d'un denier , les pieces d'or & même d'argent , feroient trop petites pour être maniables. On dit que les Chinois dans les petits échanges coupoient avec des ciseaux , à de minces lames d'argent , de petites pieces qu'ils pesoient. Mais depuis leur commerce avec l'Europe , ils commencent à se servir de cuivre dans ces occasions.

Il n'est donc pas étonnant que toutes les Nations soient parvenues à se servir d'or & d'argent pour monnoie ou pour la mesure commune des valeurs , & de cuivre pour les petits échanges. L'utilité & le besoin les y ont déterminées , & non le goût ni le consentement. L'argent demande un grand travail , & un travail bien cher, pour sa produc-

*du Commerce. I. PART. 147*  
tion. Ce qui cause la cherté des Mineurs d'argent, c'est qu'ils ne vivent guere plus de cinq à six ans dans ce travail qui cause une grande mortalité ; de maniere qu'une petite piece d'argent correspond à autant de terre & de travail, qu'une grosse piece de cuivre.

Il faut que la monnoie ou la mesure commune des valeurs corresponde, réellement & intrinsequement, en prix de terre & de travail, aux choses qu'on en donne en troc. Sans cela elle n'auroit qu'une valeur imaginaire. Par exemple, si un Prince ou une République donnoient cours dans l'Etat à quelque chose qui n'eût point une telle valeur réelle & intrinseque, non-seulement les autres États ne la recevraient pas sur ce pié là, mais les Habitans mêmes la rejetteraient, lorsqu'ils s'apperce-

G ij

148 *Essai sur la nature*  
vroient du peu de valeur réelle. Lorsque les Romains vers la fin de la première Guerre Punique, voulurent donner à des *as* de cuivre du poids de deux onces la même valeur qu'avoient auparavant les *as* du poids d'une livre ou de douze onces ; cela ne put pas se soutenir long-tems dans le troc. Et l'on voit dans l'Histoire de tous les tems, que lorsque les Princes ont affoibli leurs monnoies en conservant la même valeur numeraire, toutes les marchandises & les denrées ont encheri dans la proportion de l'affoiblissement des monnoies.

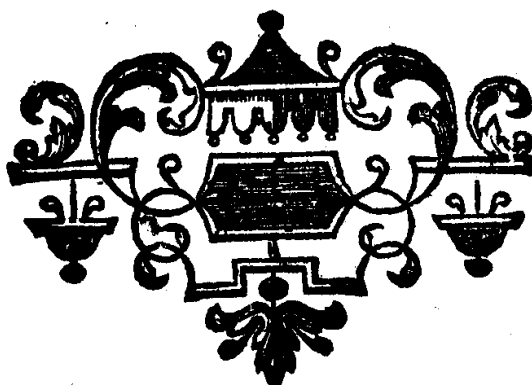
M. Locke dit que le consentement des Hommes a donné une valeur à l'or & à l'argent. On n'en peut pas douter, puisque la nécessité absolue n'y a point eu de part. C'est le même consentement qui a donné, &

*du Commerce. I. PART. 149*  
qui donne tous les jours , une valeur à la dentelle , au linge , aux draps fins , au cuivre , & autres métaux. Les Hommes , à parler absolument , pourroient subsister sans tout cela. Mais il n'en faut pas conclure que toutes ces choses n'aient qu'une valeur imaginaire. Elles en ont une , à proportion de la terre & du travail qui entrent dans leur production. L'or & l'argent , comme les autres marchandises & comme les denrées , ne peuvent être tirés qu'avec des frais proportionnés à la valeur qu'on leur donne à-peu-près ; & quelque chose que les Hommes produisent par leur travail , il faut que ce travail fournisse leur entretien. C'est le grand principe qu'on entend tous les jours de la bouche même des petites Gens qui n'entrent point dans

G iij

150 *Essai sur le Commerce.*  
nos spéculations, & qui vivent  
de leur travail ou de leurs en-  
treprises. *Il faut que tout le monde*  
*vive.*

*Fin de la premiere Partie.*





151



ESSAI  
SUR LA NATURE  
DU  
COMMERCE  
EN GÉNÉRAL.

---

*SECONDE PARTIE.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*Du Troc.*

**O**N a effaié de prouver ,  
dans la Partie précédente , que  
la valeur réelle de toutes les cho-  
ses à l'usage des Hommes , est  
leur proportion à la quantité de

G iv

152      *Essai sur la nature*  
terre employée pour leur production & pour l'entretien de ceux qui leur ont donné la forme. Dans cette seconde Partie, après avoir fait une recapitulation des différens degrés de bonté de la terre dans plusieurs Contrées, & des diverses especes de denrées qu'elle peut produire avec plus d'abondance selon sa qualité intrinseque, & après avoir supposé l'établissement des Bourgs & de leurs Marchés pour la facilité de la vente de ces denrées, on démontrera, par la comparaison des échanges qui se pourroient faire, en vin contre du drap, en blé contre des souliers, des chapeaux, &c., & par la difficulté que causeroit le transport de ces différentes denrées ou marchandises, l'impossibilité qu'il y avoit à statuer leur valeur intrinseque respectivo, & la nécessité absolue où les Hommes

*du Commerce. II. PART. 153*  
se font trouvés de chercher un être de facile transport, non corruptible, & qui put avoir dans son poids une proportion, ou une valeur, égale aux différentes denrées & aux marchandises, tant nécessaires que commodes. De-là est venu le choix de l'Or & de l'Argent pour le gros commerce, & du cuivre pour le bas trafic.

Ces métaux sont non-seulement durables, de facile transport, mais encore correspondent à un grand emploi de superficie de terre pour leur production; ce qui leur donne la valeur réelle qu'on cherchoit, pour avoir un équivalent.

M. Locke, qui ne s'est attaché qu'aux prix des Marchés, comme tous les autres Ecrivains Anglois qui ont travaillé sur cette matiere, établit que la valeur de toutes choses est proportionnée à leur abondance ou à leur ra-

G v

154 *Essai sur la nature*  
reté, & à l'abondance ou à la rareté de l'argent contre lequel on les échange. On fait en général que le prix des denrées & des Marchandises a été augmenté en Europe, depuis qu'on y a apporté des Indes occidentales, une si grande quantité d'argent.

Mais j'estime qu'il ne faut pas croire en général que le prix des choses au Marché doive être proportionné à leur quantité & à celle de l'argent qui circule actuellement dans le lieu, parce que les denrées & les marchandises, qu'on transporte pour être vendues ailleurs, n'influent pas sur le prix de celles qui restent. Par exemple, si dans un Bourg où il y a deux fois plus de blé qu'on n'y en consomme, on comparoit cette quantité entière à la quantité d'argent, le blé seroit plus abondant à proportion, que l'argent qu'on destine à l'acheter; cependant le prix du marché se

*du Commerce. II. PART. 155*  
 soutiendra, tout de même que s'il n'y avoit que la moitié de cette quantité de blé, parceque l'autre moitié peut, & même doit, être envoiée dans la Ville, & que les frais de voiture se trouveront dans le prix de la Ville, qui est toujours plus haut à proportion que celui du Bourg. Mais, hors le cas de l'esperance de vendre à un autre Marché, j'estime que l'idée de M. Locke est juste dans le sens du Chapitre suivant & non autrement.

---

## CHAPITRE II.

### *Des prix des Marchés.*

**S**UPPOSONS les Bouchers d'un côté & les Acheteurs de l'autre. Le prix de la viande se déterminera après quelques altercations ; & une livre de Bœuf sera à-peu-près en valeur à une piece

G vj

156     *Essai sur la nature*  
d'argent, comme tout le Bœuf,  
qu'on expose en vente au Mar-  
ché, est à tout l'argent qu'on  
y apporte pour acheter du Bœuf.  
Cette proportion se règle par  
l'altercation. Le Boucher sou-  
tient son prix sur le nombre  
d'acheteurs qu'il voit; les Ache-  
teurs, de leur côté, offrent  
moins selon qu'ils croient que  
le Boucher aura moins de dé-  
bit: le prix réglé par quelques-  
uns est ordinairement suivi par  
les autres. Les uns sont plus ha-  
biles à faire valoir leur marchan-  
dise, les autres plus adroits à la  
décréditer. Quoique cette mé-  
thode de fixer les prix des cho-  
ses au Marché n'ait aucun fon-  
dement juste ou géométrique,  
puisqu'elle dépend souvent de  
l'empressement ou de la facilité  
d'un petit nombre d'Acheteurs,  
ou de Vendeurs; cependant il  
n'y a pas d'apparence qu'on puif-  
se y parvenir par aucune autre

*du Commerce. II. PART. 157*  
voie plus convenable. Il est constant que la quantité des denrées ou des marchandises mises en vente, proportionnée à la demande ou à la quantité des Acheteurs, est la base sur laquelle on fixe, ou sur laquelle on croit toujours fixer, les prix actuels des Marchés; & qu'en général, ces prix ne s'écartent pas beaucoup de la valeur intrinsèque.

Autre supposition. Plusieurs Maîtres d'hôtels ont reçu l'ordre, dans la première saison, d'acheter des Pois verts. Un Maître a ordonné l'achat de dix litrons pour 60 liv. un autre de dix litrons pour 50 liv. un troisième en demande dix pour 40 l. & un quatrième dix pour 30 l. Afin que ces ordres puissent être exécutés, il faudroit qu'il y eut au Marché quarante litrons de pois verts. Supposons qu'il ne s'y en trouve que vingt: les Vendeurs voyant beaucoup d'Ache-

158 *Essai sur la nature*  
teurs soutiendront leur prix, & les Acheteurs monteront jusqu'à celui qui leur est prescrit; de sorte que ceux qui offrent 60 liv. pour dix litrons seront les premiers servis. Les Vendeurs, voyant ensuite que personne ne veut monter au-dessus de 50 liv. lâcheront les dix autres litrons à ce prix, mais ceux qui avoient ordre de ne pas excéder 40 & 30 livres s'en retourneront sans rien emporter.

Si au lieu de quarante litrons, il s'en trouve quatre cens, non-seulement les Maîtres d'hôtels auront les pois verts beaucoup au-dessous des sommes qui leur étoient prescrites, mais les Vendeurs, pour être préférés les uns aux autres par le petit nombre d'Acheteurs, baisseront leurs pois verts, à-peu-près à leur valeur intrinsèque, & dans ce cas plusieurs Maîtres d'hôtels qui n'avoient point d'ordre en acheteront.



*du Commerce. II. PART. 159*

Il arrive souvent que les Vendeurs, en voulant trop soutenir leur prix au Marché, manquent l'occasion de vendre avantageusement leurs denrées, ou leurs marchandises, & qu'ils y perdent. Il arrive aussi qu'en soutenant ces prix ils pourront souvent vendre plus avantageusement un autre jour.

Les Marchés éloignés peuvent toujours influencer sur les prix du Marché où l'on est : si le blé est extrêmement cher en France, il hauffera en Angleterre & dans les autres Pays voisins.

---

### CHAPITRE III.

*De la circulation de l'Argent.*

**C**'Est une idée commune en Angleterre qu'un Fermier doit faire trois rentes. 1<sup>o</sup>. la rente principale & véritable qu'il paie

160 *Essai sur la nature*  
au Propriétaire , & qu'on suppose égale en valeur au produit du tiers de la Ferme ; une seconde rente pour son entretien & celui des Hommes & des Chevaux dont il se sert pour cultiver la Ferme , & enfin une troisième rente qui doit lui demeurer, pour faire profiter son entreprise.

On a généralement la même idée dans les autres Etats de l'Europe ; quoique dans quelques Etats, comme dans le Milanez , le Fermier donne au Propriétaire la moitié du produit de la terre au lieu du tiers ; & que plusieurs Propriétaires dans tous les Etats, tâchent d'affermier leurs terres le plus haut qu'ils peuvent : mais lorsque cela se fait au-dessus du tiers du produit , les Fermiers sont ordinairement bien pauvres. Je ne doute pas que le Propriétaire Chinois ne retire de son Fermier plus des trois quarts du produit de la terre.

*du Commerce. II. PART. 161*

Cependant lorsqu'un Fermier a des fonds pour conduire l'entreprise de sa Ferme, le Propriétaire, qui lui donne sa Ferme pour le tiers du produit, sera sûr de son paiement, & se trouvera mieux d'un tel marché, que s'il donnoit sa Ferme à un plus haut prix à un Fermier gueux, au hasard de perdre toute sa rente. Plus la Ferme sera grande & plus le Fermier sera à son aise. C'est ce qui se voit en Angleterre, où les Fermiers sont ordinairement plus aisés que dans les autres Pais où les Fermes sont petites.

La supposition donc que je suivrai dans cette recherche de la circulation de l'argent sera que les Fermiers font trois rentes, & même qu'ils dépensent la troisième rente pour vivre plus commodement, au lieu de l'épargner. C'est en effet le cas du

162 *Essai sur la nature*  
plus grand nombre des Fermiers  
de tous les Etats.

Toutes les denrées de l'Etat, sortent, directement ou indirectement, des mains des Fermiers, aussi-bien que tous les matériaux dont on fait de la marchandise. C'est la terre qui produit toutes choses excepté le Poisson ; encore faut-il que les Pêcheurs qui prennent le poisson soient entretenus du produit de la terre.

Il faut donc considérer les trois rentes du Fermier, comme les principales sources, ou pour ainsi dire le premier mobile de la circulation dans l'Etat. La première rente doit être payée au Propriétaire, en argent comptant ; pour la seconde & la troisième rente il faut de l'argent comptant pour le fer, l'étain, le cuivre, le sel, le sucre, les draps, & généralement pour toutes les marchandises de la Ville qui sont con-

*du Commerce. II. PART. 163*  
fumées à la Campagne ; mais tout cela n'excede guere la sixieme partie du total , ou des trois Rentes. Pour ce qui est de la nourriture & de la boisson des Habitans de la Campagne , il ne faut pas nécessairement de l'argent comptant pour se la procurer.

Le Fermier peut brasser sa biere , ou faire son vin sans dépenser d'argent comptant , il peut faire son pain , tuer les Bœufs , les Moutons , les Cochons , &c. qu'on mange à la Campagne ; il peut paier en blés , en viande & en boisson , la plupart de ses Assistans , non-seulement Manœuvriers , mais encore Artisans de la Campagne , en évaluant ses denrées au prix du Marché le plus proche , & le travail au prix ordinaire du lieu.

Les choses nécessaires à la vie sont la nourriture , le vêtement & le logement. On n'a pas be-

164 *Essai sur la nature*  
foin d'argent comptant pour se procurer la nourriture à la Campagne, comme on vient de l'expliquer. Si on y fait du gros linge & de gros draps, si on y bâtit des Maisons, comme cela se pratique souvent, le travail de tout cela peut se paier en troc par évaluation, sans que l'argent comptant y soit nécessaire.

Le seul argent comptant qui est nécessaire à la Campagne, fera donc celui qu'il faut pour paier la rente principale du Propriétaire & les marchandises que la Campagne tire nécessairement de la Ville, telles que les couteaux, les ciseaux, les épingles, les aiguilles, les draps pour quelques Fermiers ou autres gens aisés, la batterie de cuisine, la vaisselle & généralement tout ce qu'on tire de la Ville.

J'ai déjà remarqué qu'on estime que la moitié des Habitans d'un Etat demeure dans les

*du Commerce. II. PART. 165*  
Villes , & par conséquent que ceux des Villes dépensent plus que la moitié du produit des terres. Il faut par conséquent de l'argent comptant , non - seulement pour la rente du Propriétaire , qui correspond au tiers du produit , mais aussi pour les marchandises de Ville , consommées à la Campagne , qui peuvent correspondre à quelque chose de plus qu'au sixième du produit de la terre. Or un tiers & un sixième font la moitié du produit : par conséquent il faut que l'argent comptant , qui circule à la Campagne , soit égal au moins à la moitié du produit de la terre , au moyen de quoi l'autre moitié quelque chose moins , peut se consommer à la Campagne , sans qu'il soit besoin d'argent comptant.

La circulation de cet argent se fait en ce que les Propriétaires dépensent en détail , dans la

166 *Essai sur la nature*

Ville, les rentes que les Fermiers leur ont payées en gros articles, & que les Entrepreneurs des Villes, comme les Bouchers, les Boulangers, les Brasseurs, &c. ramassent peu-à-peu ce même argent, pour acheter des Fermiers, en gros articles, les Bœufs, le blé, l'orge, &c. Ainsi toutes les grosses sommes d'argent sont distribuées par petites sommes, & toutes les petites sommes sont ensuite ramassées pour faire des paiemens de grosses sommes aux Fermiers, directement ou indirectement, & cet argent passe toujours en gage tant en gros qu'en détail.

Lorsque j'ai dit qu'il faut nécessairement pour la circulation de la Campagne, une quantité d'argent, souvent égale en valeur à la moitié du produit des terres, c'est la moindre quantité; & pour que la circulation de la Campagne se fasse avec facilité, je



*du Commerce.* II. PART. 167  
supposerai que l'argent comptant qui doit conduire la circulation des trois rentes, est égal en valeur à deux de ces rentes, ou égal au produit des deux tiers de la terre. On verra par plusieurs circonstances dans la suite, que cette supposition n'est pas bien loin de la vérité.

Supposons maintenant que l'argent qui conduit toute la circulation d'un petit Etat, est égal à dix mille onces d'argent, & que tous les paiemens qu'on fait de cet argent, de la Campagne à la Ville, & de la Ville à la Campagne, se font une fois l'an; que ces dix mille onces d'argent font égales en valeur, à deux rentes des Fermiers, ou aux deux tiers du produit des terres. Les rentes des Propriétaires correspondront à cinq mille onces, & toute la circulation d'argent, qui restera entre les gens de la Campagne & ceux de la Ville, & qui

168     *Essai sur la nature*  
doit se faire par paiemens annuels, correspondra aussi à cinq mille onces.

Mais si les Propriétaires de terres stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par semestre au lieu de paiemens annuels, & si les Débiteurs des deux dernières rentes font aussi leur paiemens tous les six mois, ce changement dans les paiemens changera le train de la circulation : & au lieu qu'il falloit auparavant dix mille onces pour faire les paiemens une fois l'an, il ne faudra maintenant que cinq mille onces, parceque cinq mille onces païées en deux fois auront le même effet que dix mille onces païées en une seule fois.

De plus si les Propriétaires stipulent avec leurs Fermiers les paiemens par quartier, ou s'ils se contentent de recevoir de leurs Fermiers les Rentes à mesure que les quatre Saisons de l'année les  
mettent

*du Commerce.* II. PART. 169  
mettent en état de vendre leurs denrées , & si tous les autres paiemens se font par quartiers , il ne faudra que deux mille cinq cens onces pour la même circulation qui auroit été conduite par dix mille onces en paiemens annuels. Par conséquent , supposant que tous les paiemens se fassent par quartiers dans le petit état en question , la proportion de la valeur de l'argent nécessaire pour la circulation est au produit annuel des terres , c'est-à-dire , aux trois rentes , comme 2500 liv. est à 15000 liv. ou comme 1 à 6 , de telle sorte que l'argent correspondroit à la sixieme partie du produit annuel des terres.

Mais attendu que chaque branche de la circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs , que la consommation de la nourriture se fait par des paiemens journaliers , ou

H

170 *Essai sur la nature*  
par semaines ou par mois , &  
que celle du vêtement , quoique  
faite dans les Familles tous les  
ans , tous les six mois , ne laisse  
pas de se faire dans des tems  
différens par les uns & par les  
autres ; que la circulation pour  
la boisson se fait journellement  
pour le plus grand nombre ; que  
celle de la petite biere , des char-  
bons & de mille autres bran-  
ches de consommation est fort  
prompte ; il sembleroit que la pro-  
portion que nous avons établie  
dans les paiemens par quartiers  
seroit trop forte , & qu'on pour-  
roit conduire la circulation d'un  
produit de terre de quinze mille  
onces d'argent avec beaucoup  
moins que deux mille cinq cens  
onces d'argent comptant.

Cependant puisque les Fer-  
miers sont dans la nécessité de  
faire de gros paiemens aux Pro-  
priétaires au moins tous les quar-  
tiers , & que les droits que le

*du Commerce. II. PART. 171*  
Prince ou l'Etat perçoivent sur la consommation sont accumulés par les Receveurs pour faire de gros paiemens aux Receveurs généraux; il faut bien une quantité suffisante d'argent comptant dans la circulation pour que ces gros paiemens puissent se faire avec facilité, sans empêcher la circulation du courant pour ce qui regarde la nourriture & le vêtement des habitans.

On sentira bien par ce que je viens de dire, que la proportion de la quantité d'argent comptant nécessaire pour la circulation d'un Etat n'est pas une chose incompréhensible, & que cette quantité peut être plus grande ou plus petite dans les Etats, suivant le train qu'on y fait & la vitesse des paiemens. Mais il est bien difficile de rien statuer de précis sur cette quantité en général, qui peut être différente à proportion dans différens Pais,

H ij

172 *Essai sur la nature*  
& ce n'est que par forme de conjecture que je dis en général, que » l'argent comptant, nécessaire pour conduire la circulation & le troc dans un Etat, » est à-peu-près égal en valeur » au tiers des rentes annuelles » des Propriétaires de terres.

Que l'argent soit rare, ou abondant, dans un Etat, cette proportion ne variera pas beaucoup, parceque dans les Etats où l'argent est abondant on afferme les terres plus haut, & plus bas dans ceux où l'argent est plus rare; c'est une règle qui se trouvera toujours véritable dans tous les tems. Mais il arrive ordinairement, dans les Etats où l'argent est plus rare, qu'il y a plus de troc par évaluation, que dans ceux où l'argent est plus abondant, & par conséquent la circulation est censée plus prompte & moins retardée que dans les Etats où l'argent est moins

*du Commrce. II. PART. 173*  
rare. Ainsi pour juger de la quantité de l'argent qui circule, il faut toujours considerer la vîteſſe de ſa circulation.

Dans la ſuppoſition que l'argent qui circule eſt égal au tiers de toutes les rentes des propriétaires des terres, & que ces rentes ſont égales au tiers du produit annuel des mêmes terres, il ſ'enſuit que » l'argent qui circule dans un Etat eſt égal en » valeur à la neuvieme partie de » tout le produit annuel des terres.

Le Chevalier Guillaume Petty, dans un Manuſcrit de l'année 1685, ſuppoſe ſouvent l'argent qui circule, égal en valeur au dixieme du produit des terres, ſans dire pourquoi. Je crois que c'eſt un jugement qu'il forma ſur l'expérience & ſur la pratique qu'il avoit, tant de l'argent qui circuloit alors en Irlande, dont il avoit arpenté la plus grande par-

H iij

174 *Essai sur la nature*  
tie des terres, que des denrées dont il faisoit une estimation à vue d'œil. Je ne me suis pas beaucoup éloigné de son idée; mais j'ai mieux aimé comparer la quantité d'argent qui circule, aux rentes des propriétaires, qui se paient ordinairement en argent, & dont on peut aisément savoir la valeur par une taxe égale sur les terres, que de comparer la quantité de l'argent aux denrées ou au produit des terres, dont le prix varie journellement aux Marchés, & dont même une grande partie se consomment sans passer par ces Marchés. Je donnerai, dans le Chapitre suivant, plusieurs raisons confirmées par des exemples, pour fortifier ma supposition. Cependant je la crois utile quand même elle ne se trouveroit pas physiquement vraie dans aucun Etat. Elle suffit si elle approche de la vérité, & si elle empêche les



*du Commerce.* II. PART. 175  
Conducteurs des Etats de se former des idées extravagantes de la quantité d'argent qui y circule : car il n'est point de connoissance où l'on soit si sujet à s'abuser , que dans celle des calculs , lorsqu'on les laisse à la conduite de l'imagination ; au lieu qu'il n'y a point de connoissance plus démonstrative , lorsqu'on les conduit par un détail de faits.

Il y a des Villes & des Etats qui n'ont aucune terre qui leur appartiennent , & qui subsistent , en échangeant leur travail ou Manufacture contre le produit des terres d'autrui : telles sont Hambourg , Dantzick , plusieurs autres Villes impériales , & même une partie de la Hollande. Dans ces Etats il paroît plus difficile de former un jugement de la circulation. Mais si on pouvoit faire un jugement des terres Etrangères qui fournissent leur subsistance , le calcul ne diffère-

H iv

176 *Essai sur la nature*  
roit pas probablement de celui  
que je fais pour les autres Etats  
qui subsistent principalement de  
leurs propres fonds, & qui sont  
l'objet de cet Essai.

A l'égard de l'argent comptant  
nécessaire pour conduire un com-  
merce avec l'Etranger, il semble  
qu'il n'en faut pas d'autre que  
celui qui circule dans l'Etat,  
lorsque la balance du commerce  
avec l'Etranger est égale, c'est-  
à-dire, lorsque les denrées & les  
marchandises qu'on y envoie  
sont égales en valeur à celles  
qu'on en reçoit.

Si la France envoie des draps  
en Hollande, & si elle en reçoit  
des épiceries, pour la même va-  
leur, le propriétaire qui con-  
somme ces épiceries en paie la  
valeur à l'Épicier, & l'Épicier  
paie cette même valeur au Ma-  
nufacturier de draps, à qui la  
même valeur est due en Hollande  
pour le drap qu'il y a envoyé.

*du Commerce. II. PART. 177*  
Cela se fait par Lettres de change dont j'expliquerai la nature dans la suite. Ces deux paiemens en argent se font en France hors la rente du propriétaire, & il ne sort pas pour cela aucun argent de France. Tous les autres ordres qui consomment les Epiceries d'Hollande les paient de même à l'Epicier; savoir, ceux qui subsistent de la premiere rente, c'est-à-dire, de celle du propriétaire, les paient de l'argent de la premiere rente, & ceux qui subsistent par les deux dernieres rentes, soit à la Campagne, soit à la Ville, paient l'Epicier directement ou indirectement de l'argent qui conduit la circulation des deux dernieres rentes. L'Epicier paie encore cet argent au Manufacturier pour ses Lettres de change sur Hollande; & il ne faut pas d'augmentation d'argent dans un Etat pour la circulation, par rapport au com-

H v

178 *Essai sur la nature*  
merce avec l'Etranger , lorsque la balance de ce commerce est égale. Mais si cette balance n'est pas égale , c'est-à-dire , si on vend en Hollande plus de marchandise qu'on n'en tire , ou si l'on en tire plus qu'on n'y en envoie , il faut de l'argent pour l'excédent , & que la Hollande en envoie en France , ou que la France en envoie en Hollande : ce qui augmentera , ou diminuera , la quantité d'argent sonnante qui circule en France.

Il peut même arriver que lorsque la balance est égale avec l'Etranger , le commerce avec ce même Etranger retarde la circulation de l'argent comptant , & par conséquent demande une plus grande quantité d'argent par rapport à ce commerce.

Par exemple , si les Dames françoises , qui portent des étoffes de France , veulent porter des velours de Hollande , qui sont

*du Commerce. II. PART. 179*  
compensés par les draps qu'on y envoie, elles paieront ces velours aux Marchands qui les ont tirés de Hollande, & ces Marchands les paieront aux Manufacturiers. Cela fait que l'argent passe par plus de mains, que si ces Dames portoient leur argent aux Manufacturiers, & se contentoient d'étoffes de France. Lorsque le même argent passe par les mains de plusieurs Entrepreneurs, la vitesse de la circulation en est ralentie. Mais il est difficile de faire une estimation juste de ces sortes de retardemens, qui dépendent de plusieurs circonstances : car dans l'exemple présent, si les Dames ont païé aujourd'hui le velours au Marchand, & si demain le Marchand le paie au Manufacturier pour sa Lettre de change sur Hollande; si le Manufacturier le paie le lendemain au Marchand de laine, & celui-ci le jour d'après au Fer-

H vj

180 *Essai sur la nature*  
mier, il se peut faire que le Fermier le gardera en caisse plus de deux mois pour achever le paiement du quartier de rente qu'il doit faire au propriétaire; & par conséquent cet argent auroit pu circuler deux mois entre les mains de cent Entrepreneurs, sans retarder dans le fond la circulation nécessaire de l'Etat.

Après tout, on doit considérer la rente principale du propriétaire, comme la branche la plus nécessaire & la plus considérable de l'argent par rapport à la circulation. Si le propriétaire demeure dans la Ville, & que le Fermier vende dans la même Ville toutes ses denrées, & y achete toutes les marchandises nécessaires pour la consommation de la Campagne, l'argent comptant peut toujours rester dans la Ville. Le Fermier y vendra les denrées qui excéderont la moitié du produit de sa ferme; il paiera dans la même

*du Commerce. II. PART. 181*  
Ville l'argent du tiers de ce produit à son propriétaire, & il paiera le surplus aux Marchands ou Entrepreneurs, pour les marchandises qui doivent être consommées à la Campagne. Cependant dans ce cas même, comme le Fermier vend ses denrées par gros articles, & que ces grosses sommes doivent être ensuite distribuées dans le détail, & être de nouveau ramassées pour servir aux gros paiemens des Fermiers, la circulation rend toujours le même effet (à la vitesse près) que si le Fermier emportoit l'argent de ses denrées à la Campagne, pour le renvoyer ensuite à la Ville.

La circulation consiste toujours en ce que les grosses sommes que le Fermier tire de la vente de ses denrées sont distribuées dans le détail, & ensuite ramassées pour faire de gros paiemens. Soit que cet argent sorte

182     *Essai sur la nature*  
en partie de la Ville ou qu'il y  
reste en entier, on peut le con-  
siderer comme faisant la circu-  
lation de la Ville & de la Cam-  
pagne. Toute la circulation se  
fait entre les habitans de l'Etat,  
& tous ces habitans sont nourris  
& entretenus de toute façon du  
produit des terres & du crû de  
la campagne.

Il est vrai que la laine, par  
exemple, qu'on tire de la Cam-  
pagne, lorsqu'on en fait du drap  
dans la Ville, vaut quatre fois  
plus qu'elle ne valoit. Mais cette  
augmentation de valeur, qui est  
le prix du travail des Ouvriers, &  
des Manufacturiers de la Ville,  
se change encore contre les den-  
rées de la Campagne qui servent  
à entretenir ces Ouvriers.





*du Commerce. II. PART. 183*

## CHAPITRE IV.

*Autre réflexion sur la vitesse ou  
la lenteur de la circulation de  
l'argent, dans le troc.*

**S**UPPOSONS que le Fermier paie 1300 onces d'argent par quartier au propriétaire, que celui-ci en distribue en détail toutes les semaines 100 onces au Boulanger, au Boucher, &c., & que ces Entrepreneurs fassent retourner ces 100 onces toutes les semaines au Fermier, de manière que le Fermier ramasse par semaine autant d'argent que le propriétaire en dépense. Dans cette supposition il n'y aura que 100 onces d'argent en circulation perpétuelle, & les autres 1200 onces demeureront en caisse, partie entre les mains du propriétaire, & partie entre les mains du Fermier.

184 *Essai sur la nature*

Mais il arrive rarement que les propriétaires répandent leurs rentes dans une proportion constante & réglée. A Londres, sitôt qu'un propriétaire reçoit sa rente, il en met la plus grande partie entre les mains d'un Orfèvre, ou d'un Banquier, qui la prêtent à intérêt, par conséquent cette partie circule; ou bien ce propriétaire en emploie une bonne partie dans l'achat de plusieurs choses nécessaires au ménage; & avant qu'il puisse recevoir un second quartier, il empruntera peut-être de l'argent. Ainsi l'argent de ce premier quartier circulera en mille manières avant qu'il puisse être ramassé & remis entre les mains du Fermier, pour servir à faire le paiement du second quartier.

Lorsque le tems du paiement de ce second quartier sera venu, le Fermier vendra ses denrées par gros articles; & ceux qui

*du Commerce. II. PART. 185*  
achètent les bœufs , les blés , les foins , &c. , en auront auparavant ramassé le prix , dans le détail : ainsi l'argent du premier quartier aura circulé dans les canaux du détail pendant près de trois mois , avant que d'être ramassé par les Entrepreneurs du détail , & ceux-ci le donneront au Fermier , qui en fera le paiement du second quartier. Il sembleroit par-là qu'une moindre quantité d'argent comptant , que celle que nous avons supposée , pourroit suffire à la circulation d'un Etat.

Tous les trocs qui se font par évaluation ne demandent guere d'argent comptant. Si un Brasseur fournit à un Drapier la biere qu'il consomme dans sa Famille ; & si le Drapier fournit réciproquement au Brasseur les draps dont il a besoin , le tout au prix courant du Marché réglé le jour de la livraison , il ne faut d'autre

186 *Essai sur la nature*

argent comptant, entre ces deux Commerçans, que la somme qui paiera la différence de ce que l'un a fourni de plus.

Si un Marchand, dans un Bourg, envoie à un correspondant dans la Ville des denrées de la Campagne pour vendre, & si celui-ci renvoie au premier les marchandises de la Ville dont on fait la consommation à la Campagne, la correspondance durant toute l'année entre ces deux Entrepreneurs, & la confiance mutuelle leur faisant porter en compte leurs denrées & leurs marchandises au prix des Marchés respectifs, il ne faudra d'autre argent réel pour conduire ce commerce, que la balance que l'un devra à l'autre à la fin de l'année; encore pourra-t-on porter cette balance à compte nouveau pour l'année suivante, sans déboursier aucun argent effectif. Tous les Entre-

*du Commerce. II. PART. 187*  
preneurs d'une Ville, qui ont continuellement affaire les uns aux autres peuvent pratiquer cette méthode ; & ces trocs par évaluations semblent épargner beaucoup d'argent comptant dans la circulation, ou du moins en accélérer le mouvement, en le rendant inutile dans plusieurs mains où il devroit nécessairement passer sans cette confiance & cette maniere de troquer par évaluation. Aussi ce n'est pas sans raison, qu'on dit communément, la confiance dans le commerce rend l'argent moins rare.

Les Orfèvres & les Banquiers publics, dont les billets passent couramment en paiement, comme l'argent comptant, contribuent aussi à la vitesse de la circulation, qui seroit retardée s'il falloit de l'argent effectif dans tous les paiemens où l'on se contente de ces billets ; & bien que ces Orfèvres & Banquiers gar-

188 *Essai sur la nature*

dent toujours en caisse une bonne partie de l'argent effectif qu'ils ont reçu en faisant leurs billets, ils ne laissent pas de répandre aussi dans la circulation une quantité considérable de cet argent effectif, comme je l'expliquerai ci-après, en traitant des Banques publiques.

Toutes ces réflexions semblent prouver qu'on pourroit conduire la circulation d'un Etat, avec bien moins d'argent effectif, que celui que j'ai supposé nécessaire pour cela; mais les inductions suivantes paroissent les contrebaler, & contribuer au retardement de cette même circulation.

Je remarquerai d'abord que toutes les denrées sont produites à la Campagne par un travail qui peut se conduire, absolument parlant, avec peu ou point d'argent effectif, comme je l'ai déjà souvent insinué: mais toutes les

*du Commerce. II. PART. 189*  
marchandises se font dans les Villes ou dans les Bourgs par un travail d'Ouvriers qu'il faut paier en argent effectif. Si une Maison a couté cent mille onces d'argent à bâtir, toute cette somme, ou au moins la plus grande partie, doit avoir été païée toutes les semaines dans le menu troc au Faiseur de briques, aux Maçons, aux Menuisiers, &c. directement ou indirectement. La dépense des petites Familles, qui dans une Ville font toujours le plus grand nombre, ne se fait nécessairement qu'avec de l'argent effectif; & dans ce bas troc le crédit, l'évaluation, & les billets ne peuvent avoir lieu. Les Marchands ou Entrepreneurs de détail demandent de l'argent comptant pour prix des choses qu'ils fournissent; ou s'ils se fient à quelque Famille pour quelques jours ou quelques mois, ils ont besoin d'un bon paiement en

190 *Essai sur la nature*  
argent. Un Sellier qui vend un carosse quatre cens onces d'argent en billets, fera dans la nécessité de convertir ces billets en argent effectif, pour paier tous les matériaux & tous les Ouvriers qui ont travaillé à son carosse s'il en a eu le travail à crédit, ou, s'il en a fait les avances, pour en faire un nouveau. La vente du carosse lui laissera le profit de son entreprise, & il dépensera ce profit à l'entretien de sa famille. Il ne pourroit se contenter de billets, qu'en cas qu'il pût mettre quelques choses de côté ou à intérêts.

La consommation des habitans d'un Etat n'est, dans un sens, uniquement que pour leur nourriture. Le logement, le vêtement, les meubles, &c. correspondent à la nourriture des Ouvriers qui y ont travaillé; & dans les Villes tout le boire & le manger ne se paie nécessaire-



*du Commerce.* II. PART. 191  
ment qu'avec de l'argent effectif. Dans les familles des propriétaires, en Ville, le manger se paie tous les jours ou toutes les semaines ; le vin dans leurs familles se paie toutes les semaines ou tous les mois ; les chapeaux, les bas, les fouliers, &c. se paient ordinairement avec de l'argent effectif, au moins ils correspondent à de l'argent comptant par rapport aux Ouvriers qui y ont travaillé. Toutes les sommes qui servent à faire de gros paiemens sont divisées, distribuées & répandues nécessairement en petits paiemens, pour correspondre à la subsistance des Ouvriers, des Valets, &c., & toutes ces petites sommes sont aussi nécessairement ramassées & réunies par les bas Entreprenneurs & par les Détailliers qui sont employés à la subsistance des habitans, pour faire de gros paiemens lorsqu'ils achètent les denrées des Fer-

192 *Essai sur la nature*  
miers. Un Cabaretier à biere ramasse par fols & par livres, les sommes qu'il paie au Brasseur, & celui-ci s'en fert pour paier tous les grains & les matériaux qu'il tire de la Campagne. On ne feroit rien imaginer de ce qu'on achete à prix d'argent dans un Etat, comme meubles, marchandises, &c. dont la valeur ne corresponde à la subsistance de ceux qui y ont travaillé.

La circulation dans les Villes est conduite par des Entrepreneurs, & correspond toujours, directement ou indirectement, à la subsistance des Valets, des Ouvriers, &c. Il n'est pas concevable qu'elle puisse se faire dans le bas détail sans argent effectif. Les billets peuvent servir de jettons dans les gros paiemens pour quelque intervalle de tems; mais lorsqu'il faut distribuer & répandre les grosses sommes dans le troc du menu, comme

*du Commerce. II. PART. 193*  
comme il en faut toujours plutôt ou plutôt dans le courant de la circulation d'une Ville, les billets n'y peuvent pas servir, & il faut de l'argent effectif.

Tout cela présupposé : tous les ordres d'un Etat, qui ont de l'économie, épargnent, & tiennent hors de la circulation, de petites sommes d'argent comptant, jusqu'à ce qu'ils en aient suffisamment pour les mettre à intérêts ou à profit.

Plusieurs gens avarés & craintifs enterrent & reserrent toujours de l'argent effectif pendant des intervalles de tems assez considérables.

Plusieurs Propriétaires, Entrepreneurs, & autres, gardent toujours quelque argent comptant dans leurs poches ou dans leurs caisses, contre les cas imprévus, & pour n'être point à sec. Si un Seigneur a remarqué que pendant l'espace d'un an, il ne s'est

I

194 *Essai sur la nature*

jamais vu moins de vingt louis dans sa poche, on peut dire que cette poche à tenu vingt louis hors de la circulation pendant l'année. On n'aime pas à dépenser jusqu'au dernier sou, on est bien aisé de n'être pas dégarni tout-à-fait, & de recevoir un nouveau renfort avant que de paier, même une dette, de l'argent que l'on a.

Le Bien des Mineurs & des Plaideurs est souvent déposé en argent comptant, & retenu hors de la circulation.

Outre les gros paiemens qui passent par les mains des Fermiers dans les quatre termes de l'année, il s'en fait plusieurs autres, d'Entrepreneurs à Entrepreneurs dans les mêmes termes, aussi bien que dans des tems différens, & des Emprunteurs aux Prêteurs d'argent. Toutes ces sommes sont ramassées du troc du menu, y sont répandues de

*du Commerce. II. PART. 195*  
nouveau, & reviennent tôt ou tard au Fermier ; mais elles semblent demander un argent effectif plus considérable pour la circulation, que si ces gros paiemens se faisoient dans des tems différens de ceux auxquels les Fermiers sont paiés de leurs denrées.

Au reste il y a une si grande variété dans les différens Ordres des habitans de l'Etat, & dans la circulation d'argent effectif qui y correspond, qu'il semble impossible de rien statuer de précis ou d'exact dans la proportion de l'argent qui suffit pour la circulation ; & je n'ai produit tant d'exemples & d'inductions que pour faire comprendre que je ne me suis pas bien éloigné de la vérité dans ma supposition,  
» que l'argent effectif nécessaire  
» faire à la circulation de l'Etat  
» correspond à - peu - près  
» à la valeur du tiers de toutes

I ij

196     *Essai sur la nature*  
» les rentes annuelles des pro-  
» priétaires de terres. « Lorsque  
les Propriétaires ont une rente  
qui fait la moitié du produit,  
ou plus que le tiers, il faut d'a-  
vantage d'argent effectif pour la  
circulation, tout autres choses  
étant d'ailleurs égales. Lorsqu'il  
y a une grande confiance des  
Banques, & des trocs par éva-  
luation, une moindre quantité  
d'argent pourroit suffire, de mê-  
me que quand le train de la cir-  
culation peut être accéléré en  
quelqu'autre manière. Mais je  
ferai voir dans la suite que les  
Banques publiques n'apportent  
pas tant d'avantages qu'on le  
croit communément.



*du Commerce. II. PART. 197*

## C H A P I T R E V.

*De l'inégalité de la circulation  
de l'argent effectif, dans un  
État.*

**L**A Ville fournit toujours à la Campagne plusieurs marchandises, & les propriétaires de terres qui résident dans la Ville, y doivent toujours recevoir environ le tiers du produit de leurs terres : ainsi la Campagne doit à la Ville plus de la moitié du produit des terres. Cette dette passeroit toujours la moitié, si tous les propriétaires résidoient dans la Ville ; mais comme plusieurs des moins considérables demeurent à la Campagne, je suppose que la balance, ou la dette, qui revient continuellement de la Campagne à la Ville, est égale à la moitié du produit

I iij

198 *Essai sur la nature*  
des terres , & que cette balance  
se paie dans la Ville par la moi-  
tié des denrées de la Campagne ,  
qu'on y transporte , & dont le  
prix de la vente est employé à  
paier cette dette.

Mais toutes les Campagnes  
d'un Etat ou d'un Roiaume doi-  
vent une balance constante à la  
Capitale , tant pour les rentes des  
propriétaires les plus considéra-  
bles qui y font leur résidence ,  
que pour les taxes de l'Etat mê-  
me , ou de la Couronne , dont  
la plus grande partie se conform-  
ment dans la Capitale. Toutes  
les Villes provinciales doivent  
aussi à la Capitale une balance  
constante , soit pour l'Etat , sur  
les Maisons ou sur la consumma-  
tion , soit pour les marchandises  
différentes qu'elles tirent de la  
Capitale. Il arrive aussi que plu-  
sieurs particuliers & proprié-  
taires , qui résident dans les Villes  
provinciales, vont passer quelques



*du Commerce. II. PART. 199*  
tems dans la Capitale, soit pour leur plaisir, ou pour le jugement de leur Procès en dernier ressort, soit qu'ils y envoient leurs enfans pour leur donner une éducation à la mode. Par conséquent toutes ces dépenses, qui se font dans la Capitale, se tirent des Villes provinciales.

On peut donc dire que toutes les Campagnes & toutes les Villes d'un Etat doivent constamment & annuellement une balance, ou dette, à la Capitale. Or comme tout cela se paie en argent, il est certain que les Provinces doivent toujours des sommes considérables à la Capitale; car les denrées & marchandises que les Provinces envoient à la Capitale s'y vendent pour de l'argent, & de cet argent on paie la dette ou balance en question.

Supposons maintenant que la circulation de l'argent est égale dans les Provinces & dans la Ca-

200 *Essai sur la nature*  
pitale, tant par rapport à la quantité de l'argent, que par rapport à la vitesse de sa circulation. La balance sera d'abord envoyée à la Capitale en espece, & cela diminuera la quantité de l'argent dans les Provinces & l'augmentera dans la Capitale, & par conséquent les denrées & marchandises seront plus cheres dans la Capitale que dans les Provinces, par rapport à la plus grande abondance de l'argent dans la Capitale. La différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces doit paier les frais & les risques des voitures, autrement on continuera de transporter les especes à la Capitale pour le paiement de la balance, & cela durera jusqu'à ce que la différence des prix dans la Capitale & dans les Provinces vienne à niveau des frais & des risques des voitures. Alors les Marchands ou Entrepreneurs des Bourgs achè-

*du Commerce.* II. PART. 201  
teront à bas prix les denrées des Villages, & les feront voiturier à la Capitale pour les y vendre à un plus haut prix; & cette différence des prix paiera nécessairement l'entretien des chevaux & des Valets, & le profit de l'Entrepreneur, sans quoi il cesseroit ses entreprises.

Il résultera de-là que le prix des denrées d'égale bonté sera toujours plus haut dans les Campagnes qui sont plus près de la Capitale, que dans celles qui en sont loin, à proportion des frais & risques des voitures; & que les Campagnes adjacentes aux Mers & Rivières qui communiquent avec la Capitale, tireront un meilleur prix de leurs denrées, à proportion, que celles qui en sont éloignées ( tout autres choses restant égales ), parceque les frais des voitures d'eau sont moins considérables que ceux des voitures par terre. D'un autre côté

I v

102 *Essai sur la nature*  
les denrées & les petites marchandises qu'on ne peut pas consommér dans la Capitale, soit qu'elles n'y soient pas propres, soit qu'on ne les y puisse transporter à cause de leur volume, ou parcequ'elles se gâteroient en chemin, seront infiniment à meilleur marché dans les Campagnes & les Provinces éloignées, que dans la Capitale, par rapport à la quantité d'argent qui circule pour cela, qui est considérablement plus petite dans les Provinces éloignées.

C'est ainsi que les œufs frais, que le gibier, le beurre frais, le bois à brûler, &c. seront ordinairement beaucoup à meilleur marché dans les Provinces de Poitou, qu'à Paris; au lieu que le blés, les bœufs & les chevaux ne feront plus chers à Paris, que de la différence des frais & des risques de l'envoi & des entrées de la Ville.

*du Commerce.* II. PART. 203

Il seroit aisé de faire une infinité d'inductions de même nature, pour justifier par l'expérience la nécessité d'une inégalité de la circulation d'argent dans les différentes Provinces d'un grand Etat ou Roïaume, & démontrer que cette inégalité est toujours relative à la balance ou dette qui appartient à la Capitale.

Si nous supposons que la balance due à la Capitale aille au quart du produit des terres de toutes les Provinces de l'Etat, la meilleure disposition qu'on puisse faire des terres, ce seroit d'employer les Campagnes voisines de la Capitale dans les especes de denrées qu'on ne sauroit tirer des Provinces éloignées sans beaucoup de frais ou de déchet. C'est en effet ce qui se pratique toujours. Le prix des Marchés de la Capitale servant de regle aux Fermiers pour l'emploi des terres à tel ou tel usage, ils em-

I vj

204 *Essai sur la nature*

ploient les plus proches , lorsqu'elles s'y trouvent propres , en potagers , en prairies , &c.

Mais on devroit ériger dans les Provinces éloignées , autant qu'il seroit possible , les Manufactures de drap , de linge , de dentelles , &c. ; & dans le voisinage des Mines de Charbon , ou des Forêts , qui sont inutiles par leur éloignement , celles des outils de fer , d'étain , de cuivre , &c. Par ce moien , on pourroit envoyer les marchandises toutes faites à la Capitale avec bien moins de frais de transport , que si l'on envoïoit & les matériaux pour les faire travailler dans la Capitale même , & la subsistance des ouvriers qui les y travailleroient. On épargneroit une infinité de chevaux & valets de voiture , qui seroient mieux employés pour le bien de l'Etat : les terres serviroient à maintenir sur les lieux des ouvriers & des artisans uti-

*du Commerce. II. PART. 205*  
les ; & on retrancheroit une multitude de chevaux qui ne servent qu'à des voitures , sans nécessité. Ainsi les terres éloignées en rapporteroient des rentes plus considérables aux propriétaires , & l'inégalité de la circulation des Provinces & de la Capitale seroit mieux proportionnée & moins considérable.

Cependant , pour ériger ainsi des Manufactures , il faut non-seulement beaucoup d'encouragement & de fond , mais encore le moien de s'assurer d'une consommation régulière & constante , soit dans la Capitale même , soit dans quelques Pais étrangers , dont les retours puissent servir à la Capitale , pour faire les paiemens des marchandises qu'elle tire de ces Pais étrangers , ou pour les retours d'argent en nature.

Lorsqu'on érige ces Manufactures , on n'arrive pas d'abord

206     *Essai sur la nature*  
à la perfection. Si quelque autre Province en a , qui soient plus belles , à meilleur marché , ou dont le voisinage de la Capitale , ou la commodité d'une Mer ou d'une Riviere qui y communiquent , en facilite considérablement le transport , les Manufactures en question n'auront pas de réussite. Il faut examiner toutes ces circonstances dans l'érection des Manufactures. Je ne me suis pas proposé d'en traiter dans cet Essai , mais seulement d'insinuer qu'on devrait , autant qu'il se peut , ériger des Manufactures dans les Provinces éloignées de la Capitale , pour les rendre plus considérables & pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion de celle de la Capitale.

Car lorsqu'une Province éloignée n'a point de Manufacture , & ne produit que des denrées ordinaires sans avoir communi-



*du Commerce. II. PART. 207*  
cation par eau avec la Capitale  
ou avec la Mer, il est étonnant  
combien l'argent y est rare, à pro-  
portion de celui qui circule dans  
la Capitale, & combien peu de  
revenus les plus belles terres pro-  
duisent au Prince, & aux Pro-  
priétaires qui résident dans la  
Capitale.

Les vins de Provence & de  
Languedoc, envoyés au tour du  
Détroit de Gibraltar dans le  
Nord, par une navigation lon-  
gue & pénible, & après avoir  
passé par les mains de plusieurs  
Entrepreneurs, rendent bien peu  
aux Propriétaires de Paris.

Cependant il faut nécessaire-  
ment que ces Provinces éloi-  
gnées envoient leurs denrées,  
malgré tous les défavantages des  
voitures & de l'éloignement, ou à  
la Capitale, ou ailleurs, soit dans  
l'Etat, soit dans les Pais étran-  
gers, afin que les retours fassent  
le paiement de la balance due à

208 *Essai sur la nature*  
la Capitale. Au lieu que ces denrées feroient en grande partie consommées sur les lieux, si on avoit des ouvrages ou Manufactures pour paier cette balance, & en ce cas le nombre des habitans feroit bien plus considérable.

Lorsque la Province ne paie la balance que de ses denrées, qui produisent si peu dans la Capitale par rapport aux frais de l'éloignement, il est visible que le Propriétaire, qui réside dans la Capitale, donne le produit de beaucoup de terre dans la Province, pour recevoir peu dans la Capitale. Cela provient de l'inégalité de l'argent; & cette inégalité vient de la balance constante que la Province doit à la Capitale.

Présentement, si un Etat ou un Roïaume, qui fournit d'ouvrages de ses Manufactures tous les Pais étrangers, fait tellement ce

*du Commerce. II. PART. 209*  
commerce, qu'il tire tous les ans une balance constante d'argent de l'Etranger, la circulation y deviendra plus considérable que dans les Pais étrangers, l'argent y sera plus abondant & par conséquent la terre & le travail y deviendront insensiblement à plus haut prix. Cela fera que dans toutes les branches du commerce l'Etat en question échangera une plus petite quantité de terre & de travail avec l'Etranger, pour une plus grande, tant que ces circonstances dureront.

Que si quelque Etranger réside dans l'Etat en question, il sera à-peu-près dans la même situation & la même circonstance où est à Paris le Propriétaire qui a ses terres dans les Provinces éloignées.

La France, depuis l'érection en 1646 des Manufactures de draps, & des autres ouvrages qu'on y a faits ensuite, paroïssoit

210      *Essai sur la nature*  
faire le commerce dont je viens de parler, au moins en partie. Depuis la décadence de la France, l'Angleterre s'en est mise en possession; & tous les Etats ne paroissent fleurissans que par la part plus ou moins qu'ils y ont. L'inégalité de la circulation d'argent dans les différens Etats en constitue l'inégalité de puissance comparativement, toutes choses étant égales; & cette inégalité de circulation est toujours respectivement à la balance du commerce qui revient de l'Etranger.

Il est aisé de juger par ce qui a été dit dans ce Chapitre, que l'estimation par les Taxes de la Dixme royale, comme M. de Vauban l'a faite, ne sauroit être avantageuse ni praticable. Si on faisoit la taxe sur les terres en argent, à proportion des rentes des Propriétaires, cela seroit plus juste. Mais je ne dois pas m'écarter de mon sujet, pour fai-

*du Commerce. II. PART. 211*  
re voir les inconveniens & l'im-  
possibilité du plan de M. de  
Vauban.

---

## CHAPITRE VI.

*De l'augmentation & de la dimi-  
nution de la quantité d'argent  
effectif dans un Etat.*

**S**I l'on découvre des Mines  
d'or ou d'argent dans un Etat,  
& si l'on en tire des quantités  
considérables de matières, le  
Propriétaire de ces Mines, les  
Entrepreneurs, & tous ceux qui  
y travaillent, ne manqueront pas  
d'augmenter leurs dépenses à  
proportion des richesses & des  
profits qu'ils feront: ils prêteront  
aussi à intérêt les sommes d'ar-  
gent qu'ils ont au-delà de ce  
qu'il faut pour leur dépense.

Tout cet argent, tant prêté  
que dépensé, entrera dans la cir-

212 *Essai sur la nature*  
circulation, & ne manquera pas de rehausser le prix des denrées & des marchandises dans tous les canaux de circulation où il entrera. L'augmentation de l'argent entraînera une augmentation de dépense, & cette augmentation de dépense entraînera une augmentation des prix du Marché dans les plus hautes années du troc, & par degré dans les plus basses.

Tout le monde est d'accord que l'abondance de l'argent ou son augmentation dans le troc, enchérit le prix de toutes choses. La quantité d'argent qu'on a apportée de l'Amérique en Europe depuis deux siècles, justifie par expérience cette vérité.

M. Locke pose comme une Maxime fondamentale que la quantité des denrées & des marchandises, proportionnée à la quantité de l'argent, sert de règle au prix du Marché. J'ai tâ-

*du Commerce. II. PART. 213*  
ché d'éclaircir son idée dans les Chapitres précédens : il a bien senti que l'abondance de l'argent enchérit toute chose , mais il n'a pas recherché comment cela se fait. La grande difficulté de cette recherche consiste à savoir par quelle voie & dans quelle proportion l'augmentation de l'argent hausse le prix des choses.

J'ai déjà remarqué qu'une accélération , ou une plus grande vitesse, dans la circulation de l'argent du troc , vaut autant qu'une augmentation d'argent effectif , jusqu'à un certain degré. J'ai aussi remarqué que l'augmentation ou la diminution des prix d'un Marché éloigné, soit dans l'Etat , soit chez l'Étranger , influe sur les prix actuels du Marché. D'un autre côté l'argent circule dans le détail , par un si grand nombre de canaux , qu'il semble impossible de ne pas le perdre de vue , attendu qu'ayant été amassé pour

214 *Essai sur la nature*  
faire de grosses sommes, il est distribué dans les petits ruisseaux du troc, & qu'ensuite il se retrouve accumulé peu-à-peu pour faire de gros paiemens. Pour ces opérations il faut constamment échanger les monnoies d'or, d'argent & de cuivre, suivant la diligence de ce troc. Il arrive aussi d'ordinaire qu'on ne s'aperçoit pas de l'augmentation ou de la diminution de l'argent effectif dans un Etat, parcequ'il s'écoule chez l'Etranger, ou qu'il est introduit dans l'Etat, par des voies & des proportions si insensibles, qu'il est impossible de savoir au juste la quantité qui entre dans l'Etat, ni celle qui en sort.

Cependant toutes ces opérations se passent sous nos yeux, & tout le monde y a part directement. Ainsi je crois pouvoir hasarder quelques réflexions sur cette matiere, encore que je ne



*du Commerce. II. PART. 215*  
puisse pas en rendre compte,  
d'une maniere exacte & précise.

J'estime en général qu'une augmentation d'argent effectif cause dans un Etat une augmentation proportionnée de consommation, qui produit par degrés l'augmentation des prix.

Si l'augmentation de l'argent effectif vient des Mines d'or ou d'argent qui se trouvent dans un Etat, le Propriétaire de ces Mines, les Entrepreneurs, les Fondeurs, les Affineurs, & généralement tous ceux qui y travaillent, ne manqueront pas d'augmenter leurs dépenses à proportion de leurs gains. Ils consommeront dans leurs ménages plus de viande & plus de vin ou de biere, qu'ils ne faisoient, ils s'accoutumeront à porter de meilleurs habits, de plus beau linge, à avoir des Maisons plus ornées, & d'autres commodités plus recherchées. Par conséquent ils

216 *Essai sur la nature*  
donneront de l'emploi à plusieurs  
Artisans qui n'avoient pas auparavant tant d'ouvrages, & qui par la même raison augmenteront aussi leur dépense; toute cette augmentation de dépense en viande, en vin, en laine, &c. diminue nécessairement la part des autres habitans de l'Etat qui ne participent pas d'abord aux richesses des Mines en question. Les altercations du Marché, ou la demande pour la viande, le vin, la laine, &c. étant plus forte qu'à l'ordinaire, ne manquera pas d'en hauffer les prix. Ces hauts prix détermineront les Fermiers à employer d'avantage de terre pour les produire en une autre année: ces mêmes Fermiers profiteront de cette augmentation de prix, & augmenteront la dépense de leur Famille, comme les autres. Ceux donc, qui souffriront de cette cherté, & de l'augmentation de consommation

*du Commerce.* II. PART. 217  
mation, feront d'abord les Propriétaires des terres, pendant le terme de leurs Baux, puis leurs domestiques, & tous les ouvriers ou gens à gages fixes qui en entretiennent leur famille. Il faut que tous ceux-là diminuent leur dépense à proportion de la nouvelle consommation; ce qui en obligera un grand nombre à sortir de l'État pour chercher fortune ailleurs. Les Propriétaires en congédieront plusieurs, & il arrivera que les autres demanderont une augmentation de gages pour pouvoir subsister à leur ordinaire. Voilà à-peu-près comment une augmentation considérable d'argent par des Mines augmente la consommation; & en diminuant le nombre des habitans, entraîne une plus grande dépense parmi ceux qui restent.

Si l'on continue de tirer l'argent des Mines, les prix de tou-

K

218 *Essai sur la nature*  
tes choses par cette abondance d'argent augmenteront à tel point , que non-seulement les Propriétaires des terres , à l'expiration de leurs Baux , augmenteront considérablement leurs Rentes , & se remettront dans leur ancien train de vivre , en augmentant à proportion les gages de ceux qui les servent ; mais que les Artisans & les Ouvriers tiendront si haut leurs ouvrages qu'il y aura un profit considérable à les tirer de l'Etranger , qui les fait à bien meilleur marché. Cela déterminera naturellement plusieurs à faire venir dans l'Etat quantité de Manufactures d'ouvrages travaillés dans les Pais étrangers , où on les trouvera à grand marché : ce qui ruinera insensiblement les Artisans & Manufacturiers de l'Etat qui ne sauroient y subsister en travaillant à si bas prix , attendu la chertée.

*du Commerce.* II. PART. 219

Lorsque la trop grande abondance de l'argent des Mines aura diminué les habitans d'un Etat, accoutumé ceux qui restent à une trop grande dépense, porté le produit de la terre & le travail des Ouvriers à des prix excessifs, ruiné les Manufactures de l'Etat, par l'usage que font de celles des païs étrangers les Propriétaires de terre & ceux qui travaillent aux Mines, l'argent du produit des Mines passera nécessairement chez l'Etranger pour païer ce qu'on en tire : ce qui appauvrira insensiblement cet État, & le rendra en quelque façon dépendant de l'Etranger auquel on est obligé d'envoier annuellement l'argent, à mesure qu'on le tire des Mines. La grande circulation d'argent, qui au commencement étoit générale, cesse ; la pauvreté & la misere suivent, & le travail des Mines paroît n'être que

K ij

220 *Essai sur la nature*  
pour le seul avantage de ceux  
qui y sont employés, & pour les  
Étrangers qui en profitent.

Voilà à-peu-près ce qui est ar-  
rivé à l'Espagne depuis la dé-  
couverte des Indes. Pour ce qui  
est des Portugais, depuis la dé-  
couverte des Mines d'or du Bre-  
sil, ils se sont presque toujours  
servis des ouvrages & des Ma-  
nufactures des Étrangers; & il  
semble qu'ils ne travaillent aux  
Mines, que pour le compte &  
l'avantage de ces mêmes Étran-  
gers. Tout l'or & l'argent que  
ces deux États tirent des Mines,  
ne leur en fournit pas plus dans  
la circulation, qu'aux autres.  
L'Angleterre & la France en ont  
même ordinairement davantage.

Maintenant si l'augmentation  
d'argent dans l'État provient  
d'une balance de commerce avec  
les Étrangers, (c'est-à-dire, en  
envoyant chez eux des ouvra-  
ges & des Manufactures en plus

*du Commerce. II. PART. 221*  
grande valeur & quantité que ce qu'on en tire, & par conséquent en recevant le surplus en argent ) cette augmentation annuelle d'argent enrichira un grand nombre de Marchands & d'Entrepreneurs dans l'État, & donnera de l'emploi à quantité d'Artisans & d'Ouvriers qui fournissent les ouvrages qu'on envoie chez l'Étranger d'où l'on tire cet argent. Cela augmentera par degrés la consommation de ces habitans industrieux, & enchérira les prix de la terre & du travail. Mais les Gens industrieux qui sont attentifs à amasser du bien n'augmenteront pas d'abord leur dépense; ils attendront jusqu'à ce qu'ils aient amassé une bonne somme, dont ils puissent tirer un intérêt certain, indépendamment de leur commerce. Lorsqu'un grand nombre d'habitans auront acquis des fortunes considérables, de  
K iij

222 *Essai sur la nature*

cet argent qui entre constamment & annuellement dans l'État, ils ne manqueront pas d'augmenter leurs consommations & d'encherir toutes choses. Quoique cette cherté les entraîne dans une plus grande dépense qu'ils ne s'étoient d'abord proposé de faire, ils ne laisseront pas pour la plupart de continuer tant qu'il leur restera de capital; attendu que rien n'est plus aisé ni plus agréable que d'augmenter la dépense des familles, mais rien de plus difficile ni de plus défagréable que de la retrancher.

Si une balance annuelle & constante a causé dans un État une augmentation considérable d'argent, elle ne manquera pas d'augmenter la consommation, d'encherir le prix de toutes choses, & même de diminuer le nombre des habitans, à moins qu'on ne tire de l'Étranger une addi-



*du Commerce. II. PART. 223*  
tion de denrées à proportion de l'augmentation de consommation. D'ailleurs il est ordinaire dans les États qui ont acquis une abondance considérable d'argent, de tirer beaucoup de choses des pays voisins où l'argent est rare, & où tout est par conséquent à grand marché : mais comme il faut envoyer de l'argent pour cela, la balance du commerce deviendra plus petite. Le bon marché de la terre & du travail dans les pays étrangers où l'argent est rare, y fera naturellement ériger des Manufactures & des ouvrages pareils à ceux de l'État, mais qui ne feront pas d'abord si parfaits ni si estimés.

Dans cette situation, l'État peut subsister dans l'abondance d'argent, consommer tout son produit & même beaucoup du produit des pays étrangers, & encore par-dessus tout cela,

K iv

224 *Essai sur la nature*  
conserver une petite balance  
de commerce contre l'Étran-  
ger, ou au moins garder bien  
des années cette balance au  
pair ; c'est-à-dire, tirer, en  
échange de ses ouvrages & de  
ses Manufactures, autant d'ar-  
gent de ces pays étrangers,  
qu'il est obligé d'y en envoyer  
en échange des denrées ou des  
produits de terre qu'il en tire.  
Si cet État est État maritime,  
la facilité & le bon marché de  
la navigation pour le transport  
de ses ouvrages & de ses Manu-  
factures dans les pays étrangers,  
pourront compenser en quelque  
façon la cherté du travail que  
la trop grande abondance d'ar-  
gent y cause ; de sorte que les  
ouvrages & les Manufactures de  
cet État, toutes chères qu'elles y  
font, ne laisseront pas de se ven-  
dre dans les pays étrangers éloi-  
gnés, à meilleur marché quel-  
quefois que les Manufactures

*du Commerce. II. PART. 225*  
d'un autre État où le travail est  
à plus bas prix.

Les frais de voiture augmentent beaucoup le prix des choses qu'on transporte dans les pays éloignés; mais ces frais sont assez modiques dans les États maritimes, où il y a une navigation réglée pour tous les Ports étrangers, au moïen de quoi on y trouve presque toujours des Bâtimens prêts à faire voile, qui se chargent de toutes les marchandises qu'on leur confie, pour un fret très raisonnable.

Il n'en est pas de même dans les États où la navigation n'est pas florissante; on est obligé d'y construire des navires exprès pour le transport des marchandises, ce qui emporte quelquefois tout le profit; & on y navigue toujours à grands frais, ce qui décourage entièrement le commerce.

L'Angleterre consomme au-  
K v

226. *Essai sur la nature*  
jourd'hui non-seulement la plus grande partie de son peu de produit, mais encore beaucoup du produit des autres païs ; comme soieries , vins , fruits , du linge en quantité , &c. , au lieu qu'elle n'envoie chez l'Etranger que le produit de ses Mines , ses Ouvrages & ses Manufactures pour la plûpart , & quelque cher qu'y soit le travail , par l'abondance de l'argent , elle ne laisse pas de vendre ses ouvrages dans les païs éloignés , par l'avantage de sa navigation , à des prix aussi raisonnables qu'en France , où ces mêmes ouvrages sont bien moins chers.

L'augmentation de la quantité d'argent effectif dans un État peut encore être occasionnée, sans balance de commerce , par des subsides païés à cet État par des Puissances étrangères ; par les dépenses de plusieurs Ambassadeurs , ou de Voiageurs , que des

*du Commerce. II. PART. 227*  
raisons de politique, ou la curiosité, ou les divertissemens, peuvent engager à y faire quelque séjour; par le transport des biens & des fortunes de quelques Familles qui, par des motifs de liberté de religion, ou par d'autres causes, quittent leur patrie pour s'établir dans cet État. Dans tous ces cas, les sommes qui entrent dans l'État y causent toujours une augmentation de dépenses & de consommation, & par conséquent encherissent toutes choses dans les canaux du troc où l'argent entre.

Supposons qu'un quart des habitans de l'État consomment journellement de la viande, du vin, de la bière, &c. & se donnent fort fréquemment des habits, du linge, &c., avant l'introduction de l'augmentation de l'argent; mais qu'après cette introduction, un tiers ou une moitié des habitans consomment

K.vj.

228 *Essai sur la nature*  
ces mêmes choses, les prix de ces denrées & de ces marchandises ne manqueront pas de hausser, & la cherté de la viande déterminera plusieurs des habitans qui faisoient le quart de l'État, à en consommer moins qu'à l'ordinaire. Un Homme qui mange trois livres de viande par jour ne laissera pas de subsister avec deux livres, mais il sent ce retranchement; au lieu que l'autre moitié des habitans qui n'en mangeoit presque point, ne s'en sentira pas. Le pain encherira à la vérité par degré, à cause de cette augmentation de consommation, comme je l'ai souvent insinué, mais il sera moins cher à proportion que la viande. L'augmentation du prix de la viande cause une diminution de la part d'une petite partie des habitans, ce qui la rend sensible; mais l'augmentation du prix du pain diminue la part de

*du Commerce.* II. PART. 229  
tous les habitans, ce qui la rend  
moins sensible. Si cent mille per-  
sonnes d'extraordinaire vien-  
nent demeurer dans un État qui  
contient dix millions d'habi-  
tans, leur consommation ex-  
traordinaire de pain ne monte-  
ra qu'à une livre en cent livres,  
qu'il faudra retrancher aux an-  
ciens habitans; mais lorsqu'un  
homme au lieu de cent livres  
de pain en consomme quatre-  
vingt dix-neuf livres pour sa  
subsistance, il sent à peine ce re-  
tranchement.

Lorsque la consommation de  
la viande augmente, les Fer-  
miers augmentent leurs prairies  
pour avoir plus de viande, ce  
qui diminue la quantité des ter-  
res labourables, par conséquent  
la quantité du blé. Mais ce qui  
fait ordinairement que la vian-  
de enchérit plus à proportion  
que le pain, c'est qu'on permet  
ordinairement dans l'État l'en-

230 *Essai sur la nature*  
trée du blé des pais étrangers  
librement , au lieu qu'on dé-  
fend , absolument l'entrée des  
bœufs comme en Angleterre ,  
ou qu'on en fait paier des droits  
d'entrée considérables , comme  
on fait dans d'autres États. C'est  
la raison pourquoi les rentes des  
prairies & des pâturages en An-  
gleterre haussent , dans l'abon-  
dance d'argent au triple plus que  
les rentes des terres labourables.

Il n'est pas douteux que les  
Ambassadeurs , les Voïageurs ,  
& les Familles qui viennent s'é-  
tablir dans l'État n'y augmen-  
tent la consommation , & que  
le prix des choses n'y enchérisse  
dans tous les canaux du troc où  
l'argent est introduit.

Pour ce qui est des subsides  
que l'État a reçus des Puissances  
étrangeres , ou on les resserre  
pour les besoins de l'État , ou  
on les répand dans la circula-  
tion. Si on les suppose resserrés ,



*du Commerce. II. PART. 231*  
ils ne feront pas de mon sujet, car je ne considère que l'argent qui circule. L'argent resserré, la vaisselle, l'argent des Eglises, &c. sont des richesses dont l'État trouve à se servir dans les grandes extrémités, mais elles ne sont d'aucune utilité actuelle. Si l'État répand les subsides en question dans la circulation, ce ne peut être que par la dépense, & cela augmentera très sûrement la consommation & enchérira le prix des choses. Qui-conque recevra cet argent, le mettra en mouvement dans l'affaire principale de la vie, qui est la nourriture, ou de soi-même ou de quelqu'autre, puisque toutes choses y correspondent directement ou indirectement.



232 *Essai sur la nature*

---

**CHAPITRE VII.**

*Continuation du même sujet de l'augmentation & de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.*

**C**omme l'or, l'argent & le cuivre ont une valeur intrinseque, proportionnée à la terre & au travail qui entrent dans leurs productions, sur les lieux où l'on les tire des Mines, & encore aux frais de leur importation ou introduction dans les États qui n'ont pas de Mines, la quantité de l'argent, comme celle de toutes les autres marchandises, détermine sa valeur dans les altercations des Marchés contre tout autres choses.

Si l'Angleterre commence pour la première fois à se servir d'or, d'argent & de cuivre dans

*du Commerce. II. PART. 233*  
les trocs absolus , l'argent sera estimé , suivant la quantité qu'il y en a dans la circulation , proportionnellement à sa valeur contre toutes les autres marchandises & denrées , & on parviendra à cette estimation grossièrement par les altercations des Marchés. Sur le pié de ces estimations , les Propriétaires de terres & les Entrepreneurs fixeront les gages des Domestiques & des Ouvriers qu'ils emploient , à tant par jour ou par année , de telle façon qu'ils puissent eux & leur famille s'entretenir des gages qu'on leur donne.

Supposons maintenant que par la résidence des Ambassadeurs & Voyageurs étrangers en Angleterre , on y ait introduit autant d'argent dans la circulation qu'il y en avoit au commencement ; cet argent passera d'abord entre les mains de plusieurs Artisans , Domestiques ,

234 *Essai sur la nature*

Entrepreneurs, & autres qui auront eu part au travail des équipages, des divertissemens, &c., de ces Étrangers : les Manufacturiers, les Fermiers & les autres Entrepreneurs se sentiront de cette augmentation d'argent qui mettra un grand nombre de personnes dans l'habitude d'une plus grande dépense que par le passé, ce qui conséquemment encherira les prix des Marchés. Les Enfans même de ces Entrepreneurs & de ces Artisans entreront dans une nouvelle dépense : leurs Peres leur donneront dans cette abondance quelque argent pour leurs menus plaisirs, dont ils acheteront des échaudés, des petits patés, &c. & cette nouvelle quantité d'argent se distribuera de façon que plusieurs personnes qui subsistoient sans manier aucun argent, ne laisseront pas d'en avoir dans le cas présent. Beaucoup de trocs

*du Commerce. II. PART. 235*  
qui se faisoient auparavant par évaluation, se feront maintenant l'argent à la main, & par conséquent il y aura plus de vitesse dans la circulation de l'argent, qu'il n'y en avoit au commencement en Angleterre.

Je conclus de tout cela que par l'introduction d'une double quantité d'argent dans un État, on ne double pas toujours les prix des denrées & des marchandises. Une Riviere qui coule & serpente dans son lit, ne coulera pas avec le double de rapidité, en doublant la quantité de ses eaux.

La proportion de la cherté, que l'augmentation & la quantité d'argent introduisent dans l'État, dépendra du tour que cet argent donnera à la consommation & à la circulation. Par quelques mains que l'argent qui est introduit passe, il augmentera naturellement la consumma-

236 *Essai sur la nature*

tion ; mais cette consommation sera plus ou moins grande suivant les cas ; elle tombera plus ou moins sur certaines especes de denrées ou de marchandises, suivant le génie de ceux qui acquerront l'argent. Les prix des Marchés enchériront plus pour certaines especes que pour d'autres, quelque abondant que soit l'argent. En Angleterre, le prix de la viande pourroit encherir du triple, sans que le prix du blé encherît de plus d'un quart.

Il est toujours permis en Angleterre d'introduire des blés des pais étrangers, mais il n'est pas permis d'y introduire des bœufs. Cela fait que quelque considerable que puisse devenir l'augmentation de l'argent effectif en Angleterre, le prix du blé n'y peut être porté plus haut que dans les autres pais où l'argent est rare, que de la valeur des frais & des risques qu'il y a à y

*du Commerce.* II. PART. 237  
introduire le blé de ces mêmes  
païs étrangers.

Il n'en est pas de même du  
prix des bœufs , qui sera né-  
cessairement proportionné à la  
quantité d'argent qu'on offre  
pour la viande, proportionnel-  
lement à la quantité de cette  
viande & au nombre des bœufs  
qu'on y nourrit.

Un bœuf pesant huit cens  
livres se vend aujourd'hui en  
Pologne & en Hongrie deux  
ou trois onces d'argent , au lieu  
qu'on le vend communément au  
Marché de Londres plus de qua-  
rante onces d'argent. Cependant  
le septier de froment ne se vend  
pas à Londres au double de ce  
qu'il se vend en Pologne & en  
Hongrie.

L'augmentation de l'argent  
n'augmente le prix des denrées  
& des marchandises , que de la  
différence des frais du transport,  
lorsque ce transport est permis.

238 *Essai sur la nature*

Mais dans beaucoup de cas ce transport couteroit plus que la valeur de la chose, ce qui fait que les bois sont inutiles dans beaucoup d'endroits. Ce même transport est cause que le lait, le beurre frais, la salade, le gibier, &c. sont pour rien dans les Provinces éloignées de la Capitale.

Je conclus qu'une augmentation d'argent effectif dans un État y introduit toujours une augmentation de consommation & l'habitude d'une plus grande dépense. Mais la cherté que cet argent cause, ne se répand pas également sur toutes les especes de denrées & de marchandises, proportionnellement à la quantité de cet argent; à moins que celui qui est introduit ne soit continué dans les mêmes canaux de circulation que l'argent primitif; c'est-à-dire, à moins que ceux qui offroient aux Marchés



*du Commerce. II. PART. 239*  
 une once d'argent, ne soient les  
 mêmes & les seuls qui y offrent  
 maintenant deux onces, depuis  
 que l'argent est augmenté du  
 double de poids dans la circula-  
 tion, ce qui n'arrive guere. Je  
 conçois que lorsqu'on introduit  
 dans un État une bonne quan-  
 tité d'argent de surplus, le nou-  
 vel argent donne un tour nou-  
 veau à la consommation, & mê-  
 me une vitesse à la circulation ;  
 mais il n'est pas possible d'en  
 marquer le degré véritable.

---

## CHAPITRE VIII.

*Autre Reflexion sur l'augmen-  
 tation & sur la diminution de  
 la quantité d'argent effectif dans  
 un Etat.*

**N**OUS avons vû qu'on pou-  
 voit augmenter la quantité d'ar-  
 gent effectif dans un État, par

240 *Essai sur la nature*

le travail des Mines qui s'y trouvent , par les subsides des Puissances étrangères , par le transport des Familles étrangères , par la résidence d'Ambassadeurs & de Voiageurs , mais principalement par une balance constante & annuelle de commerce , en fournissant des ouvrages à l'Etranger , pour en tirer au moins une partie du prix en especes d'or & d'argent. C'est par cette derniere voie qu'un Etat s'agrandit le plus solidement , surtout lorsque le commerce est accompagné & soutenu par une grande navigation , & par un produit considerable dans l'intérieur de l'Etat , qui puisse fournir les materiaux nécessaires pour les ouvrages & les Manufactures qu'on envoie au-dehors.

Cependant , comme la continuation de ce commerce introduit par degré une grande abondance d'argent , & augmente  
peu-

*du Commerce.* II. PART. 241  
peu-à-peu la consommation, & comme pour y suppléer, il faut tirer beaucoup de denrées de l'Étranger, il sort une partie de la balance annuelle pour les acheter. D'un autre côté, l'habitude de la dépense enchérissant le travail des Ouvriers, les prix des ouvrages des Manufactures haussent toujours; & il ne manque pas d'arriver que quelques-uns des païs étrangers tâchent d'eriger chez eux les mêmes especes d'ouvrages & de Manufactures, au moïen de quoi ils cessent d'acheter ceux de l'État en question: & quoique ces nouveaux établissemens d'ouvrages & de Manufactures ne soient pas d'abord parfaits, ils retardent cependant & empêchent même l'exportation de ceux de l'État voisin dans leur propre païs, où l'on se fournit à meilleur marché.

C'est ainsi que l'État commence à perdre quelques bran-

L

242 *Essai sur la nature*  
ches de son commerce lucratif;  
& plusieurs de ses Ouvriers &  
Artisans qui voient le travail  
rallenti, sortent de l'Etat pour  
trouver plus d'emploi dans les  
pays de la nouvelle Manufactu-  
re. Malgré cette diminution de  
la balance du commerce de l'E-  
tat, on ne laisse pas d'y conti-  
nuer dans les usages où l'on  
étoit de tirer plusieurs denrées  
de l'Etranger. Les ouvrages &  
les Manufactures de l'Etat aiant  
une grande réputation, & la fa-  
cilité de la navigation donnant  
les moyens de les envoyer à peu  
de frais dans les pays éloignés,  
l'Etat l'emportera pendant bien  
des années sur les nouvelles Ma-  
nufactures dont nous avons par-  
lé, & maintiendra encore une  
petite balance de commerce,  
ou du moins le maintiendra au  
pair. Cependant si quelque autre  
Etat maritime tâche de perfec-  
tionner les mêmes ouvrages &

*du Commerce.* II. PART. 243  
en même-tems sa navigation ,  
il enlevera par le bon marché  
de ses Manufactures plusieurs  
branches du commerce à l'Etat  
en question. Par conséquent cet  
Etat commencera à perdre la  
balance , & sera obligé d'en-  
voier tous les ans une partie de  
son argent chez l'Etranger ,  
pour le paiement des denrées  
qu'il en tire.

Bien plus , quand même l'Etat  
en question pourroit conserver  
une balance de commerce dans  
sa plus grande abondance d'ar-  
gent , on peut raisonnablement  
supposer que cette abondance  
n'arrive pas sans qu'il n'y ait  
beaucoup de Particuliers opu-  
lens qui se jettent dans le luxe.  
Ils acheteront des Tableaux , des  
Pierreries de l'Etranger , ils vou-  
dront avoir de leurs soieries &  
plusieurs raretés , mettront l'Etat  
dans une telle habitude de luxe ,  
que malgré les avantages de son

L ij

244 *Essai sur la nature*  
commerce ordinaire, son argent  
s'écoulera annuellement chez  
l'Etranger pour le paiement de  
ce même luxe : cela ne manque-  
ra pas d'appauvrir l'Etat par de-  
gré, & de le faire passer d'une  
grande puissance dans une gran-  
de foiblesse.

Lorsqu'un Etat est parvenu  
au plus haut point de richesse,  
je suppose toujours que la riches-  
se comparative des Etats consiste  
dans les quantités respectives  
d'argent qu'ils possèdent princi-  
palement, il ne manquera pas de  
retomber dans la pauvreté par  
le cours ordinaire des choses.  
La trop grande abondance d'ar-  
gent, qui fait, tandis qu'elle dure,  
la puissance des Etats, les rejet-  
te insensiblement, mais natu-  
rellement, dans l'indigence.  
Aussi il sembleroit que lorsqu'un  
Etat s'étend par le commerce,  
& que l'abondance de l'argent  
enchérit trop les prix de la terre

*du Commerce. II. PART. 245*  
& du travail, le Prince, ou la Législature devrait retirer de l'argent, le garder pour des cas imprévus, & tâcher de retarder sa circulation par toutes les voies, hors celles de la contrainte & de la mauvaise foi, afin de prévenir la trop grande cherté de ses ouvrages, & d'empêcher les inconveniens du luxe.

Mais comme il n'est pas facile de s'appercevoir du tems propre pour cela, ni de savoir quand l'argent est devenu plus abondant qu'il ne doit l'être pour le bien & la conservation des avantages de l'Etat, les Princes, & les Chefs des Républiques, qui ne s'embarassent guere de ces fortes de connoissances, ne s'attachent qu'à se servir de la facilité qu'ils trouvent, par l'abondance des revenus de l'Etat, à étendre leurs puissances, & à insulter d'autres Etats sur les prétextes les plus frivols. Et toutes

L iij

246 *Essai sur la nature*

choses bien considérées, ils ne font peut-être pas si mal de travailler à perpétuer la gloire de leurs Regnes & de leur administration, & de laisser des monumens de leur puissance & de leur opulence; car puisque, selon le cours naturel des choses humaines, l'Etat doit retomber de lui-même, ils ne font qu'accélérer un peu sa chute. Il semble néanmoins qu'ils devroient tâcher de faire durer leurs puissances pendant tout le tems de leur propre administration.

Il ne faut pas un grand nombre d'années pour porter dans un Etat l'abondance au plus haut degré, & il en faut encore moins pour le faire entrer dans l'indigence, faute de commerce & de Manufactures. Sans parler de la puissance & de la chute de la République de Venise, des Villes anféatiques, de la Flandre & du Brabant, de la République



*du Commerce.* II. PART. 247  
de Hollande, &c. qui se sont succedées dans les branches lucratives du commerce, on peut dire que la puissance de la France n'est allée en augmentant que depuis 1646, qu'on y érigea des Manufactures de draps, au lieu qu'auparavant on les tiroit de l'Etranger, jusqu'en 1684, qu'on en chassa nombre d'Entrepreneurs & d'Artisans Protestans, & que ce Roiaume n'a fait que baisser depuis cette dernière époque.

Pour juger de l'abondance & de la rareté de l'argent dans la circulation, je ne connois pas de meilleure règle que celle des baux & des rentes des Propriétaires de terres. Lorsqu'on afferme des terres à haut prix c'est une marque que l'argent abonde dans l'Etat ; mais lorsqu'on est obligé de les affermer bien plus bas, cela fait voir, tout autres choses étant égales, que l'argent

L iv

248 *Essai sur la nature*  
est rare. J'ai lu dans un état de la France, que l'arpent de vigne qu'on avoit affermé en 1660, en argent fort, auprès de Mante, & par conséquent pas bien loin de la Capitale de France, pour 200 liv. tournois, ne s'affermoit en 1700, en argent plus foible, qu'à 100 liv. tournois : quoique l'argent apporté des Indes occidentales dans cet intervalle dût naturellement rehausser le prix des terres, dans l'Europe.

L'Auteur attribue cette diminution de la rente à un défaut de consommation. Et il paroît qu'il avoit remarqué en effet que la consommation de vin étoit diminuée. Mais j'estime qu'il a pris l'effet pour la cause. La cause étoit une plus grande rareté d'argent en France, dont l'effet étoit naturellement une diminution de consommation. Tout au contraire j'ai toujours insinué dans cet Essai, que l'abondance de

*du Commerce. II. PART. 249*

l'argent augmente naturellement la consommation, & contribue sur toutes choses à mettre les terres en valeur. Lorsque l'abondance de l'argent élève les denrées à un prix honnête, les habitans s'empressent de travailler pour en acquérir ; mais ils n'ont pas le même empressement de posséder aucunes denrées ou marchandises au-delà de ce qu'il faut pour leur entretien.

Il est apparent que tout Etat, qui a plus d'argent en circulation que ses voisins, a un avantage sur eux, tant qu'il conserve cette abondance d'argent.

En premier lieu, dans toutes les branches du commerce il donne moins de terre & de travail qu'il n'en retire : le prix de la terre & du travail étant par tout estimé en argent, ce prix est plus fort dans l'Etat où l'argent abonde le plus. Ainsi l'Etat en question retire quelquefois le

L v

250 *Essai sur la nature*  
produit de deux arpens de terre  
en échange de celui d'un arpent,  
& le travail de deux hommes  
pour celui d'un seul. C'est par  
rapport à cette abondance d'ar-  
gent dans la circulation à Lon-  
dres, que le travail d'un seul Bro-  
deur Anglois, coute plus que  
celui de dix Brodeurs Chinois;  
quoique les Chinois brodent  
bien mieux & fassent plus d'ou-  
vrages dans la journée. On s'é-  
tonne en Europe comment ces  
Indiens peuvent subsister en tra-  
vaillant à si grand marché, &  
comment les étoffes admirables  
qu'ils nous envoient, coutent si  
peu.

En second lieu, les revenus  
de l'Etat où l'argent abonde, se  
levant avec bien plus de facilité  
& en plus grande somme com-  
parativement; ce qui donne les  
moïens à l'Etat, en cas de guerre  
ou de contestation, de gagner  
toutes sortes d'avantages sur ses

*du Commerce.* II. PART. 251  
Adverfaires chez qui l'argent est plus rare.

Si de deux Princes qui se font la guerre pour la Souveraineté ou la Conquête d'un Etat, l'un a beaucoup d'argent, & l'autre peu, mais plusieurs domaines qui puissent valoir deux fois plus que tout l'argent de son Ennemi; le premier fera plus en état de s'attacher des Généraux & des Officiers par des largeffes en argent, que le second ne le fera en donnant aux fiens le double de la valeur en terres & en domaines. Les cessions des terres font fujettes à des contestations & à des rescissions, & on n'y compte pas si bien que sur l'argent qu'on reçoit. On achete avec de l'argent les munitions de guerre & de bouche, même des Ennemis de l'Etat. On peut donner de l'argent pour des services secrets & fans témoins: les terres, les denrées, & les mar-

L vj

252 *Essai sur la nature*  
chandises ne sauroient servir dans ces occasions, ni même les bijoux ni les diamans, parcequ'ils sont faciles à reconnoître. Après tout, il me semble que la puissance & la richesse comparatives des Etats consistent, tout autres choses étant égales, dans la plus ou moins grande abondance d'argent qui y circule, *hic & nunc*.

Il me reste encore à parler de deux autres moiens d'augmenter la quantité d'argent effectif dans la circulation d'un Etat. Le premier est lorsque les Entrepreneurs & les Particuliers empruntent de l'argent de leurs Correspondans étrangers, pour leur en paier l'intérêt, ou que les Particuliers étrangers envoient leur argent dans l'Etat, pour y acheter des actions ou fonds publics. Cela fait souvent des sommes très considérables dont l'Etat doit paier annuellement à ces Etrangers un intérêt, & ces fa-

*du Commerce. II. PART. 253*  
cons d'augmenter l'argent dans l'Etat y rendent réellement l'argent plus abondant, & diminuent le prix de l'intérêt. Par le moïen de cet argent, les Entrepreneurs de l'Etat trouvent moïen d'emprunter plus facilement, de faire faire des ouvrages & d'établir des Manufactures, dans l'esperance d'y gagner; les Artisans, & tous ceux par les mains de qui cet argent passe, ne manquent pas de consommer plus qu'ils n'eussent fait, s'ils n'avoient été employés au moïen de cet argent, qui hausse par conséquent les prix de toutes choses, comme s'il appartenoit à l'Etat; & au moïen de l'augmentation de dépense ou de la consommation qu'il cause, les revenus que le Public perçoit sur la consommation en sont augmentés. Les sommes prêtées à l'Etat en cette maniere y causent bien des avantages présens, mais

254 *Essai sur la nature*  
la fuite en est toujours onéreuse  
& défavantageuse. Il faut que  
l'Etat en paie l'intérêt aux Etran-  
gers annuellement, & outre cette  
perte l'Etat se trouve à la merci  
des Etrangers, qui peuvent tou-  
jours le mettre dans l'indigence  
lorsqu'il leur prendra fantaisie de  
retirer leurs fonds; & il arrivera  
certainement qu'ils voudront les  
retirer, dans l'instant que l'Etat  
en aura le plus de besoin; comme  
lorsqu'on se prépare à avoir une  
guerre & qu'on y craint quelque  
échet. L'intérêt qu'on paie à l'E-  
tranger est toujours bien plus  
considérable que l'augmentation  
du revenu public que cet argent  
cause. On voit souvent passer ces  
prêts d'argent d'un Pais à un au-  
tre, suivant la confiance des Prê-  
teurs pour les Etats où ils les en-  
voient. Mais à dire le vrai, il  
arrive le plus souvent que les  
Etats qui sont chargés de ces  
emprunts & qui en ont païé plu-



*du Commerce. II. PART. 255*  
fieurs années de gros intérêts, tombent à la longue dans l'impuissance de paier les capitaux, par une banqueroute. Pour peu que la méfiance s'en mêle, les fonds ou actions publiques tombent, les Actionnaires étrangers n'aiment pas à les rappeler avec perte, & aiment mieux se contenter de leurs intérêts, en attendant que la confiance puisse revenir ; mais elle ne revient quelquefois plus. Dans les Etats qui tombent en décadence, le principal objet des Ministres est ordinairement de ranimer la confiance, & par ce moïen d'attirer l'argent des Etrangers par ces sortes de prêts : car à moins que le Ministère ne manque à la bonne foi & à ses engagements, l'argent des Sujets circulera sans interruption. C'est celui des Etrangers qui peut augmenter la quantité de l'argent effectif dans l'Etat.

256 *Essai sur la nature*

Mais la voie de ces emprunts, qui donne un avantage présent, conduit à une mauvaise fin, & c'est un feu de paille. Il faut pour relever un Etat, s'attacher à y faire rentrer annuellement & constamment une balance réelle de commerce, faire fleurir par la Navigation les Ouvrages & les Manufactures qu'on est toujours en état d'envoier chez les Etrangers à un meilleur marché, lorsqu'on est tombé en décadence & dans une rareté d'especes. Les Négocians commencent à faire les premieres fortunes, les Gens de robbe pourront ensuite s'en approprier une partie, le Prince & les Traitans pourront en acquerir aux dépens des uns & des autres, & distribuer les graces selon leurs volontés. Lorsque l'argent deviendra trop abondant dans l'Etat, le luxe s'y mettra, & il tombera en décadence.

*du Commerce. II. PART. 257*

Voilà à-peu-près le cercle que pourra faire un Etat considerable qui a du fond & des habitans industrieux. Un habile Ministre est toujours en état de lui faire recommencer ce cercle, il ne faut pas un grand nombre d'années pour en voir l'expérience & le succès, au moins des commencemens qui en est la situation la plus intéressante. On connoîtra l'augmentation de la quantité de l'argent effectif, par plusieurs voies que mon sujet ne me permet pas d'examiner présentement.

Pour ce qui est des Etats qui n'ont pas un bon fond, & qui ne peuvent s'agrandir que par des accidens & selon les circonstances des tems, il est difficile de trouver les moïens de les faire fleurir par les voies du commerce. Il n'y a pas de Ministres qui puissent remettre les Républiques de Venise & de Hollan-

258 *Essai sur la nature*

de dans la situation brillante dont elles sont tombées. Mais pour l'Italie, l'Espagne, la France, & l'Angleterre, en quelque état de décadence qu'elles puissent être, elles sont capables d'être toujours portées, par une bonne administration, à un haut degré de puissance, par le seul fait du commerce; pourvu qu'on l'entreprenne séparément: car si tous ces Etats étoient également bien administrés, ils ne seroient considérables que proportionnellement à leurs fonds respectifs & à la plus ou moins grande industrie de leurs habitans.

Le dernier moien que je puisse imaginer pour augmenter dans un Etat la quantité d'argent effectif dans la circulation, est la voie de la violence & des armes, & elle se mêle souvent avec les autres, attendu que, dans tous les Traités de paix on pourvoit ordinairement à se conserver les

*du Commerce. II. PART. 259*  
droits de commerce & les avantages qu'on a pu en tirer. Lorsqu'un Etat se fait paier des contributions, ou se rend plusieurs autres Etats tributaires, c'est un moien bien certain d'attirer leur argent. Je n'entreprendrai pas de rechercher les moiens de mettre cette voie en usage, je me contenterai de dire que toutes les Nations qui ont fleuri par cette voie, n'ont pas laissé de tomber dans la décadence, comme les Etats qui ont fleuri par leur commerce. Les anciens Romains ont été plus puissans par cette voie que tous les autres Peuples dont nous avons connoissance; cependant ces mêmes Romains avant que de perdre un pouce du terrain de leurs vastes Etats, tomberent en décadence par le luxe, & s'appauvrirent par la diminution de l'argent effectif qui avoit circulé chez eux, & que leur luxe fit

260      *Essai sur la nature*  
passer de leur grand Empire chez  
les Nations orientales.

Tandis que le luxe des Romains, qui ne commença qu'après la défaite d'Antiochus, Roi d'Asie, vers l'an de Rome 564, se contentoit du produit & du travail de tous les vastes Etats de leur domination, la circulation de l'argent ne faisoit qu'augmenter au lieu de diminuer. Le Public étoit en possession de toutes les Mines d'or, d'argent & de cuivre qui étoient dans l'Empire. Ils avoient les Mines d'or d'Asie, de Macedoine, d'Aquilée, & les riches Mines, tant d'or que d'argent, d'Espagne & de plusieurs autres endroits. Ils avoient plusieurs Monnoies où ils faisoient battre des especes d'or, d'argent & de cuivre. La consommation qu'ils faisoient à Rome de tous les ouvrages & de toutes les marchandises qu'ils tiroient de leurs vastes

*du Commerce. II. PART. 261*  
Provinces, ne diminueoit pas la circulation de l'argent effectif ; non plus que les Tableaux , les Statues & les Bijoux qu'ils en tiroient. Quoique les Seigneurs y fissent des dépenses excessives pour leurs tables , & païassent des quinze mille onces d'argent pour un seul poisson , tout cela ne diminueoit pas la quantité d'argent qui circuloit dans Rome , attendu que les tributs des Provinces l'y faisoient incessamment rentrer , sans parler de celui que les Préteurs & les Gouverneurs y apportoit par leurs extorsions. Les sommes qu'on tiroit annuellement des Mines , ne faisoient qu'augmenter à Rome la circulation pendant tout le regne d'Auguste. Cependant , le luxe étoit déjà fort grand , & on avoit beaucoup d'avidité , non-seulement pour tout ce que l'Empire produisoit de curieux , mais encore pour les bijoux des

262 *Essai sur la nature*

Indes , pour le poivre & les épiceriès , & pour toutes les raretés de l'Arabie ; & les foieries qui n'étoient pas du crû de l'Empire , commençoient à y être recherchées. Mais l'argent qu'on tiroit des Mines surpassoit encore les sommes qu'on envoïoit hors de l'Empire pour acheter tout cela. On sentit néanmoins sous Tibere une rareté d'argent : cet Empereur avoit resserré dans son Fisc deux milliards & sept cent millions de sesterces. Pour rétablir l'abondance & la circulation , il n'eut besoin d'emprunter que trois cens millions sur les hypotheques des terres. Caligula dépensa en moins d'un an tout ce trésor de Tibere après sa mort , & ce fut alors que l'abondance d'argent dans la circulation fut au plus haut point à Rome. La fureur du luxe augmenta toujours ; & du tems de Pline l'Historien , il sortoit de



*du Commerce. II. PART. 263*  
l'Empire tous les ans au moins cent millions de sesterces, suivant son calcul. On n'en tiroit pas tant des Mines. Sous Trajan le prix des terres étoit tombé d'un tiers & au-delà, au rapport de Plin le jeune ; & l'argent diminua toujours jusqu'au tems de l'Empereur Septime Severe. L'argent fut alors si rare à Rome, que cet Empereur fit des magasins étonnans de blé, ne pouvant pas ramasser des trésors assez considérables pour ses entreprises. Ainsi l'Empire Romain tomba en décadence par la perte de son argent, avant que d'avoir rien perdu de ses Etats. Voilà ce que le luxe causa, & ce qu'il causera toujours en pareil cas.



264 *Essai sur la nature*

## C H A P I T R E IX.

*De l'interêt de l'argent , & de  
ses causes.*

C O m m e les prix des choses se fixent dans les altercations des marchés par les quantités des choses exposées en vente proportionnellement à la quantité d'argent qu'on en offre, ou ce qui est la même chose, par la proportion numérique des Vendeurs & des Acheteurs; de même l'interêt de l'argent dans un Etat se fixe par la proportion numérique des Prêteurs & des Emprunteurs.

Quoique l'argent passe pour gages dans le troc, cependant il ne se multiplie point, & ne produit point un interêt dans la simple circulation. Les nécessités des Hommes semblent avoir  
introduit

*du Commerce. II. PART. 265*  
introduit l'usage de l'intérêt. Un Homme qui prête son argent sur de bons gages ou sur l'hypothèque des terres, court au moins le hazard de l'inimitié de l'Emprunteur, ou celui des frais, des procès & des pertes; mais lorsqu'il prête sans sûreté, il court risque de tout perdre. Par rapport à ces raisons, les Hommes nécessairement doivent avoir dans les commencemens tenté les Prêteurs par l'appas d'un profit; & ce profit doit avoir été proportionné aux nécessités des Emprunteurs & à la crainte & à l'avarice des Prêteurs. Voilà ce me semble la première source de l'intérêt. Mais son usage constant dans les Etats paroît fondé sur les profits que les Entrepreneurs en peuvent faire.

La terre produit naturellement, aidée du travail de l'Homme, quatre, dix, vingt, cinquante, cent, cent-cinquante

M

266 . *Essai sur la nature*  
fois, la quantité de blé qu'on y  
sème, suivant la bonté du ter-  
roir & l'industrie des Habitans.  
Elle multiplie les fruits & les  
bestiaux. Le Fermier qui en con-  
duit le travail a ordinairement  
les deux tiers du produit, dont  
un tiers paie ses frais & son en-  
retien, l'autre lui reste pour  
profit de son entreprise.

Si le Fermier a assez de fond  
pour conduire son entreprise,  
s'il a tous les outils & les ins-  
trumens nécessaires, les chevaux  
pour labourer, les bestiaux qu'il  
faut pour mettre la terre en va-  
leur, &c., il prendra pour lui,  
tous frais faits, le tiers du pro-  
duit de sa Ferme. Mais si un  
Laboureur entendu, qui vit de  
son travail à gages au jour la jour-  
née, & qui n'a aucun fond, peut  
trouver quelqu'un qui veuille bien  
lui prêter un fond ou de l'argent  
pour en acheter, il sera en état  
de donner à ce Prêteur toute la

*du Commerce.* II. PART. 267  
troisième rente, ou le tiers du produit d'une Ferme dont il deviendra le Fermier ou l'Entrepreneur. Cependant, il croira sa condition meilleure qu'auparavant, attendu qu'il trouvera son entretien dans la seconde rente, & deviendra Maître, de Valet qu'il étoit : que si par sa grande économie, & en se fraudant quelque chose du nécessaire, il peut par degrés amasser quelques petits fonds, il aura tous les ans moins à emprunter, & parviendra dans la suite à s'approprier toute la troisième rente.

Si cet Entrepreneur nouveau trouve à acheter à crédit du blé ou des bestiaux, pour les paier à long terme & lorsqu'il sera en état de faire de l'argent par la vente du produit de sa Ferme, il en donnera volontiers un plus grand prix que celui du marché contre argent comptant : & cette façon fera la même chose que s'il em-

M ij

268 *Essai sur la nature*  
pruntoit de l'argent comptant pour acheter le blé au comptant, en donnant pour l'interêt la différence du prix du comptant & de celui à terme : mais de quelque façon qu'il emprunte soit au comptant, soit en marchandises, il faut qu'il lui reste de quoi s'entretenir par son entreprise, sans quoi il fera banqueroute. Ce hazard fera qu'on exigera de lui vingt à trente pour cent de profit ou d'interêt sur la quantité de l'argent ou sur la valeur des denrées ou des marchandises qu'on lui prêtera.

D'un autre côté, un maître Chapelier, qui a du fond pour conduire sa Manufacture de chapeaux soit pour louer une maison, acheter des castors, des laines, de la teinture, &c., soit pour paier toutes les semaines, la subsistance de ses Ouvriers, doit non-seulement trouver son entretien dans cette en-

*du Commerce. II. PART. 269*  
treprise, mais encore un profit semblable à celui du Fermier, qui a la troisième partie pour lui. Cet entretien, de même que ce profit, doit se trouver dans la vente des chapeaux, dont le prix doit payer non-seulement les matériaux, mais aussi l'entretien du Chapelier & de ses Ouvriers, & encore le profit en question.

Mais un Compagnon Chapelier entendu, mais sans fond, peut entreprendre la même Manufacture, en empruntant de l'argent & des matériaux, & en abandonnant l'article du profit à quiconque voudra lui prêter de l'argent, ou à quiconque voudra lui confier du castor, de la laine, &c., qu'il ne paiera qu'à long terme & lorsqu'il aura vendu ses chapeaux. Si à l'expiration du terme de ses billets le Prêteur d'argent redemande son capital, ou si le Marchand de laine & les autres Prê-

M iij

270 *Essai sur la nature*  
teurs ne veulent plus s'y fier, il faut qu'il quitte son entreprise; auquel cas il aimera peut-être mieux faire banqueroute. Mais s'il est sage & industrieux, il pourra faire voir à ses créanciers qu'il a en argent ou en chapeaux la valeur du fond qu'il a emprunté à-peu-près, & ils aimeront mieux probablement continuer à s'y fier & se contenter, pour le présent, de leur intérêt ou du profit. Au moien dequoi il continuera, & peut-être amassera-t'il par degrés quelque fond en se frustrant un peu de son nécessaire. Avec ce secours il aura tous les ans moins à emprunter, & lorsqu'il aura amassé un fond suffisant pour conduire sa Manufacture qui sera toujours proportionnée au débit qu'il en a, l'article du profit lui demeurera en entier, & il s'enrichira s'il n'augmente pas sa dépense.

Il est bon de remarquer que



*du Commerce.* II. PART. 271  
L'entretien d'un tel Manufacturier est d'une petite valeur à proportion de celle des sommes qu'il emprunte dans son commerce, ou des matériaux qu'on lui confie; & par conséquent les Prêteurs ne courent pas un grand risque de perdre leur capital, s'il est honnête homme & industriel: mais comme il est très possible qu'il ne le soit pas, les Prêteurs exigeront toujours de lui un profit ou intérêt de vingt à trente pour cent de la valeur du prêt: encore n'y aura-t'il que ceux qui en ont bonne opinion qui s'y fieront. On peut faire les mêmes inductions par rapport à tous les Maîtres, Artisans, Manufacturiers & autres Entrepreneurs dans l'Etat, qui conduisent des entreprises dont le fond excède considérablement la valeur de leur entretien annuel.

Mais si un Porteur d'eau à  
M iv

272 *Essai sur la nature*

Paris s'érige en Entrepreneur de son propre travail, tout le fond dont il aura besoin sera le prix de deux seaux, qu'il pourra acheter pour une once d'argent, après quoi tout ce qu'il gagne devient profit. S'il gagne par son travail cinquante onces d'argent par an, la somme de son fond, ou emprunt, sera à celle de son profit, comme un à cinquante. C'est-à-dire, qu'il gagnera cinq mille pour cent, au lieu que le Chapelier ne gagnera pas cinquante pour cent, & qu'il sera même obligé d'en paier vingt à trente pour cent au Prêteur.

Cependant un Prêteur d'argent aimera mieux prêter mille onces d'argent à un Chapelier à vingt pour cent d'intérêt, que de prêter mille onces à mille Porteurs d'eau à cinq cent pour cent d'intérêt. Les Porteurs d'eau dépenseront bien vite à leur entretien non - seulement

*du Commerce.* II. PART. 273  
l'argent qu'ils gagnent par leur travail journalier, mais tout celui qu'on leur a prêté. Ces capitaux qu'on leur prête, sont petits à proportion de la somme qu'il leur faut pour leur entretien : soit qu'ils soient beaucoup ou peu employés, ils peuvent facilement dépenser tout ce qu'ils gagnent. Ainsi on ne peut guere déterminer les gains de ces bas Entrepreneurs. On diroit bien qu'un Porteur d'eau gagne cinq mille pour cent de la valeur des seaux qui servent de fond à son entreprise, & même dix mille pour cent, si par un rude travail il gagnoit cent onces d'argent par an. Mais comme il peut dépenser pour son entretien les cent onces aussi-bien que les cinquante, ce n'est que par la connoissance de ce qu'il met à son entretien qu'on peut savoir combien il a de profit clair.

M v

274 *Essai sur la nature*

Il faut toujours défalquer la subsistance & l'entretien des Entrepreneurs avant que de statuer sur leur profit. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple du Fermier & dans celui du Chapelier : & c'est ce qu'on ne peut guere déterminer pour les bas Entrepreneurs ; aussi font-ils pour la plûpart banqueroute , s'ils doivent.

Il est ordinaire aux Brasseurs de Londres , de prêter quelques barils de biere aux Entrepreneurs de Cabarets à biere , & lorsque ceux-ci paient les premiers barils , on continue à leur en prêter d'autres. Si la consommation de ces Cabarets à biere devient forte , ces Brasseurs font quelquefois un profit de cinq cent pour cent par an ; & j'ai oui dire que les gros Brasseurs ne laissoient pas de s'enrichir lorsqu'il n'y a que la moitié des Cabarets à biere qui leur font

*du Commerce. II. PART. 275*  
banqueroute dans le courant de  
l'année.

Tous les Marchands dans l'E-  
tat, sont dans une habitude conf-  
tante de prêter à termes des  
marchandises ou des denrées à  
des Détailliers, & proportion-  
nent la mesure de leur profit,  
ou leur intérêt, à celle de leur  
risque. Ce risque est toujours  
grand par la grande proportion  
de l'entretien de l'emprunteur  
à la valeur prêtée. Car si l'em-  
prunteur ou détaillier n'a pas  
un prompt débit dans le bas  
troc, il se ruinera bien vite &  
dépenfiera tout ce qu'il a em-  
prunté pour sa subsistance, &  
par conséquent sera obligé de  
faire banqueroute.

Les Revendeuses de poisson,  
qui l'achètent à Billingsgate, à  
Londres, pour le revendre dans  
les autres quartiers de la Ville,  
paient ordinairement par con-  
trat passé par un Ecrivain ex-

M vj

276 *Essai sur la nature*  
pert, un schelling par guinée;  
ou par vingt-un schellings, d'in-  
terêts par semaine; ce qui fait  
deux cens soixante pour cent  
par année. Les Revendeuses des  
Halles à Paris dont les entre-  
prises sont moins considérables  
paient cinq sols par semaine  
d'interêts d'un écu de trois li-  
vres, ce qui passe quatre cents  
trente pour cent par an: cepen-  
dant il y a peu de Prêteurs qui  
fassent fortune avec de si grands  
interêts.

Ces gros interêts sont non-  
seulement tolérés, mais encore  
en quelque façon utiles & né-  
cessaires dans un Etat. Ceux qui  
achètent le poisson dans les rues  
paient ces gros interêts par l'aug-  
mentation de prix qu'ils en don-  
nent; cela leur est commode,  
& ils n'en ressentent pas la perte.  
De même un Artisan qui boit  
un pot de biere, & en paie un  
prix qui fait trouver au Bras-

*du Commerce.* II. PART. 277

Leur cinq cents pour cent de profit, se trouve bien de cette commodité & n'en sent point la perte dans un si bas détail.

Les Casuistes, qui ne paroissent guere propres à juger de la nature de l'interêt & des matieres de commerce, ont imaginé un terme (*damnum emergens*) au moien duquel ils veulent bien tolerer ces hauts prix d'interêt: & plutôt que de renverser l'usage & la convenance des Societés, ils ont consenti & permis à ceux qui prêtent avec un grand risque, de tirer proportionnellement un grand interêt; & cela sans bornes: car ils seroient bien embarrassés à en trouver de certaines, puisque la chose dépend réellement des craintes des Prêteurs & des nécessités des emprunteurs.

On loue les Négocians sur Mer, lorsqu'ils peuvent faire profiter leur fond dans leur en-

278 *Essai sur la nature*  
treprise, fuisse à dix mille pour cent; & quelque profit que les Marchands en gros fassent ou stipulent en vendant à long terme les denrées ou les marchandises à des Marchands-détailliers inférieurs, je n'ai pas oui dire que les Casuistes leur en fissent un crime. Ils sont ou paroissent un peu plus scrupuleux au sujet des prêts en argent sec, quoique ce soit dans le fond la même chose. Cependant ils tolèrent encore ces prêts au moyen d'une distinction (*lucrum cessans*) qu'ils ont imaginée; je crois que cela veut dire, qu'un Homme qui a été dans l'habitude de faire valoir son argent à cinq cens pour cent dans son commerce, peut stipuler ce profit en le prêtant à un autre. Rien n'est plus divertissant que la multitude des Loix & des Canons qui ont été faits dans tous les siècles au sujet de l'interêt de l'argent, tou-



*du Commerce. II. PART. 279*  
jours par des Sages qui n'étoient  
guere au fait du commerce, &  
toujours inutilement.

Il paroît par ces exemples &  
par ces inductions, qu'il y a dans  
un Etat plusieurs classes & allées  
d'intérêts ou de profit; que dans  
les plus basses classes, l'intérêt  
est toujours le plus fort à propor-  
tion du plus grand risque; & qu'il  
diminue de classe en classe  
jusqu'à la plus haute qui est cel-  
le des Négocians riches & répu-  
tés solvables. L'intérêt qu'on  
stipule dans cette classe, est ce-  
lui qu'on appelle le prix courant  
de l'intérêt dans l'Etat, & il ne  
differe guere de l'intérêt qu'on  
stipule sur l'hypothèque des ter-  
res. On aime autant le billet  
d'un Négociant solvable & so-  
lide, au moins pour un court  
terme, qu'une action sur une  
terre; parceque la possibilité  
d'un procès ou d'une contesta-  
tion au sujet de celle-ci, com-

280 *Essai sur la nature*  
pense la possibilité de la banque-  
route du Négociant.

Si dans un Etat il n'y avoit pas d'Entrepreneurs qui pussent faire du profit sur l'argent ou sur les marchandises qu'ils empruntent, l'usage de l'intérêt ne seroit pas probablement si fréquent qu'on le voit. Il n'y auroit que les Gens extravagans & prodigues qui feroient des emprunts. Mais dans l'habitude où tout le monde est de se servir d'Entrepreneurs, il y a une source constante pour les emprunts & par conséquent pour l'intérêt. Ce sont les Entrepreneurs qui cultivent les terres, les Entrepreneurs qui fournissent le pain, la viande, les habillemens, &c. à tous les Habitans d'une ville. Ceux qui travaillent aux gages de ces Entrepreneurs, cherchent aussi à s'ériger eux-mêmes en Entrepreneurs, à l'envie les uns des autres. La multi-

*du Commerce.* II. PART. 281  
tude des Entrepreneurs est encore bien plus grande parmi les Chinois ; & comme ils ont tous l'esprit vif , le génie propre pour les entreprises , & une grande constance à les conduire , il y a parmi eux des Entrepreneurs qui parmi nous sont fournis par des gens gagés : ils fournissent les repas des Laboureurs , même dans les champs. Et c'est peut-être cette multitude de bas Entrepreneurs , & des autres , de classe en classe , qui , trouvant le moïen de gagner beaucoup par la consommation sans que cela soit sensible aux consommateurs , soutiennent le prix de l'interêt dans la plus haute classe à trente pour cent ; au lieu qu'il ne passe guere cinq pour cent dans notre Europe. L'interêt a été à Athènes , du tems de Solon , à dix-huit pour cent. Dans la République romaine il a été le plus souvent à douze pour cent.

282 *Essai sur la nature*  
 on l'y a vu à quarante huit pour cent, à vingt pour cent, à huit pour cent, à six pour cent, au plus bas à quatre pour cent : il n'a jamais été si bas librement que vers la fin de la République & sous Auguste après la conquête de l'Égypte. L'Empereur Antonin & Alexandre Severe, ne réduisirent l'interêt à quatre pour cent, qu'en prêtant l'argent public sur l'hypothèque des terres.

---

## CHAPITRE DIXIEME

ET DERNIER.

*Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.*

**C**'Est une idée commune & reçue de tous ceux qui ont écrit sur le commerce, que l'augmen-

*du Commerce. II. PART. 283*  
tation de la quantité de l'argent effectif dans un Etat y diminue le prix de l'interêt , parceque lorsque l'argent abonde , il est plus facile d'en trouver à emprunter. Cette idée n'est pas toujours vraie ni juste. Pour s'en convaincre , il ne faut que se souvenir qu'en l'année 1720 , presque tout l'argent d'Angleterre fut apporté à Londres , & que par-dessus cela , le nombre des billets qu'on mit sur la place accélèra le mouvement de l'argent d'une maniere extraordinaire. Cependant cette abondance d'argent & de circulation au lieu de diminuer l'interêt courant qui étoit auparavant à cinq pour cent , & au-dessous , ne servit qu'à en augmenter le prix , qui fut porté à cinquante & soixante pour cent. Il est facile de rendre raison de cette augmentation du prix de l'interêt , par les principes & les causes de l'in-

284 *Essai sur la nature*  
terêt, que j'ai établies dans le chapitre précédent. La voici, tout le monde étoit devenu Entrepreneur dans le système de la Mer du Sud, & demandoit à emprunter de l'argent pour acheter des Actions, comptant de faire un profit immense au moien duquel il pourroit aisément paier ce haut prix d'intérêt.

Si l'abondance d'argent dans l'Etat vient par les mains de gens qui prêtent, elle diminuera sans doute l'intérêt courant en augmentant le nombre des prêteurs : mais si elle vient par l'entremise de personnes qui dépensent, elle aura l'effet tout contraire, & elle haussera le prix de l'intérêt en augmentant le nombre des Entrepreneurs qui auront à travailler au moien de cette augmentation de dépense, & qui auront besoin d'emprunter pour fournir à leur entreprise, dans toutes les classes d'intérêts.

*du Commerce. II. PART. 289*

L'abondance ou la difette d'argent dans un Etat, hausse toujours ou baisse les prix de toutes choses dans les altercations du troc, sans avoir aucune liaison nécessaire avec le prix de l'intérêt, qui peut très bien être haut dans les Etats où il y a abondance d'argent, & bas dans ceux où l'argent est plus rare : haut où tout est cher, & bas où tout est à grand marché : haut à Londres, & bas à Gênes.

Le prix de l'interêt hausse & baisse tous les jours sur de simples bruits, qui tendent à diminuer ou à augmenter la sûreté des Prêteurs, sans que le prix des choses dans le troc soit alteré pour cela.

La source la plus constante d'un interêt haut dans un Etat, est la grande dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres, ou des autres Gens riches. Les Entrepreneurs & maîtres Ar.

286 · *Essai sur la nature*  
tisans , sont dans l'habitude de  
fournir de grosses Maisons dans  
toutes les branches de leur dé-  
pense. Ces Entrepreneurs ont  
presque toujours besoin d'em-  
prunter de l'argent pour les four-  
nir : & lorsque les Seigneurs con-  
somment leurs revenus par avan-  
ce & empruntent de l'argent , ils  
contribuent doublement à hauf-  
ser le prix de l'interêt.

Au contraire , lorsque les Sei-  
gneurs de l'Etat vivent d'œco-  
nomie , & achètent de la pre-  
mière main autant qu'ils le peu-  
vent , ils se font procurer par  
leurs Valets beaucoup de cho-  
ses sans qu'elles passent par les  
mains des Entrepreneurs , ils di-  
minuent les profits & le nom-  
bre des Entrepreneurs dans l'E-  
tat , & par conséquent le nom-  
bre des Emprunteurs , & encore  
le prix de l'interêt , parceque ces  
fortes d'Entrepreneurs travail-  
lant sur leurs propre fonds n'em-



*du Commerce.* II. PART. 287  
pruntent que le moins qu'ils peuvent, & en se contentant d'un petit gain empêchent ceux qui n'ont point de fonds de s'ingérer dans les entreprises en empruntant. Voilà aujourd'hui la situation des Républiques de Gênes & de Hollande, où l'interêt est quelquefois à deux pour cent, & au-dessous dans la plus haute classe; au lieu qu'en Allemagne, en Pologne, en France, en Espagne, en Angleterre & en d'autres Etats, la facilité & la dépense des Seigneurs & des Propriétaires de terres entretiennent toujours les Entrepreneurs & maîtres Artisans de l'Etat dans l'habitude de ces gros gains, au moien desquels ils ont dequoi paier un interêt haut, & encore plus lorsqu'ils tirent tout de l'Etranger avec risque pour les entreprises.

Lorsque le Prince ou l'Etat fait une grosse dépense comme

288 *Essai sur la nature*  
en faisant la guerre, cela hausse le prix de l'intérêt par deux raisons : la première est que cela multiplie le nombre des Entrepreneurs par plusieurs nouvelles entreprises considérables de fournitures pour la guerre, & par conséquent les emprunts. La seconde est par rapport au plus grand risque que la guerre entraîne toujours.

Au contraire, la guerre finie, les risques diminuent, le nombre des Entrepreneurs diminue, & les Entrepreneurs même de la guerre cessant de l'être, diminuent leurs dépenses, & deviennent prêteurs de l'argent qu'ils ont gagné. Dans cette situation, si le Prince ou l'Etat offre de rembourser une partie de ses dettes, il diminuera considérablement le prix de l'intérêt; & cela aura un effet plus certain, s'il est en état de paier réellement une partie de la dette  
sans

*du Commerce. II. PART. 289*  
sans emprunter d'un autre côté, parceque les remboursemens augmentent le nombre des prêteurs dans la plus haute classe de l'interêt, & que cela pourra influer sur les autres classes.

Lorsque l'abondance d'argent dans l'Etat est introduite par une balance constante de commerce, cet argent passe d'abord par les mains des Entrepreneurs; & encore qu'il augmente la consommation, il ne laisse pas de diminuer le prix de l'interêt, à cause que la plûpart des Entrepreneurs acquierent alors assez de fond pour conduire leur commerce sans argent, & même deviennent prêteurs des sommes qu'ils ont gagnées au-delà de celles qu'il faut pour conduire leur commerce. S'il n'y a pas dans l'Etat un grand nombre de Seigneurs & de Gens riches qui fassent une grosse dépense, dans

N

290 *Essai sur la nature*  
ces circonstances l'abondance  
de l'argent ne manquera pas de  
diminuer le prix de l'interêt, au-  
tant qu'elle augmentera le prix  
des denrées & des marchandises  
dans le troc. Voilà ce qui arrive  
d'ordinaire dans les Républiques  
qui n'ont guere de fond ni de  
terres considérables, & qui ne  
s'enrichissent que par le com-  
merce étranger. Mais dans les  
Etats qui ont un grand fond &  
des Propriétaires de terres con-  
sidérables, l'argent qui s'intro-  
duit par le commerce avec l'E-  
tranger augmente leur rente,  
& leur donne moïen de faire une  
grande dépense qui entretient  
plusieurs Entrepreneurs & plu-  
sieurs Artisans, outre ceux qui  
maintiennent le commerce avec  
l'Etranger : cela soutient tou-  
jours un haut interêt, malgré l'a-  
bondance de l'argent.

Lorsque les Seigneurs & les

*du Commerce.* II. PART. 291  
Propriétaires de terres se ruinent par leurs dépenses extravagantes, les prêteurs d'argent qui ont des hypotheques sur leurs terres, en attrapent souvent la propriété absolue; & il peut bien arriver dans l'Etat que les prêteurs soient créanciers de beaucoup plus d'argent qu'il n'y en circule: auquel cas on peut les regarder comme Propriétaires subalternes des terres & des denrées qu'on hypotheque pour leur sûreté. Que si cela n'a pas lieu, leurs capitaux se perdront par les banqueroutes.

De même on peut considérer les Propriétaires des Actions & des fonds publics, comme Propriétaires subalternes des revenus de l'Etat qu'on emploie à paier leurs intérêts. Mais si la législature étoit obligée par les besoins de l'Etat d'employer ses revenus à d'autres usages, les

N ij

292 *Essai sur la nature*  
Actionnaires ou Propriétaires  
de fonds publics perdroient tout,  
sans que l'argent qui circule dans  
l'Etat fût diminué pour cela d'un  
seul liard.

Si le Prince ou les Adminif-  
trateurs de l'Etat veulent regler  
le prix de l'interêt courant par des  
loix, il faut en faire le règlement  
sur le pié du prix courant du Mar-  
ché dans la plus haute classe, ou  
approchant : autrement la loi fe-  
ra inutile, parceque les Con-  
tractans, qui suivront la regle  
des altercations, ou le prix cou-  
rant réglé par la proportion des  
Prêteurs aux Emprunteurs, fe-  
ront des marchés clandestins ;  
& cette contrainte de la loi ne  
servira qu'à gêner le commerce  
& à hauffer le prix de l'interêt,  
au lieu de le fixer. Autrefois les  
Romains, après plusieurs loix  
pour restreindre l'interêt, en fi-  
rent une autre pour défendre

*du Commerce.* II. PART. 293  
absolument de prêter de l'argent.  
Cette loi n'eut pas plus de succès  
que les précédentes. La loi que fit  
Justinien pour restreindre les  
Gens de qualité à ne prendre que  
quatre pour cent, ceux d'un or-  
dre inférieur six pour cent, & les  
Gens de commerce huit pour  
cent, étoit également plaisante  
& injuste, tandis qu'il n'étoit  
pas défendu de faire cinquante  
& cent pour cent de profit par  
toutes sortes d'entreprises.

S'il est permis & honnête à un  
Propriétaire de terre de donner  
une Ferme à haut prix à un Fer-  
mier indigent, au hasard d'en  
perdre toute la rente d'une an-  
née, il semble qu'il devroit être  
permis au Prêteur de prêter son  
argent à un Emprunteur néCESSI-  
teux, au hasard de perdre non-  
seulement son intérêt ou profit,  
mais encore son capital, & sti-  
puler tel intérêt que l'autre com-

N iij

294 *Essai sur la nature*  
sentira volontairement de lui accorder ; il est vrai que les prêts de cette nature font plus de malheureux qui en emportant les capitaux aussi-bien que l'interêt, font plus dans l'impuissance de se relever, que le Fermier qui n'emporte pas la terre : mais les loix pour les banqueroutes étant assez favorables aux Débiteurs pour les mettre en état de se relever, il semble qu'on devroit toujours accommoder les loix de l'interêt au prix du marché, comme on fait en Hollande.

Les prix courans de l'interêt dans un Etat, semblent servir de base, & de regle pour les prix de l'achat des terres. Si l'interêt courant est à cinq pour cent, qui répond au denier vingt, le prix des terres devroit être de même : mais comme la propriété des terres donne un rang & une



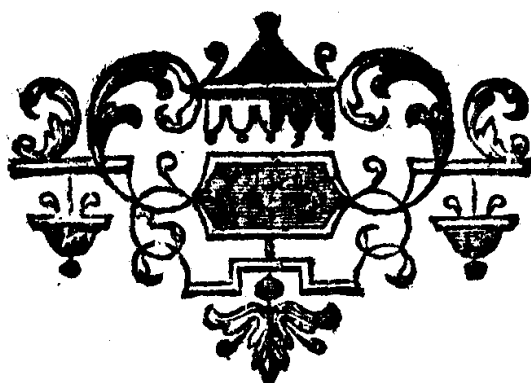
*du Commerce.* II. PART. 295  
certaine Jurisdiction dans l'Etat,  
il arrive que lorsque l'interêt est  
au denier vingt, le prix des terres  
est au denier vingt-quatre ou  
vingt-cinq, quoique les hypo-  
theques sur les mêmes terres ne  
passent gueres le prix courant  
de l'interêt.

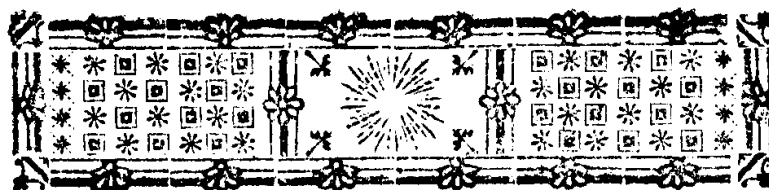
Après tout, le prix des terres,  
comme tous les autres prix, se  
regle naturellement par la pro-  
portion des Vendeurs aux Ache-  
teurs, &c.; & comme il se trou-  
vera beaucoup plus d'Acquereurs  
à Londres, par exemple, que  
dans les Provinces, & que ces  
Acquereurs qui résident dans la  
Capitale, aimeront mieux ache-  
ter des terres dans leur voifina-  
ge que dans les Provinces éloi-  
gnées, il arrivera qu'ils aime-  
ront mieux acheter des terres  
voisines au denier trente ou tren-  
te-cinq, que celles qui sont éloi-  
gnées au denier vingt-cinq ou

N iv

296 *Essai sur la nat. du Com.*  
vingt-deux. Il y a souvent d'autres raisons de convenances qui influent sur le prix des terres, & qu'il n'est pas nécessaire de marquer ici, parcequ'elles ne détruisent pas les éclaircissements que nous avons donnés sur la nature de l'interêt.

*Fin de la seconde Partie.*





ESSAI  
SUR LA NATURE  
DU  
COMMERCÉ  
EN GÉNÉRAL.

---

*TROISIEME PARTIE.*

---

CHAPITRE PREMIER.

*Du Commerce avec l'Etranger.*

**L**ORSQU'UN Etat échange un petit produit de terre contre un plus grand dans le commerce avec l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce :

N v

298 *Essai sur la nature*

& si l'argent y circule en plus grande abondance que chez l'Etranger, il échangera toujours un plus petit produit de terre contre un plus grand.

Lorsque l'Etat échange son travail contre le produit de terre de l'Etranger, il paroît avoir l'avantage dans ce commerce; attendu que ses habitans sont entretenus aux dépens de l'Etranger.

Lorsqu'un Etat échange son produit conjointement avec son travail, contre un plus grand produit de l'Etranger conjointement avec un travail égal ou plus grand, il paroît encore avoir l'avantage dans ce commerce.

Si les Dames de Paris consomment, année commune, des dentelles de Bruxelles pour la valeur de cent mille onces d'argent, le quart d'un arpent de terre en Brabant, qui produira

*du Commerce. III. PART. 299*  
cent cinquante livres pesant de lin, qu'on travaillera en dentelles fines à Bruxelles, correspondra à cette somme. Il faudra le travail d'environ deux mille personnes en Brabant pendant une année pour toutes les parties de cette Manufacture, depuis la sèquence du lin jusqu'à la dernière perfection de la dentelle. Le Marchand de dentelle ou Entrepreneur à Bruxelles en fera les avances; il paiera directement ou indirectement toutes les fileuses & faiseuses de dentelles, & la proportion du travail de ceux qui font leurs outils; tous ceux qui ont part au travail, achèteront leur entretien directement ou indirectement du Fermier en Brabant, qui paie en partie la rente de son Propriétaire. Si on met le produit de terre qu'on attribue dans cette économie à ces deux mille personnes, à trois arpens

N vj

300 *Essai sur la nature*  
par tête , tant pour l'entretien  
de leurs personnes que pour ce-  
lui de leurs familles qui en sub-  
sistent en partie , il y aura six  
mille arpens de terre en Bra-  
bant employés à l'entretien de  
ceux qui ont part au travail de  
la dentelle , & cela aux dépens  
des Dames de Paris qui paie-  
ront & porteront cette dentelle.

Les Dames de Paris y paie-  
ront les cent mille onces d'ar-  
gent , chacune suivant la quanti-  
té qu'elles en prennent ; il fau-  
dra envoyer tout cet argent en  
especes à Bruxelles , en déduisant  
les frais seulement de l'envoi ,  
& il faut que l'Entrepreneur à  
Bruxelles y trouve non-seule-  
ment le paiement de toutes ses  
avances , & l'interêt de l'argent  
qu'il aura peut-être emprunté ,  
mais encore un profit de son  
entreprise pour l'entretien de sa  
famille. Si le prix que les Dames  
donnent de la dentelle ne rem-

*du Commerce. III. PART. 301*  
plit pas tous les frais & profits en général, il n'y aura pas d'encouragement pour cette Manufacture, & les Entrepreneurs cesseront de la conduire ou feront banqueroute; mais comme nous avons supposé qu'on continue cette Manufacture, il est de nécessité que tous les frais se trouvent dans les prix que les Dames de Paris en donnent, & qu'on envoie les cent mille onces d'argent à Bruxelles, si les Brabançons ne tirent rien de France pour en faire la compensation.

Mais si les habitans du Brabant aiment les vins de Champagne, & en consomment, année commune, la valeur de cent mille onces d'argent, l'article des vins pourra compenser celui de la dentelle, & la balance du commerce, par rapport à ces deux branches, sera égale. La compensation & la circulation se fera

302 *Essai sur la nature*  
par l'entremise des Entrepreneurs & des Banquiers qui s'en mêleront de part & d'autre.

Les Dames de Paris paieront cent mille onces d'argent à celui qui leur vend & livre la dentelle; celui-ci les paiera au Banquier qui lui donnera une ou plusieurs lettres de change sur son correspondant à Bruxelles. Ce Banquier remettra l'argent aux Marchands de vin de Champagne qui ont 100000 onces d'argent à Bruxelles, & qui lui donneront leurs lettres de change de même valeur tirées sur lui par son Correspondant à Bruxelles. Ainsi les 100000 onces payées pour le vin de Champagne à Bruxelles, compenseront les 100000 onces payées pour la dentelle à Paris; au moien de quoi on épargnera la peine de voiturier l'argent reçu à Paris jusqu'à Bruxelles, & la peine de voiturier l'argent reçu à Bruxelles jusqu'à



*du Commerce. III. PART. 303*  
Paris. Cette compensation se fait par lettres de change, dont je tacherai de faire connoître la nature dans le chapitre suivant.

Cependant on voit dans cet exemple que les cent mille onces que les Dames de Paris paient pour la dentelle, viennent entre les mains des Marchands qui envoient le vin de Champagne à Bruxelles : & que les cent mille onces que les consommateurs du vin de Champagne paient pour ce vin à Bruxelles, tombent entre les mains des Entrepreneurs ou Marchands de dentelles. Les Entrepreneurs de part & d'autre, distribuent cet argent à ceux qu'ils font travailler, soit pour ce qui regarde les vins, soit pour ce qui regarde les dentelles.

Il est clair par cet exemple que les Dames de Paris soutiennent & entretiennent tous ceux qui

304 *Essai sur la nature*  
travaillent à la dentelle en Bra-  
bant, & qu'elles y causent une cir-  
culation d'argent. Il est également  
clair que les consommateurs du  
vin de Champagne à Bruxelles  
soutiennent & entretiennent en  
Champagne, non-seulement tous  
les Vignerons & autres qui ont  
part à la production du vin,  
tous les Charons, Maréchaux,  
Voituriers, &c. qui ont part à  
la voiture, aussi-bien que les che-  
vaux qu'on y emploie, mais qu'ils  
paient aussi la valeur du produit  
de la terre pour le vin, & cau-  
sent une circulation d'argent en  
Champagne.

Cependant cette circulation  
ou ce commerce en Champa-  
gne, qui fait tant de fracas, qui  
fait vivre le Vigneron, le Fer-  
mier, le Charon, le Maréchal,  
le Voiturier, & qui fait paier  
exactement, tant la rente du  
Propriétaire de la vigne, que cel-  
le du Propriétaire des prairies

*du Commerce.* III. PART. 305  
qui servent à entretenir les chevaux de voiture, est dans le cas présent, un commerce onéreux & défavantageux à la France, à l'envisager par les effets qu'il produit.

Si le Muid de vin se vend à Bruxelles pour soixante onces d'argent, & si on suppose qu'un arpent produise quatre muids de vin, il faut envoyer à Bruxelles le produit de quatre mille cent soixante-six arpens & demi de terre, pour correspondre à cent mille onces d'argent, & il faut employer autour de deux mille arpens de prairies & de terres, pour avoir le foin & l'avoine que consomment les chevaux de transport, & ne les employer durant toute l'année à aucun autre usage. Ainsi on ôtera à la subsistance des François environ six mille arpens de terres, & on augmentera celle des Brabançons de plus de quatre mille ar-

306 *Essai sur la nature*  
pens de produit, puisque le vin de Champagne qu'ils boivent épargne plus de quatre mille arpens qu'ils emploieroient vraisemblablement à produire de la biere pour leur boisson, s'ils ne buvoient pas de vin. Cependant la dentelle avec laquelle on paie tout cela, ne coute aux Brabançons que le quart d'un arpent de lin. Ainsi avec un arpent de produit, conjointement à leur travail, les Brabançons paient plus de seize mille arpens aux François conjointement à un moindre travail. Ils retirent une augmentation de subsistance, & ne donnent qu'un instrument de luxe qui n'apporte aucun avantage réel à la France, parcequ'é la dentelle s'y use & s'y détruit, & qu'on ne peut l'échanger pour quelque chose d'utile après cela. Suivant la regle intrinseque des valeurs, la terre qu'on emploie en Champagne pour la produc-

*du Commerce. III. PART. 307*  
tion du vin, celle pour l'entretien des Vignerons, des Tonne-  
liers, des Charons, des Maré-  
chaux, des Voituriers, des che-  
vaux pour le transport, &c. de-  
vrait être égale à la terre qu'on  
emploie en Brabant à la produc-  
tion du lin, & à celle qu'il faut  
pour l'entretien des fileuses,  
des faiseuses de dentelles & de  
tous ceux qui ont quelque part  
à la fabrication de cette Manu-  
facture de dentelle.

Mais si l'argent est plus abon-  
dant dans la circulation en Bra-  
bant qu'en Champagne, la terre  
& le travail y seront à plus haut  
prix, & par conséquent dans l'é-  
valuation qui se fait de part &  
d'autre en argent, les François  
perdront encore considérable-  
ment.

On voit dans cet exemple une  
branche de commerce qui for-  
tifie l'Etranger, qui diminue les  
habitans de l'Etat, & qui, sans

308 *Essai sur la nature*  
en faire sortir aucun argent effectif, affoiblit ce même Etat. J'ai choisi cet exemple pour mieux faire sentir comment un Etat peut être la dupe d'un autre par le fait du commerce, & pour faire comprendre la maniere de connoître les avantages & les defavantages du commerce avec l'Etranger.

C'est en examinant les effets de chaque branche de commerce en particulier, qu'on peut regler utilement le commerce avec les Etrangers : on ne sauroit le connoître distinctement par des raisonnemens généraux.

On trouvera toujours par l'examen des particularités, que l'exportation de toute Manufacture est avantageuse à l'Etat, parce qu'en ce cas l'Etranger paie & entretient toujours des Ouvriers utiles à l'Etat; que les meilleurs retours ou paiemens qu'on retire sont les especes ;

*du Commerce. III. PART. 309*  
& au défaut des especes , le produit des terres de l'Etranger où il entre le moins de travail. Par ces moïens de commercer on voit souvent des Etats qui n'ont presque point de produits de terre , entretenir des habitans en grand nombre aux dépens de l'Etranger : & de grands Etats maintenir leurs habitans avec plus d'aïfance & d'abondance.

Mais attendu que les grands Etats n'ont pas besoin d'augmenter le nombre de leurs habitans , il suffit d'y faire vivre ceux qui y font , du crû de l'Etat , avec plus d'agrément & d'aïfance , & de rendre les forces de l'Etat plus grandes pour sa défense & sa sûreté. Pour y parvenir par le commerce avec l'Etranger , il faut encourager , tant qu'on peut , l'exportation des ouvrages & des Manufactures de l'Etat , pour en retirer , autant qu'il est possible , de l'or & de

310 *Essai sur la nature*

l'argent en nature. S'il arrivoit par des récoltes abondantes qu'il y eût en l'Etat beaucoup de produits, au-delà de la consommation ordinaire & annuelle, il seroit avantageux d'en encourager l'exportation chez l'Etranger pour en faire entrer la valeur en or & en argent : ces métaux ne périssent point & ne se dissipent pas comme les produits de la terre, & on peut toujours avec l'or & l'argent faire entrer dans l'Etat tout ce qui y manque.

Cependant il ne seroit pas avantageux de mettre l'Etat dans l'habitude annuelle d'envoier chez l'Etranger de grandes quantités du produit de son crû, pour en tirer le paiement en Manufactures étrangères. Ce seroit affoiblir & diminuer les habitans & les forces de l'Etat par les deux bouts.

Mais je n'ai point dessein



*du Commerce.* III. PART. 311  
d'entrer dans le détail des branches du commerce qu'il faudroit encourager pour le bien de l'Etat. Il me suffit de remarquer qu'il faut toujours tâcher d'y faire entrer le plus d'argent qu'il se peut.

L'augmentation de la quantité d'argent qui circule dans un Etat, lui donne de grands avantages dans le commerce avec l'Étranger, tant que cette abondance d'argent y continue. L'Etat échange toujours par là une petite quantité de produit & de travail, contre une plus grande. Il leve les taxes avec facilité, & ne trouve pas de difficulté à faire de l'argent dans les cas de besoins publics.

Il est vrai que la continuation de l'augmentation de l'argent causera dans la suite par son abondance une cherté de terre & de travail dans l'Etat. Les ouvrages & les Manufactures cou-

312      *Essai sur la nature*  
teront tant , à la longue , que  
l'Etranger cessera peu-à-peu de  
les acheter , & s'accoutumera à  
les prendre ailleurs à meilleur  
marché ; ce qui ruinera insensiblement les ouvrages & les Manufactures de l'Etat. La même cause qui augmentera les rentes des Propriétaires des terres de l'Etat ( qui est l'abondance de l'argent ) les mettra dans l'habitude de tirer quantité d'ouvrages des pais étrangers où ils les auront à grand marché : ce sont là des conséquences naturelles. La richesse qu'un Etat acquert par le commerce, le travail & l'œconomie le jettera insensiblement dans le luxe. Les Etats qui haussent par le commerce ne manquent pas de baisser ensuite : il y a des regles que l'on pourroit mettre en usage , ce qu'on ne fait guere pour empêcher ce déclin. Toujours est-il vrai que tandis que l'Etat est en possession actuelle  
de

*du Commerce. III. PART. 313*  
la balance du commerce, & de l'abondance de l'argent il paroît puissant, & il l'est en effet tant que cette abondance y subsiste.

On pourroit tirer des inductions à l'infini pour justifier ces idées du commerce avec l'Etranger, & les avantages de l'abondance de l'argent. Il est étonnant de voir la disproportion de la circulation de l'argent en Angleterre & à la Chine. Les Manufactures des Indes, comme les Soieries, les Toiles peintes, les Mouffelines, &c. nonobstant les frais d'une navigation de dix-huit mois, reviennent à un très bas prix en Angleterre, qui les paieroit avec la trentieme partie de ses ouvrages & de ses Manufactures si les Indiens les vouloient acheter. Mais ils ne sont pas si foux de paier des prix extravagans pour nos ouvrages, pendant qu'on travaille mieux chez eux & infiniment à meil-

O

314 *Essai sur la nature*  
leur marché. Aussi ne nous vendent-ils leurs Manufactures que contre argent comptant, que nous leur portons annuellement pour augmenter leurs richesses & diminuer les nôtres. Les Manufactures des Indes qu'on consume en Europe ne font que diminuer notre argent & le travail de nos propres Manufactures.

Un Américain, qui vend à un Européen des peaux de Castor, est surpris avec raison d'apprendre que les chapeaux qu'on fait de laine sont aussi bons pour l'usage, que ceux qu'on fait de poil de castor, & que toute la différence, qui cause une si longue navigation, ne consiste que dans la fantaisie de ceux qui trouvent les chapeaux de poil de castor plus légers & plus agréables à la vûe & au toucher. Cependant comme on paie ordinairement les peaux de Castor

*du Commerce. III. PART. 315*  
à ces Américains en ouvrages  
de fer, d'acier, &c. & non en  
argent, c'est un commerce qui  
n'est pas nuisible à l'Europe,  
d'autant plus qu'il entretient des  
Ouvriers & particulièrement des  
Matelots, qui dans les besoins  
de l'Etat font très utiles, au lieu  
que le commerce des Manufac-  
tures des Indes orientales, em-  
porte l'argent & diminue les  
Ouvriers de l'Europe.

Il faut convenir que le com-  
merce des Indes orientales est  
avantageux à la République de  
Hollande, & qu'elle en fait  
tomber la perte sur le reste de  
l'Europe en vendant les épices  
& Manufactures, en Allemagne,  
en Italie, en Espagne & dans  
le Nouveau Monde, qui lui ren-  
dent tout l'argent qu'elle envoie  
aux Indes & bien au-delà : il est  
même utile à la Hollande d'ha-  
biller ses femmes & plusieurs  
autres habitans, des Manufactu-  
O ij

316 *Essai sur la nature*  
res des Indes , plutôt que d'é-  
toffe d'Angleterre & de France.  
Il vaut mieux pour les Hollan-  
dois enrichir les Indiens que leurs  
voisins , qui pourroient en profi-  
ter pour les opprimer : d'ailleurs  
ils vendent aux autres habitans de  
l'Europe les toiles & les petites  
Manufactures de leur crû , beau-  
coup plus cher qu'ils ne vendent  
chez eux les Manufactures des  
Indes , qui s'y consomment.

L'Angleterre & la France au-  
roient tort d'imiter en cela les  
Hollandois. Ces Roïaumes ont  
chez eux les moïens d'habiller  
leurs femmes , de leur crû ; &  
quoique leurs étoffes reviennent  
à un plus haut prix que celles  
des Manufactures des Indes , ils  
doivent obliger leurs habitans  
de n'en point porter d'étrange-  
res ; ils ne doivent pas permettre  
la diminution de leurs ouvrages  
& de leurs Manufactures , ni se  
mettre dans la dépendance des

*du Commerce. III. PART. 317*  
Etrangers , ils doivent encore moins laisser enlever leur argent pour cela.

Mais puisque les Hollandois trouvent moïen de débiter dans les autres Etats de l'Europe les marchandises des Indes , les Anglois & les François en devroient faire autant , soit pour diminuer les forces navales de la Hollande, soit pour augmenter les leurs, & sur-tout afin de se passer du secours des Hollandois dans les branches de consommation , qu'une mauvaise habitude a rendues nécessaires dans ces Roïaumes : c'est un désavantage visible de permettre qu'on porte des Indiennes dans les Roïaumes d'Europe qui ont de leur crû de quoi habiller leurs habitans.

De même qu'il est désavantageux à un Etat d'encourager des Manufactures étrangères , il est aussi désavantageux d'encourager la navigation des étrangers.

O iij

318 *Essai sur la nature*

Lorsqu'un Etat envoie chez l'Etranger ses ouvrages & ses Manufactures, il en tire l'avantage en entier s'il les envoie par ses propres Vaisseaux : par-là il entretient un bon nombre de Matelots, qui sont aussi utiles à l'Etat que les Ouvriers. Mais s'il en abandonne le transport à des Bâtimens étrangers, il fortifie la Marine étrangere & diminue la sienne.

C'est un point essentiel du commerce avec l'Etranger que celui de la navigation. De toute l'Europe, les Hollandois sont ceux qui construisent des Vaisseaux à meilleur marché. Outre les rivieres qui leur apportent du bois flotté, le voisinage du Nord leur fournit à moins de frais les mâts, le bois, le goudron, les cordages, &c. Leurs Moulins à scier le bois en facilitent le travail. De plus ils naviguent avec moins d'équipage, & leurs Ma-



*du Commerce.* III. PART. 319  
telots vivent à très peu de frais.  
Un de leurs Moulins à scier le  
bois épargne journellement le  
travail de quatre-vingts hommes.

Par ces avantages ils feroient  
dans l'Europe les seuls voituriers  
par Mer, si l'on suivoit tou-  
jours le meilleur marché: & s'ils  
avoient de leur propre crû de-  
quoi faire un commerce étendu,  
ils auroient sans doute la plus flo-  
rissante Marine de l'Europe.  
Mais le grand nombre de leurs  
Matelots ne suffit pas, sans les  
forces intérieures de l'Etat, pour  
la superiorité de leurs forces na-  
vales: ils n'armeroient jamais  
de Vaisseaux de guerre, ni de  
Matelots si l'Etat avoit de grands  
revenus pour les construire &  
les solder: ils profiteroient en  
tout du grand marché.

L'Angleterre pour les empê-  
cher d'augmenter à ses dépens  
leur avantage sur Mer par ce  
bon marché, a défendu à tou-

O iv

320 *Essai sur la nature*

te Nation d'apporter chez elle d'autres marchandises que celles de leur crû ; au moien de quoi les Hollandois n'aïant pû servir de voituriers pour l'Angleterre , les Anglois même ont fortifié par là leur Marine : & bien qu'ils naviguent à plus de frais que les Hollandois , les richesses de leurs charges au dehors rendent ces frais moins considérables.

La France & l'Espagne sont bien des Etats maritimes , qui ont un riche produit qu'on envoie dans le Nord , d'où on leur porte chez eux les denrées & marchandises. Il n'est pas étonnant que leur marine ne soit pas considérable à proportion de leur produit & de l'étendue de leurs Côtes maritimes , puisqu'ils laissent à des Vaisseaux étrangers le soin de leur apporter du Nord tout ce qu'ils en reçoivent , & de leur venir enlever les denrées que les Etats

*du Commerce.* III. PART. 321  
du Nord tirent de chez eux.

Ces Etats, je dis la France & l'Espagne, ne font pas entrer dans les vues de leur politique la considération du Commerce au point qu'elle y feroit avantageuse; la plûpart des Commerçans en France & en Espagne qui ont relation avec l'Étranger, font plutôt des Facteurs ou des Commis de Négocians étrangers que des Entrepreneurs, pour conduire ce commerce de leur fond.

Il est vrai que les Etats du Nord font, par leur situation & par le voisinage des païs qui produisent tout ce qui est nécessaire à la construction des Navires, en état de voiturier tout à meilleur marché, que ne seroit la France & l'Espagne: mais si ces deux Roïaumes prenoient des mesures pour fortifier leur marine, cet obstacle ne les en empêcheroit pas. L'Angleterre leur en a mon-

O v

322 *Essai sur la nature*

tré il y a déjà long-tems l'exemple en partie : ils ont chez eux & dans leurs Colonies tout ce qu'il faut pour la construction des Bâtimens , ou du moins il ne seroit pas difficile de les y faire produire : & il y a une infinité de voies qu'on pourroit prendre pour faire réussir un tel dessein , si la legislature ou le ministère y vouloit concourir. Mon sujet ne me permet pas d'examiner dans cet Essai , le détail de ces voies : je me bornerai à dire , que dans les païs où le commerce n'entretient pas constamment un nombre considérable de Bâtimens & de Matelots, il est presque impossible que le Prince puisse entretenir une Marine florissante , sans des frais qui seroient seuls capables de ruiner les trésors de son Etat.

Je conclurai donc , en remarquant que le commerce qui est le plus essentiel à un Etat pour

*du Commerce. III. PART. 323*  
 l'augmentation ou la diminution de ses forces est le commerce avec l'Etranger, que celui de l'intérieur d'un Etat n'est pas d'une si grande considération dans la politique; qu'on ne soutient qu'à demi le commerce avec l'Etranger, lorsqu'on n'a pas l'œil à augmenter & maintenir de gros Négocians naturels du pais, des Bâtimens & des Matelots, des Ouvriers & des Manufactures, & surtout qu'il faut toujours s'attacher à maintenir la balance contre les Etrangers.

---

## CHAPITRE II.

*Des Changes & de leur nature.*

**D**Ans la Ville même de Paris, il coute ordinairement cinq sols par sac de mille livres, pour porter de l'argent d'une maison à

O vj

324 *Essai sur la nature*  
une autre; s'il falloit toujours le  
porter du Fauxbourg Saint An-  
toine, aux Invalides, il en cou-  
teroit plus du double, & s'il n'y  
avoit pas communément des por-  
teurs d'argent de confiance, il  
en couteroit encore davantage:  
que s'il y avoit souvent des Vo-  
leurs en chemin, on l'enverroit  
par grosses sommes, escorté,  
& avec plus de frais; & si quel-  
qu'un se chargeoit du transport,  
à ses frais & risques, il se feroit  
paier de ce transport, à propor-  
tion des frais & des risques. C'est  
ainsi, que les frais du transport,  
de Rouen à Paris, & de Paris  
à Rouen, coutent ordinairement  
cinquante sols par sac de mille  
livres, ce qu'on appelle dans le  
langage des Banquiers, un quart  
pour cent; les Banquiers en-  
voient l'argent ordinairement en  
doubles barils, que les Voleurs  
ne peuvent gueres emporter, à  
cause du fer & de la pesanteur,

*du Commerce. III. PART. 325*  
& comme il y a toujours des Messagers sur cette route, les frais sont peu considérables, sur les grosses parties qu'on envoie de part & d'autre.

Si la Ville de Châlons sur Marne paie tous les ans au Receveur des Fermes du Roi, dix mille onces d'argent d'un côté, & si de l'autre côté les Marchands de vin de Châlons ou des environs vendent à Paris, par l'entremise de leurs correspondans, des vins de Champagne pour la valeur de dix mille onces d'argent; si l'once d'argent en France passe dans le commerce pour cinq livres, la somme des dix mille onces en question s'appellera cinquante mille livres, tant à Paris qu'à Chalons.

Le Receveur des Fermes dans cet exemple a cinquante mille livres à envoyer à Paris, & les correspondans des Marchands de vin de Châlons ont cinquan-

326 *Essai sur la nature*  
te mille livres à envoyer à Châlons; on pourra épargner ce double emploi ou transport par une compensation ou comme on dit par lettres de change, si les parties s'abouchent & s'accoutument pour cela.

Que les correspondans des Marchands de vin de Châlons portent (chacun sa part) les cinquante mille livres chez le Caissier du Bureau des Fermes à Paris; qu'il leur donne une ou plusieurs rescriptions, ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, payables à leur ordre; qu'ils endossent ou passent leur ordre aux Marchands de vin de Châlons, ceux-ci recevront du Receveur à Châlons les cinquante mille livres. De cette manière, les cinquante mille livres à Paris seront payées au Caissier des Fermes à Paris, & les cinquante mille livres à Châlons seront payées aux Mar-



*du Commerce. III. PART. 327*  
chands de vin de cette Ville ,  
& par cet échange ou compen-  
sation , on épargnera la peine de  
voiturer cet argent d'une ville  
à l'autre. Ou bien que les Mar-  
chands de vin à Châlons , qui ont  
cinquante mille livres à Paris ,  
aillent offrir leurs lettres de chan-  
ge au Receveur qui les endosse-  
ra au Caissier des Fermes à Pa-  
ris , lequel y touchera le mon-  
tant , & que le Receveur à Châ-  
lons leur paie contre leurs lettres  
de change les cinquante mille  
livres qu'il a à Châlons : de quel-  
que côte qu'on fasse cette com-  
pensation , soit qu'on tire les let-  
tres de change de Paris sur Châ-  
lons , soit de Châlons sur Paris ,  
comme dans cet exemple on paie  
once pour once , & cinquante  
mille livres pour cinquante mille  
livres , on dira que le change est  
au pair.

La même methode se pourra  
pratiquer , entre ces Marchands

328 *Essai sur la nature*  
de vin à Châlons, & les Rece-  
veurs des Seigneurs de Paris  
qui ont des terres ou des rentes  
aux environs de Châlons, & en-  
core entre les Marchands de vin,  
ou tout autres Marchands à Châ-  
lons, qui ont envoié des den-  
rées ou des marchandises à Paris,  
& qui y ont de l'argent, & tous  
Marchands qui ont tiré des mar-  
chandises de Paris & les ont ven-  
dus à Châlons. Que s'il y a un  
grand commerce entre ces deux  
Villes, il s'érigera des Banquiers  
à Paris & à Châlons, qui s'a-  
boucheront avec les interressés  
de part & d'autre, & feront les  
agens ou entremeteurs des paie-  
mens qu'on auroit à envoyer d'u-  
ne de ces Villes à l'autre. Main-  
tenant si tous les vins, & autres  
denrées & marchandises qu'on  
a envoiées de Châlons à Paris,  
& qu'on y a effectivement ven-  
dus pour argent comptant, ex-  
cedent en valeur la somme de la

*du Commerce. III. PART. 329*  
recette des Fermes à Châlons ,  
celles des rentes que les Sei-  
gneurs de Paris ont aux environs  
de Châlons , & encore la valeur  
de toutes les denrées & de toutes  
les marchandises qui ont été en-  
voïées de Paris à Châlons &  
qu'on y a vendues pour argent  
comptant , de la somme de cinq  
mille onces d'argent ou de vingt-  
cinq mille liv. il faudra nécessai-  
rement que le Banquier à Paris  
envoie cette somme en argent  
à Châlons. Cette somme fera l'ex-  
cédent ou la balance du com-  
merce entre ces deux Villes ; on  
l'enverra dis-je nécessairement  
en especes à Châlons , & cette  
opération se trouvera conduite  
de la maniere suivante ou de quel-  
qu'autre maniere approchante.

Les Agens, ou Correspondans  
des Marchands de vin de Châ-  
lons & des autres qui ont en-  
voïé des denrées ou des Mar-  
chandises de Châlons à Paris ,

330 *Essai sur la nature*

ont l'argent de ces ventes en caisse à Paris: ils ont ordre de le remettre à Châlons; ils ne sont pas dans l'habitude de le risquer par les voitures, ils s'adresseront au Caissier des Fermes qui leur donnera des rescriptions ou lettres de change sur le Receveur des Fermes à Châlons, jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à Châlons, & cela ordinairement au pair; mais comme ils ont besoin de remettre encore d'autres sommes à Châlons, ils s'adresseront pour cela au Banquier qui aura à sa disposition les rentes des Seigneurs à Paris qui ont des terres aux environs de Châlons. Ce Banquier leur fournira, de même que le Caissier des Fermes, des lettres de change sur son correspondant à Châlons jusqu'à la concurrence des fonds qu'il a à sa disposition à Châlons, & qu'il avoit ordre de faire revenir à Paris: cette com-

*du Commerce.* III. PART. 331  
pensation se fera aussi au pair, si ce n'est que le Banquier cherche à y trouver quelque petit profit pour sa peine, tant de la part de ces Agens qui s'adressent à lui pour remettre leur argent à Châlons, que de celle des Seigneurs qui l'ont chargé de faire revenir leur argent de Châlons, à Paris. Si le Banquier a de même à sa disposition à Châlons, la valeur des Marchandises qui y ont été envoyées de Paris, & qui y ont été vendues pour argent comptant; il fournira encore de même des lettres de change pour cette valeur.

Mais dans notre supposition les Agens des Marchands de Châlons, ont encore en caisse à Paris vingt-cinq mille livres qu'ils ont ordre de remettre à Châlons, au-delà de toutes les sommes ci-dessus mentionnées. S'ils offrent cet argent au Caissier des Fermes, il répondra qu'il

332 *Essai sur la nature*  
n'a plus de fonds à Châlons, & qu'il ne sauroit leur fournir de lettres de change ou des rescriptions sur cette Ville. S'ils offrent l'argent au Banquier il leur répondra, qu'il n'a pas non plus de fonds à Châlons, & qu'il n'a pas occasion de tirer, mais que si l'on veut lui paier trois pour cent de change, il fournira des lettres : ils offriront un ou deux pour cent, & enfin deux & demi, ne pouvant faire mieux. A ce prix le Banquier se déterminera à leur donner des lettres, c'est-à-dire, qu'en lui païant à Paris deux livres dix fols, il fournira une lettre de change de cent livres, sur son correspondant de Châlons, païable à dix ou quinze jours, afin de mettre ce correspondant en état de faire ce paiement des vingt-cinq mille livres qu'il tire sur lui : à ce prix de change, il les lui enverra par le Messager ou Carrosse en espee

*du Commerce. III. PART. 333*  
d'or, ou au défaut de l'or, en argent. Il paiera dix livres pour chaque sac de mille livres, ou suivant le langage des Banquiers un pour cent; il paiera à son Correspondant de Châlons pour commission cinq livres par sac de mille livres, ou demi pour cent, & il gardera pour son profit un pour cent. Sur ce pied le change est à Paris pour Châlons à deux & demi pour cent au-dessus du pair, parcequ'on paie deux livres dix sols sur chaque cent livres pour le prix du change.

C'est ainsi à peu-près que la balance du commerce se transporte d'une ville à l'autre, par l'entremise des Banquiers, & en gros articles ordinairement. Tous ceux qui portent le titre de Banquiers ne sont pas dans cette habitude; & il y en a plusieurs qui ne se mêlent que de commissions & de spéculation de banque. Je ne mettrai au nombre des

334 *Essai sur la nature*

Banquiers que ceux qui font voiturier l'argent. C'est à eux à régler toujours les changes, dont les prix suivent les frais & les risques du transport des especes, dans les cas différens.

On fixe rarement le prix du change entre Paris & Châlons à plus de deux & demi ou trois pour cent, au dessus ou au dessous du pair. Mais de Paris à Amsterdam le prix du change montera à cinq ou six pour cent lorsqu'il faudra voiturier les especes. Le chemin est plus long, le risque est plus grand; il faut plus de Correspondans & de Commissionnaires. Des Indes en Angleterre, le prix du transport sera de dix à douze pour cent. De Londres à Amsterdam, le prix du change ne passera guere deux pour cent en tems de paix.

Dans notre exemple présent, on dira que le change à Paris pour Châlons sera à deux & demi



*du Commerce*. III. PART. 335  
pour cent, au dessus du pair; & on dira à Châlons que le change pour Paris est à deux & demi pour cent, au dessous du pair: parceque dans ces circonstances celui qui donnera de l'argent à Châlons pour une lettre de change pour Paris ne donnera que quatre-vingt-dix-sept livres dix sols, pour recevoir cent livres à Paris: & il est visible que la Ville ou Place où le change est au dessus du pair doit à celle où il est au dessous, tant que le prix du change subsiste sur ce pied. Le change n'est à Paris à deux & demi pour cent, au dessus du pair pour Châlons, que parceque Paris doit à Châlons, & qu'on a besoin de voiturier l'argent de cette dette de Paris à Châlons: c'est pourquoi lorsqu'on voit que le change est communement au dessous du pair dans une ville, par rapport à une autre, on pourra conclure que cette premiere ville

§ 36 *Essai sur la nature*  
doit la balance du commerce à l'autre, & lorsque le change est à Madrid ou à Lisbonne au dessus du pair pour tous les autres pays, cela fait voir que ces deux Capitales doivent toujours envoyer des especes à ces autres pays.

Dans toutes les Places & Villes qui se servent de la même monnoie & des mêmes especes d'or & d'argent, comme Paris & Châlons sur Marne, Londres & Bristol, l'on connoît & l'on exprime le prix du change en donnant & en prenant tant pour cent, de plus ou de moins que le pair. Quand on paie quatre-vingt-dix-huit livres dans une place, pour recevoir cent livres dans une autre, on dit que le change est à deux pour cent au dessous du pair à-peu-près; lorsqu'on paie cent deux livres dans une place, pour ne recevoir que cent livres dans une autre, on dit que le change

*du Commerce. III. PART. 337*  
est à deux pour cent exactement  
au-dessus du pair : quand on  
donne cent livres dans une place,  
pour en recevoir cent livres dans  
une autre, on dit que le change  
est au pair. En tout cela il n'y a  
aucune difficulté, ni aucun mystère.

Mais lorsqu'on règle le change  
entre deux Villes ou Places, où  
la monnoie est toute différente,  
où les especes sont de différentes  
grandeurs, fineses, tailles, &  
même de différens noms, la nature  
du change paroît d'abord  
plus difficile à expliquer; mais  
dans le fond ce change étranger  
ne differe de celui entre Paris &  
Châlons que par la différence du  
jargon dont les Banquiers se servent.  
On parle à Paris du change  
avec la Hollande en réglant l'écu  
de trois livres contre tant de deniers  
de gros de Hollande, mais  
le pair du change entre Paris &  
Amsterdam est toujours cent on-

P

338 *Essai sur la nature*  
ces d'or ou d'argent contre cent  
onces d'or ou d'argent de même  
poids & titre : cent deux onces  
paiées à Paris pour recevoir seu-  
lement cent onces à Amsterdam,  
reviennent toujours à deux pour  
cent au dessus du pair. Le Banquier  
qui fait les transports de la ba-  
lance du commerce, doit tou-  
jours savoir calculer le pair ; mais  
dans le langage des changes avec  
l'Etranger, on dira le prix du  
change à Londres avec Amster-  
dam se fait en donnant une livre  
sterling à Londres pour recevoir  
trente-cinq escalins d'Hollande  
en banque : avec Paris, en don-  
nant à Londres trente deniers ou  
peniques sterling, pour recevoir  
à Paris un écu ou trois livres tour-  
nois. Ces façons de parler n'ex-  
priment pas si le change est au-  
dessus ou au dessous du pair ; mais  
le Banquier qui transporte la ba-  
lance du commerce en fait bien  
le compte, & combien il rece-

*du Commerce.* III. PART. 339  
vra d'especes étrangères pour celles de son pais qu'il fait voiturer.

Qu'on fixe le change à Londres pour argent d'Angleterre en Roubles de Moscovie, en Marcs Lubs de Hambourg, en Richedales d'Allemagne, en Livres de gros de Flandres, en Ducats de Venise, en Piaftres de Gènes ou de Livourne, en Millerays ou Crusades de Portugal, en Pieces de huit d'Espagne, ou Pistoles &c. le pair du change pour tous ces pais, sera toujours cent onces d'or ou d'argent contre cent onces : & si dans le langage des changes il se trouve qu'on donne plus ou moins que ce pair, cela vient au même dans le fond que si l'on disoit le change est de tant au dessus ou au dessous du pair, & on connoitra toujours si l'Angleterre doit la balance ou non à la place avec laquelle on regle le change, ni plus ni moins

P ij

340 *Essai sur la nature*  
qu'on le fait dans notre exemple  
de Paris & de Châlons.

---

### CHAPITRE III.

*Autres éclaircissemens pour la  
connoissance de la nature des  
changes.*

**O**N a vu que les changes sont réglés sur la valeur intrinseque des especes, c'est-à-dire, sur le pair, & que leur variation provient des frais & des risques des transports d'une place à l'autre, lorsqu'il faut envoyer en especes la balance du commerce. On n'a pas besoin de raisonnement pour une chose qu'on voit dans le fait & dans la pratique. Les Banquiers apportent quelquefois des raffinemens dans cette pratique.

Si l'Angleterre doit à la France cent mille onces d'argent pour

*du Commerce.* III. PART. 341  
la balance du commerce, si la France en doit cent mille onces à la Hollande, & la Hollande cent mille onces à l'Angleterre, toutes ces trois sommes se pourront compenser par lettres de change entre les Banquiers respectifs de ces trois Etats, sans qu'il soit besoin d'envoier aucun argent d'aucun côté.

Si la Hollande envoie en Angleterre pendant le mois de Janvier des marchandises pour la valeur de cent mille onces d'argent, & l'Angleterre n'en envoie en Hollande dans le même mois que pour la valeur de cinquante mille onces, ( je suppose la vente & le paiement faits dans le même mois de Janvier de part & d'autre ) il reviendra à la Hollande dans ce mois une balance de commerce de cinquante mille onces, & le change d'Amsterdam fera à Londres au mois de Janvier à deux ou trois pour cent

P iij

342 *Essai sur la nature*  
au dessus du pair , c'est-à-dire  
dans le langage des changes, que  
le change de Hollande qui étoit  
en Décembre au pair ou à trente  
cinq escalins par livre sterling à  
Londres , y montera en Janvier  
à trente six escalins ou environ ;  
mais lorsque les Banquiers au-  
ront envoié cette dette de cin-  
quante mille onces en Hollande,  
le change pour Amsterdam re-  
tombera naturellement au pair à  
Londres , ou à trente-cinq es-  
calins.

Mais si un Banquier Anglois  
prévoit en Janvier , par l'envoi  
qu'on y fait en Hollande d'une  
quantité extraordinaire de mar-  
chandises , que la Hollande lors  
des paiemens & ventes en Mars  
redevra considerablement à l'An-  
gleterre , il pourra dès le mois  
de Janvier , au lieu d'envoier les  
cinquante mille écus ou onces  
qu'on y doit ce mois-là à la Hol-  
lande, fournir ses lettres de chan-



*du Commerce. III. PART. 343*  
 ge sur son Correspondant à Amster-  
 terdam, paiables à deux usances  
 ou deux mois pour en paier la  
 valeur à l'échéance : & par ce  
 moien profiter du change qui  
 étoit en Janvier au dessus du pair,  
 & qui sera en Mars au dessous du  
 pair : & par ce moien gagner  
 doublement sans envoier un sol  
 en Hollande.

Voilà ce que les Banquiers ap-  
 pellent des spéculations qui cau-  
 sent souvent des variations dans  
 les changes pour un peu de tems,  
 independamment de la balance  
 du commerce : mais il en faut  
 toujours à la longue revenir à  
 cette balance qui fait la regle  
 constante & uniforme des chan-  
 ges ; & quoique les spéculations  
 & crédits des Banquiers puissent  
 quelquefois retarder le transport  
 des sommes qu'une Ville ou Etat  
 doit à un autre, il faut toujours à  
 la fin paier la dette & envoier la  
 balance du commerce en espe-

P iv

344 *Essai sur la nature:*  
ces, à la Place où elle est due:  
Si l'Angleterre gagne constamment une balance de commerce avec le Portugal, & perd toujours une balance avec la Hollande, les prix du change avec la Hollande & avec le Portugal le feront bien connoître; on verra bien qu'à Londres le change pour Lisbonne est au dessous du pair, & que le Portugal doit à l'Angleterre; on verra aussi que le change pour Amsterdam est au dessus du pair, & que l'Angleterre doit à la Hollande: mais on ne pourra pas voir par les changes la quantité de la dette. On ne verra pas si la balance d'argent qu'on tire de Portugal sera plus grande ou plus petite que celle qu'on est obligé d'envoier en Hollande.

Cependant il y a une chose qui fera toujours bien connoître à Londres, si l'Angleterre gagne ou perd la balance générale de

*du Commerce. III. PART. 345*  
Son commerce ( on entend par la balance générale, la différence des balances particulières avec tous les Etats étrangers qui commercent avec l'Angleterre), c'est le prix des matieres d'or & d'argent, mais particulièrement de l'or, ( aujourd'hui que la proportion du prix de l'or & de l'argent en especes monnoïées differe de la proportion du prix du marché, comme on l'expliquera dans le Chapitre suivant ). Si le prix des matieres d'or au marché de Londres, qui est le centre du commerce d'Angleterre, est plus bas que le prix de la Tour où l'on fabrique les guinées ou especes d'or, ou au même prix que ces especes intrinséquement; & si on porte à la Tour des matieres d'or pour en recevoir la valeur en guinées ou especes fabriquées, c'est une preuve certaine que l'Angleterre gagne dans la balance générale de son com-  
P V

346 *Essai sur la nature*  
ce ; c'est une preuve que l'or  
qu'on tire du Portugal suffit non-  
seulement pour paier la balance  
que l'Angleterre envoie en Hol-  
lande, en Suede, en Moscovie,  
& dans les autres Etats où elle  
doit, mais qu'il reste encore de  
l'or pour envoyer fabriquer à la  
Tour, & la quantité ou somme  
de cette balance générale se con-  
noît par celle des especes fabri-  
quées à la Tour de Londres.

Mais si les matieres d'or se  
vendent à Londres au marché,  
plus haut que le prix de la Tour,  
qui est ordinairement de trois  
livres dix-huit schelings par once,  
on ne portera plus de ces matie-  
res à la Tour pour les fabriquer,  
& c'est une marque certaine  
qu'on ne tire pas de l'Etranger,  
par exemple du Portugal, autant  
d'or qu'on est obligé d'en en-  
voyer dans les autres pais où l'An-  
gleterre doit : c'est une preuve  
que la balance générale du com-

*du Commerce. III. PART. 347*  
merce est contre l'Angleterre. Ceci ne se connoîtroit pas s'il n'y avoit pas une défense en Angleterre d'envoier des especes d'or hors du Roïaume : mais cette défense est cause que les Banquiers timides à Londres aiment mieux acheter les matieres d'or, ( qu'il leur est permis de transporter dans les pais étrangers ) à trois livres dix-huit schelings jusqu'à quatre livres sterling l'once, pour les envoier chez l'Etranger, que d'y envoier les guinées ou especes d'or monoiées à trois livres dix-huit schelings, contre les loix, & au hafard de confiscation. Il y en a pourtant qui s'y hafardent, d'autres fondent les especes d'or, pour les envoier en guise de matieres, & il n'est pas possible de juger de la quantité d'or que l'Angleterre perd, lorsque la balance générale du commerce est contre elle.

En France on déduit les frais

P vj

348 *Essai sur la nature*  
de la fabrication des especes,  
qui va d'ordinaire à un & demi  
pour cent, c'est-à-dire, qu'on y  
regle toujours le prix des especes  
au dessus de celui des matieres.  
Pour connoître si la France perd  
dans la balance générale de son  
commerce, il suffira de favoir  
si les Banquiers envoient chez  
l'Etranger les especes de France;  
car s'ils le font c'est une preuve  
qu'ils ne trouvent pas de matie-  
res à acheter pour ce transport,  
attendu que ces matieres quoi-  
qu'à plus bas prix en France que  
les especes, sont de plus grande  
valeur que ces especes dans les  
païs étrangers, au moins de un  
& demi pour cent.

Quoique les prix des changes  
ne varient guere que par rapport  
à la balance du commerce, en-  
tre l'Etat & les autres Païs, &  
que naturellement cette balance  
n'est que la différence de la va-  
leur des denrés & des marchan-

*du Commerce. III. PART. 349*  
dites que l'Etat envoie dans les autres pais, & de celles que les autres pais envoient dans l'Etat; cependant il arrive souvent des circonstances & causes accidentelles qui font transporter des sommes considerables d'un Etat à un autre, sans qu'il soit question de marchandises & de commerce, & ces causes influent sur les changes tout de même que feroient la balance & l'excédent de commerce.

De cette nature sont les sommes d'argent qu'un Etat envoie dans un autre pour des services secrets & des vues de politique d'Etat, pour des subsides d'alliances, pour l'entretien de troupes, d'Ambassadeurs, de Seigneurs qui voïagent, &c. les capitaux que les Habitans d'un Etat envoient dans un autre, pour s'y interesser dans les fonds publics ou particuliers, l'interêt que ces Habitans tirent annuel-

350 . *Essai sur la nature*

lement de pareils fonds &c. Les changes ne manquent pas de varier avec toutes ces causes accidentelles, & de suivre la règle du transport d'argent dont on a besoin; & dans la considération de la balance du commerce, on ne sépare pas, & même on auroit de la peine à en séparer ces fortes d'articles; ils influent bien sûrement sur l'augmentation & la diminution de l'argent effectif d'un Etat, & de ses forces & puissances comparatives.

Mon sujet ne me permet pas de m'étendre sur les effets de ces causes accidentelles, je me bornerai toujours aux vues simples de commerce, de peur d'embarasser mon sujet, qui ne l'est que trop par la multiplicité des faits qui s'y présentent.

Les changes haussent plus ou moins au dessus du pair à proportion des grands ou petits frais, & risques du transport d'argent,



*du Commerce. III. PART. 351*  
& cela supposé, les changes haussent bien plus naturellement au dessus du pair dans les Villes ou Etats où il y a des défenses de transporter de l'argent hors de l'Etat, que dans celles où le transport en est libre.

Supposons que le Portugal consume annuellement & constamment des quantités considérables de Manufactures de laine & autres d'Angleterre, tant pour ses propres habitans que pour ceux du Bresil; qu'il en paie une partie en vin, huiles, &c. mais que pour le surplus du paiement il y ait une balance constante de commerce qu'on envoie de Lisbonne à Londres. Si le Roi de Portugal fait de rigoureuses défenses, & sous peine non-seulement de confiscation, mais même de la vie, de transporter aucune matière d'or ou d'argent hors de ses Etats, la terreur de ces défenses empêchera d'abord les Ban-

352 *Essai sur la nature*  
quiers de se mêler d'envoier la  
balance. Le prix des Manufac-  
tures Angloises restera en caisse  
à Lisbonne. Les Marchands An-  
glois ne pouvant avoir de Lif-  
bonne leurs fonds, n'y enverront  
plus de draps. Il arrivera que les  
draps deviendront d'une cherté  
extraordinaire ; cependant les  
draps ne sont pas encheris en An-  
gleterre, on s'abstient seulement  
de les envoier à Lisbonne à cause  
qu'on n'en peut pas retirer la va-  
leur. Pour avoir de ces draps la  
Noblesse Portugaise & autres qui  
ne sauroient s'en passer, en offri-  
ront jusqu'au double du prix or-  
dinaire ; mais comme on n'en  
sauroit avoir assez qu'en envoiant  
de l'argent hors de Portugal,  
l'augmentation du prix du drap  
deviendra le profit de quiconque  
enverra l'or ou l'argent, contre  
les défenses, hors du Roïaume ;  
cela encouragera plusieurs Juifs,  
& autres de porter l'or & l'argent

*du Commerce. III. PART. 353*  
aux Vaisseaux Anglois qui sont dans la Rade de Lisbonne, même au hafard de la vie. Ils gagneront d'abord cent ou cinquante pour cent à faire ce métier, & ce profit est païé par les habitans Portugais, dans le haut prix qu'ils donnent pour le drap. Ils se familiariseront peu-à-peu à ce manége, après l'avoir pratiqué souvent avec succès, & dans la suite on verra porter l'argent à bord des Vaisseaux Anglois pour le prix de deux ou un pour cent.

Le Roi de Portugal fait la loi ou la défense : ses Sujets, même ses Courtisans, paient les frais du risque qu'on court pour rendre la défense inutile, & pour l'é luder. On ne tire donc aucun avantage d'une pareille loi, au contraire elle cause un désavantage réel au Portugal parcequ'elle est cause qu'il sort plus d'argent de l'Etat qu'il n'en sortiroit s'il n'y avoit pas une telle loi.

354 *Essai sur la nature*

Car ceux qui gagnent à ce manége, soit Juifs ou autres, ne manquent pas d'envoier leurs profits en pais étrangers, & lorsqu'ils en ont assez ou lorsque la peur les prend ils suivent souvent eux-même leur argent.

Que si l'on prenoit quelques-uns de ces contrevenans sur le fait, qu'on confisquât leurs biens & qu'on les fît mourir, cette circonstance & cette exécution au lieu d'empêcher la sortie de l'argent ne feront que l'augmenter, parce que ceux qui se contentoient auparavant de un ou deux pour cent pour sortir de l'argent, voudront avoir vingt ou cinquante pour cent, ainsi il est nécessaire qu'il en sorte toujours de quoi paier la balance.

Je ne fais si j'ai bien réussi à rendre ces raisons sensibles à ceux qui n'ont point d'idée de commerce. Je fais que pour ceux qui ont quelque connoissance de la

*du Commerce. III. PART. 355*  
 pratique, rien n'est plus aisé à  
 comprendre, & qu'ils s'étonnent  
 avec raison que ceux qui con-  
 duisent les Etats & administrent  
 les Finances des grands Roïau-  
 mes, aient si peu de connois-  
 sance de la nature des changes,  
 que de défendre la sortie des ma-  
 tieres & des especes d'or & d'ar-  
 gent, en même tems.

Le moïen unique de les conser-  
 ver dans un Etat, c'est de con-  
 duire si bien le commerce avec  
 l'Etranger que la balance ne soit  
 pas contraire à l'Etat.

---

## CHAPITRE IV.

*Des variations de la proportion  
 des valeurs, par raport aux  
 Métaux qui servent de monnoie.*

**S**I les Métaux étoient aussi  
 faciles à trouver, que l'eau l'est  
 communément, chacun en pren-

356 *Essai sur la nature*

droit pour ses besoins, & ces métaux n'auroient presque point de valeur. Les métaux qui se trouvent les plus abondans & qui coutent le moins de peine à produire, sont aussi ceux qui sont à meilleur marché. Le fer paroît le plus nécessaire ; mais comme on le trouve communément en Europe, avec moins de peine & de travail que le cuivre, il est à bien meilleur marché.

Le cuivre, l'argent & l'or, sont les trois métaux dont on se sert communément pour monnoie. Les Mines de cuivre sont les plus abondantes & coutent le moins de terre & de travail à produire. Les plus abondantes Mines de cuivre sont aujourd'hui en Suede : il y faut plus de quatre-vingts onces de cuivre au Marché pour paier une once d'argent. Il est aussi à remarquer que le cuivre qu'on tire de certaines Mines est plus parfait &

*du Commerce.* III. PART. 357  
plus beau que celui qu'on tire  
d'autres Mines. Celui du Japon  
& de Suede est plus beau que  
celui d'Angleterre. Celui d'Es-  
pagne étoit du tems des Ro-  
mains, plus beau que celui de  
l'Ile de Chypre. Au lieu que l'or  
& l'argent, de quelque Mine  
qu'on les tire, sont toujours de  
la même perfection, lorsqu'on les  
a raffinés.

La valeur du cuivre, comme  
de tout autres choses, est pro-  
portionnée à la terre & au tra-  
vail qui entrent dans sa produc-  
tion. Outre les usages ordinai-  
res auxquels on l'emploie, com-  
me pour des pots, des vases, de  
la batterie de cuisine, des fer-  
rures, &c., on s'en sert presque  
dans tous les Etats pour mon-  
noie, dans le troc du menu. En  
Suede on s'en sert souvent mê-  
me dans les gros paiemens lorf-  
que l'argent y est rare. Pendant  
les cinq premiers siècles de Ro-

358 *Essai sur la nature*  
me, on ne se servoit pas d'autre monnoie. On ne commença à se servir d'argent dans le troc, que dans l'année quatre cent quatre-vingt-quatre. La proportion du cuivre à l'argent fut alors réglée dans les monnoies, comme 72 à 1; dans la fabrication de cinq cent douze, comme 80 à 1; dans l'évaluation de cinq cent trente-sept, comme 64 à 1; dans la fabrication de cinq cent quatre-vingt six, comme 48 à 1; dans celle de six cent soixante-trois de Drusus, & celle de Sylla de six cent soixante & douze, comme  $53\frac{1}{3}$  à 1; dans celle de Marc Antoine de sept cent douze, & d'Auguste de sept cent vingt-quatre, comme 56 à 1; dans celle de Neron l'an de Jesus-Christ cinquante-quatre, comme 60 à 1; dans celle d'Antonin l'an de l'Ere présente cent soixante, comme 64 à 1; dans le tems de Constantin trois cent



*du Commerce. III. PART. 359*  
trénte , style présent , comme  
120 & 125 à 1 ; dans le siecle  
de Justinien environ cinq cent  
cinquante , comme 100 à 1 ; &  
cela a toujours varié depuis au-  
deffous de la proportion de 100  
dans les monnoies en Europe.

Aujourd'hui qu'on ne se sert  
guere de cuivre pour monnoie ,  
que dans le troc du menu ,  
soit qu'on l'allie avec la cala-  
mine , pour faire du cuivre jau-  
ne , comme en Angleterre , soit  
qu'on l'allie avec une petite par-  
tie d'argent , comme en France  
& en Allemagne , on le fait  
valoir communément dans la  
proportion de 40 à 1 ; quoique  
le cuivre au Marché soit ordi-  
nairement à l'argent comme 80  
& 100 à 1. La raison est , qu'on  
diminue ordinairement sur le  
poids du cuivre les frais de la  
fabrication ; & lorsqu'il n'y a  
pas trop de cette petite mon-  
noie pour la circulation du bas

360 *Essai sur la nature*  
troc dans l'Etat , les monnoies  
de cuivre seul , ou de cuivre allié,  
passent sans difficulté malgré le  
défaut de leur valeur intrinseque.  
Mais lorsqu'on les veut faire pas-  
ser dans le troc dans un païs  
étranger , on ne les veut rece-  
voir qu'au poids du cuivre & de  
l'argent qui est allié avec le cui-  
vre ; & même dans les Etats où ,  
par l'avarice ou l'ignorance de  
ceux qui gouvernent , on donne  
cours à une trop grande quan-  
tité de cette petite monnoie  
pour la circulation du bas troc , &  
où l'on ordonne qu'on en re-  
çoive une certaine partie dans  
les gros paiemens , on ne la re-  
çoit pas volontiers , & la petite  
monnoie perd un agiot contre  
l'argent blanc , c'est ce qui arri-  
ve à la monnoie de Billon &  
aux Ardites en Espagne pour les  
gros paiemens ; cependant la  
petite monnoie passe toujours  
sans difficulté dans le bas troc ,  
la

*du Commerce.* III. PART. 361  
la valeur dans ces paiemens étant ordinairement petite en elle-même, par conséquent la perte l'est encore davantage : c'est ce qui fait qu'on s'en accommode sans peine, & qu'on change le cuivre contre de petites pieces d'argent au-dessus du poids & valeur intrinseque du cuivre dans l'Etat même, mais non dans les autres Etats ; chaque Etat en aiant de sa propre fabrication de quoi conduire son troc du menu.

L'or & l'argent ont, comme le cuivre, une valeur proportionnée à la terre & au travail nécessaires à leur production ; & si le public se charge des frais de la fabrication de ces métaux, leur valeur en lingots & en especes est la même, leur valeur au Marché & à la Monnoie est la même chose, leur valeur dans l'Etat & dans les pais étrangers est constamment la même, tou-

Q

362 *Essai sur la nature*  
jours réglée sur le poids & sur le titre ; c'est-à-dire, sur le poids seul, si ces métaux sont purs & sans alliage.

Les Mines d'argent se sont toujours trouvées plus abondantes que celles de l'or, mais non pas également dans tous les païs, ni dans tous les tems : il a toujours fallu plusieurs onces d'argent pour païer une once d'or ; mais tantôt plus tantôt moins, suivant l'abondance de ces métaux & la demande. L'an de Rome trois cent dix, il falloit en Grece treize onces d'argent pour païer une once d'or, c'est-à-dire, que l'or étoit à l'argent comme 1 à 13 ; l'an quatre cent ou environ, comme 1 à 12 ; l'an quatre cent soixante, comme 1 à 10, tant en Grece qu'en Italie, & par toute l'Europe. Cette proportion d'1 à 10 paroît avoir continué constamment pendant trois siècles jusqu'à la

*du Commerce.* III. PART. 363  
mort d'Auguste , l'an de Rome  
sept cent soixante-sept , ou l'an  
de grace quatorze. Sous Tibere ,  
l'or devint plus rare , ou l'argent  
plus abondant , la proportion a  
monté peu-à-peu à celle de 1 à  
12 ,  $12\frac{1}{2}$  & 13. Sous Constantin  
l'an de grace trois cent trente ,  
& sous Justinien cinq cent cin-  
quante , elle s'est trouvée com-  
me 1 à  $14\frac{2}{3}$ . L'histoire est plus  
obscurc depuis ; quelques-uns  
croient avoir trouvé cette pro-  
portion comme 1 à 18 , sous  
quelques Rois de France. L'an  
de grace huit cent quarante ,  
sous le regne de Charles le  
Chauve , on fabriqua les mon-  
noies d'or & d'argent sur le fond,  
& la proportion se trouva com-  
me 1 à 12. Sous le regne de  
Saint Louis , qui mourut en mil  
deux cent soixante & dix , la  
proportion étoit comme 1 à 10 ;  
en mil trois cent soixante-un ,  
comme 1 à 12 ; en mil quatre  
Q ij

364 *Essai sur la nature*  
cent vingt-un, au-dessus de 1 à  
11; en mil cinq cent au-dessous  
de 1 à 12; en mil six cent en-  
viron, comme 1 à 12; en mil  
six cent quarante-un, comme 1  
à 14; en mil sept cent, comme  
1 à 15; en mil sept cent trente,  
comme 1 à  $14\frac{1}{2}$ .

La quantité d'or & d'argent  
qu'on avoit apportée du Mexi-  
que & du Pérou dans le siècle  
passé, a rendu non-seulement ces  
métaux plus abondans, mais  
même a haussé la valeur de l'or  
contre l'argent qui s'est trouvé  
plus abondant, de manière qu'on  
en fixe la proportion dans les  
monnoies d'Espagne, suivant  
les prix du Marché, comme 1 à  
16; les autres États de l'Euro-  
pe ont suivi d'assez près le prix  
de l'Espagne dans leurs mon-  
noies, les uns les mirent com-  
me 1 à  $15\frac{7}{8}$ , les autres comme  
1 à  $15\frac{3}{4}$ , à  $15\frac{5}{8}$ , &c. suivant le  
génie & les vues des Directeurs

*du Commerce.* III. PART. 365  
 des Monnoies. Mais depuis que le Portugal tire des quantités considérables d'or du Bresil, la proportion a commencé à baisser de nouveau, sinon dans les Monnoies, au moins dans les prix du Marché, qui donne une plus grande valeur à l'argent, que par le passé; outre qu'on apporte assez souvent des Indes orientales beaucoup d'or, en échange de l'argent qu'on y porte d'Europe, parceque la proportion est bien plus basse dans les Indes.

Dans le Japon où il y a des Mines d'argent assez abondantes, la proportion de l'or à l'argent est aujourd'hui comme 1 à 8; à la Chine, comme 1 à 10; dans les autres pais des Indes en-deçà, comme 1 à 11, comme 1 à 12, comme 1 à 13, & comme 1 à 14, à mesure qu'on approche de l'Occident & de l'Europe: mais si les Mines du

Q iij

366 *Essai sur la nature*

Bresil continuent à fournir tant d'or, la proportion pourra bien baisser à la longue, comme 1 à 10, même en Europe, qui me paroît la plus naturelle, si on pouvoit dire qu'il y eut autre chose que le hasard qui guide cette proportion: il est bien certain que dans le tems que toutes les Mines d'or & d'argent en Europe, en Asie & en Afrique, étoient le plus cultivées pour le compte de la République Romaine, la proportion dixieme a été la plus constante.

Si toutes les Mines d'or rapportoient constamment la dixieme partie de ce que les Mines d'argent rapportent, on ne pourroit pas encore pour cela déterminer que la proportion entre ces deux métaux seroit la dixieme. Cette proportion dépendroit toujours de la demande & du prix du Marché: il se pourroit faire, que des personnes ri-



*du Commerce. III. PART. 367*  
ches aimeroient mieux porter dans leurs poches de la monnoie d'or que celle d'argent, & qu'ils se mettroient dans le goût des dorures & ouvrages d'or préferablement à ceux d'argent, pour hauffer le prix de l'or au Marché.

On ne pourroit pas non plus déterminer la proportion de ces métaux, en considérant la quantité qui s'en trouve dans un Etat. Supposons la proportion dixieme en Angleterre, & que la quantité de l'or & de l'argent qui y circule se trouve de vingt millions d'onces d'argent & de deux millions d'onces d'or, cela feroit équivalent à quarante millions d'onces d'argent; qu'on envoie hors d'Angleterre, un million d'onces d'or des deux millions d'onces qu'il y a, & qu'on apporte en échange dix millions d'onces d'argent, il y aura alors trente millions d'onces d'argent

Q iv

368 *Essai sur la nature*

& seulement un million d'onces d'or, c'est-à-dire, toujours l'équivalent de quarante millions d'onces d'argent : si l'on considère la quantité d'onces, il y en a trente millions d'argent & un million d'onces d'or ; & par conséquent si la quantité de l'un & de l'autre métal en décidait, la proportion de l'or à l'argent seroit trentième, c'est-à-dire, comme 1 à 30, mais cela est impossible. La proportion dans les pays voisins étrangers est dixième, il ne coûtera donc que dix millions d'onces d'argent, avec quelques bagatelles pour les frais du transport, pour faire rapporter dans l'Etat un million d'onces d'or en échange de dix millions d'onces d'argent.

Pour juger donc de la proportion de l'or à l'argent, il n'y a que le prix du Marché qui puisse décider : le nombre de ceux qui ont besoin d'un métal

*du Commerce.* III. PART. 369  
en échange de l'autre, & de ceux  
qui veulent faire cet échange,  
en détermine le prix. La propor-  
tion dépend souvent de la fan-  
taisie des Hommes : les alterca-  
tions se font grossièrement &  
non géométriquement. Cepen-  
dant je ne crois pas qu'on puisse  
imaginer aucune regle pour y  
parvenir, que celle-là : au moins  
nous savons dans la pratique,  
que c'est celle-là qui décide, de  
même que dans le prix & la valeur  
de toute autre chose. Les Mar-  
chés étrangers influent sur le  
prix de l'or & de l'argent, plus  
que sur le prix d'aucune autre  
denrée ou marchandise, parce-  
que rien ne se transporte avec  
plus de facilité & moins de dé-  
chet. S'il y avoit un commerce  
ouvert & courant entre l'An-  
gleterre & le Japon, si on em-  
ploïoit constamment un nom-  
bre de Vaisseaux pour faire ce  
commerce, & que la balance du

Q v

370 *Essai sur la nature*  
commerce fût en tous points égale, c'est-à-dire, qu'on envoie constamment d'Angleterre autant de marchandises au Japon, eu égard au prix & valeur, qu'on y tireroit des marchandises du Japon, il arriveroit qu'on tireroit à la longue tout l'or du Japon en échange d'argent, & qu'on rendroit la proportion au Japon pareille entre l'or & l'argent, à celle qui regne en Angleterre; à la seule différence près des risques de la navigation: car les frais du voyage, dans notre supposition, seroient supportés par le commerce des marchandises.

A compter la proportion quinzième en Angleterre, & huitième au Japon, il y auroit plus de 87 pour cent à gagner, en portant l'argent d'Angleterre au Japon, & en rapportant l'or: mais cette différence ne suffit pas dans le train ordinaire, pour paier

*du Commerce.* III. PART. 371.  
les frais d'un si penible & long  
voïage , il vaut mieux rapporter  
des marchandises du Japon, con-  
tre l'argent que de rapporter  
l'or. Il n'y a que les frais & ris-  
ques du transport de l'or & de  
l'argent qui puissent laisser une  
différence de proportion entre  
ces métaux dans des Etats diffé-  
rens ; dans l'Etat le plus pro-  
chain cette proportion ne diffé-  
rera guere , il y aura de différen-  
ce , d'un Etat à l'autre , un , deux  
ou trois pour cent , & d'An-  
gleterre au Japon la somme de  
toutes ces différences de propor-  
tion se montera au-delà de qua-  
tre-vingt-sept pour cent.

C'est le prix du Marché qui  
décide la proportion de la va-  
leur de l'or à celle de l'argent :  
le prix du Marché est la base de  
cette proportion dans la valeur  
qu'on donne aux especes d'or  
& d'argent monnoïées. Si le prix  
du Marché varie considerable-

Q vj

372 *Essai sur la nature*  
ment, il faut réformer celui des  
especes monnoïées pour suivre  
la regle du Marché; si on né-  
glige de le faire, la confusion  
& le desordre se mettent dans la  
circulation, on prendra les pie-  
ces de l'un ou de l'autre métal  
à plus haut prix que celui qui est  
fixé à la Monnoie. On en a une  
infinité d'exemples dans l'anti-  
quité; on en a un tout récent  
en Angleterre par les loix faites  
à la Tour de Londres. L'once  
d'argent blanc, du titre d'on-  
ze deniers de fin, y vaut cinq  
schellings & deux deniers ou pe-  
niques sterling: depuis que la  
proportion de l'or à l'argent  
(qu'on avoit fixée à l'imitation  
de l'Espagne comme 1 à 16) est  
tombée comme 1 à 15 & 1 à  
14  $\frac{1}{2}$ , l'once d'argent se vendoit  
à cinq schellings & six deniers  
sterling, pendant que la guinée  
d'or continuoit d'avoir toujours  
cours à vingt-un schellings & six

*du Commerce. III. PART. 375*  
deniers sterling, cela fit qu'on emporta d'Angleterre tous les écus d'un écu blanc, schellings & demi-schellins blancs qui n'étoient pas usés dans la circulation : l'argent blanc devint si rare en mil sept cent vingt-huit (quoiqu'il n'en restât que les pieces les plus usées), qu'on étoit obligé de changer une guinée à près de cinq pour cent de perte. L'embaras & la confusion que cela produisit dans le commerce & la circulation, obligerent la Trésorerie de prier le célèbre le Chevalier Isaac Newton, Directeur des Monnoies de la Tour, de faire un rapport des moïens qu'il croïoit les plus convenables pour remedier à ce désordre.

Il n'y avoit rien de si aisé à faire ; il n'y avoit qu'à suivre dans la fabrication des especes d'argent à la Tour le prix de l'argent au Marché ; & au lieu

374 *Essai sur la nature*  
que la proportion de l'or à l'argent étoit depuis long-tems par les loix & regles de la Monnoie de la Tour , comme 1 à  $15\frac{3}{4}$ , il n'y avoit qu'à fabriquer les especes d'argent plus foibles dans la proportion du Marché qui étoit tombée au-deffous de celle de 1 à 15 , & pour aller au-devant de la variation que l'or du Bresil apporte annuellement dans la proportion de ces deux métaux , on auroit même pû l'établir sur le pié de 1 à  $14\frac{1}{2}$ , comme on a fait en mil sept cent vingt-cinq en France , & comme il faudra bien qu'on fasse dans la suite en Angleterre même.

Il est vrai qu'on pouvoit également ajuster les especes monnoïées d'Angleterre , au prix & proportion du marché , en diminuant la valeur numéraire des especes d'or , c'est le parti qui fut pris par le Chevalier New-



*du Commerce. III. PART. 375*  
ton dans son rapport, & par le  
Parlement en conséquence de  
ce rapport. Mais c'étoit le parti  
le moins naturel & le plus désa-  
vantageux, comme je vais le  
faire comprendre. Il étoit d'a-  
bord plus naturel de hausser le  
prix des especes d'argent, puis-  
que le public les avoit déjà hauf-  
fées au Marché, puisque l'once  
d'argent qui ne valoit que soi-  
xante deux deniers sterling au  
prix de la Tour, en valoit au-  
delà de soixante-cinq au Mar-  
ché, & qu'on portoit hors de  
l'Angleterre toutes les especes  
blanches que la circulation n'a-  
voit pas considérablement dimi-  
nuées de poids : d'un autre cô-  
té, il étoit moins désavantageux  
à la Nation Angloise de hausser  
les especes d'argent que de baif-  
fer celles d'or, par rapport aux  
sommés que l'Angleterre doit  
à l'Etranger.

Si l'on suppose que l'Angle-

376 *Essai sur la nature*

terre doit à l'Etranger cinq millions sterlings de capital, qui y est placé dans les fonds publics, on peut également supposer que l'Etranger a païé ce capital en or à raison de vingt-un schellings six deniers la guinée, ou bien en argent blanc à raison de soixante-cinq deniers sterlings l'once, suivant le prix du Marché.

Ces cinq millions ont par conséquent couté à l'Etranger à vingt-un schellings six deniers la guinée, quatre millions six cents cinquante & un mille cent soixante-trois guinées; mais présentement que la guinée est réduite à vingt-un schellings, il faudra païer pour ces capitaux, quatre millions sept cents soixante-un mille neuf cents quatre guinées, ce qui fera de perte pour l'Angleterre cent dix mille sept cents quarante-une guinées, sans compter ce qu'il y aura à perdre sur les intérêts annuels qu'on paie.

*du Commerce. III. PART. 377*

Monfieur Newton m'a dit pour réponse à cette objection, que fuivant les loix fondamentales du Roïaume, l'argent blanc étoit la vraie & feule monnoie, & que comme telle, il ne la falloit pas altérer. \*

Il eft aisé de répondre que le public aiant altéré cette loi par l'usage & le prix du Marché, elle avoit cessé d'être une loi; qu'il ne falloit pas dans ces circonstances s'y attacher scrupuleusement, au défavantage de la Nation, & paier aux Etrangers plus qu'on ne leur devoit. Si l'on n'avoit pas regardé les especes d'or comme une monnoie véritable, l'or auroit supporté la variation, comme cela arrive en Hollande & à la Chine, où l'or est plutôt regardé comme marchandise que comme monnoie. Si l'on avoit augmenté les

\* Ici M. Newton sacrifia le fond à la forme.

378 *Essai sur la nature*  
 especes d'argent au prix du Marché, sans toucher à l'or, on n'auroit pas perdu avec l'Etranger, & on auroit eu abondamment des especes d'argent dans la circulation; on en auroit fabriqué à la Tour, au lieu qu'on n'en fabriquera plus jusqu'à ce qu'on fasse un arrangement nouveau.

Par la diminution de la valeur de l'or, que le rapport de M. Newton a produit de vingt-un schellings six deniers à vingt-un schellings, l'once d'argent qui se vendoit au Marché de Londres auparavant à 65 & 65 peniques  $\frac{1}{2}$  ne se vendoit plus à la vérité qu'à soixante-quatre deniers: mais le moïen qu'il s'en frabriquât à la Tour, l'once valoit au Marché soixante-quatre, & si on le portoit à la Tour pour monnoïer, elle ne devoit plus valoir que soixante-deux; aussi n'en porte-t'on plus. On a véritablement fabriqué aux dépens

*du Commerce.* III. PART. 379  
de la Compagnie de la Mer du Sud, quelques schellings, ou cinquièmes d'écu, en y perdant la différence du prix du Marché; mais on les a enlevés aussi-tôt qu'on les a mis en circulation; on ne verroit aujourd'hui aucune espèce d'argent dans la circulation si elles étoient du poids legitime de la Tour, on ne voit dans le troc que des especes d'argent usées, & qui n'excedent point le prix du Marché dans leur poids.

Cependant la valeur de l'argent blanc au Marché hausse toujours insensiblement; l'once qui ne valoit que soixante-quatre après la réduction dont nous avons parlé, est encore remontée au Marché à  $65 \frac{1}{2}$  & 66; & pour qu'on puisse avoir des especes d'argent pour la circulation. & en faire fabriquer à la Tour, il faudra bien encore réduire la valeur de la guinée d'or

380 *Essai sur la nature*  
à vingt schellins au lieu de vingt-  
un schellins, & perdre avec l'E-  
tranger le double de ce qu'on  
y a déjà perdu, si on n'aime mieux  
suivre la voie naturelle, mettre  
les especes d'argent au prix du  
Marché. Il n'y a que le prix du  
Marché qui puisse trouver la  
proportion de la valeur de l'or  
à l'argent, de même que toutes  
les proportions des valeurs. La  
réduction de M. Newton de la  
guinée à vingt-un schellings n'a  
été calculée que pour empêcher  
qu'on n'enlevât les especes d'ar-  
gent foibles & usées qui restent  
dans la circulation : elle n'étoit  
pas calculée pour fixer dans les  
monnoies d'or & d'argent la vé-  
ritable proportion de leur prix,  
je veux dire par leur véritable  
proportion, celle qui est fixée par  
les prix du Marché. Ce prix est  
toujours la pierre de touche dans  
ces matieres ; les variations en  
sont assez lentes , pour donner

*du Commerce.* III. PART. 381  
le tems de regler les monnoies  
& empêcher les defordres dans  
la circulation.

Dans certains siecles la valeur  
de l'argent hausse lentement  
contre l'or , dans d'autres , la  
valeur de l'or hausse contre l'ar-  
gent ; c'étoit le cas dans le sie-  
cle de Constantin , qui rapporta  
toutes les valeurs à celle de l'or  
comme la plus permanente ;  
mais le plus souvent la valeur de  
l'argent est la plus permanente ,  
& l'or est le plus sujet à varia-  
tion.

---

## CHAPITRE V.

*De l'augmentation & de la di-  
minution de la valeur des espe-  
ces monnoïées en dénomination.*

**S**UIVANT les principes que  
nous avons établis, les quantités  
d'argent qui circulent dans le

382 *Essai sur la nature*  
troc, fixent & déterminent les prix de toutes choses dans un Etat, eu égard à la vitesse ou lenteur de la circulation.

Cependant nous voïons si souvent, à l'occasion des augmentations & diminutions qu'on pratique en France, des changemens si étranges, qu'on pourroit s'imaginer que les prix du Marché correspondent plutôt à la valeur nominale des especes, qu'à leur quantité dans le troc; à la quantité des livres tournois monnoie de compte, plutôt qu'à la quantité des marcs & des onces, & cela paroît directement opposé à nos principes.

Supposons ce qui est arrivé en mil sept cent quatorze, que l'once d'argent ou l'écu ait cours pour cinq livres, & que le Roi publie un Arrêt, qui ordonne la diminution des écus tous les mois pendant vingt mois, c'est-à-dire, d'un pour cent par mois,



*du Commerce.* III. PART. 383  
pour réduire la valeur numéraire à quatre livres au lieu de cinq livres ; voïons quelles en feront naturellement les conséquences, eu égard au génie de la Nation.

Tous ceux qui doivent de l'argent s'empresseront de le paier, pendant les diminutions, afin de n'y pas perdre : les Entrepreneurs & Marchands trouvent une grande facilité à emprunter de l'argent, cela determine les moins habiles, & les moins accredités à augmenter leurs entreprises: ils empruntent de l'argent, à ce qu'ils croient, sans intérêt, & se chargent de marchandises au prix courant ; ils en haussent même les prix par la violence de la demande qu'ils en font ; les vendeurs ont de la peine à se défaire de leurs marchandises contre un argent qui doit diminuer entre leurs mains dans sa valeur numeraire : on se tourne du côté des marchandises des

384 *Essai sur la nature*  
pays étrangers, on en fait venir des quantités considérables pour la consommation de plusieurs années : tout cela fait circuler l'argent avec plus de vitesse, tout cela hausse les prix de toutes choses, ces hauts prix empêchent l'Etranger de tirer les marchandises de France à l'ordinaire: la France garde ses propres marchandises, & en même tems tire de grandes quantités de marchandises de l'Etranger. Cette double opération est cause qu'on est obligé d'envoyer des sommes considérables d'especes dans les pays étrangers, pour paier la balance.

Le prix des changes ne manque jamais d'indiquer ce désavantage. On voit communement les changes à six & dix pour cent contre la France, dans le courant des diminutions. Les personnes éclairées en France resserrent leur argent dans ces mêmes  
tems ;

*du Commerce. III. PART. 385*  
tems ; le Roi trouve moien d'emprunter beaucoup d'argent sur lequel il perd volontiers les diminutions : il propose de se dédommager par une augmentation à la fin des diminutions.

Pour cet effet on commence, après plusieurs diminutions, à resserrer l'argent dans les coffres du Roi, à reculer les paiemens, pensions & la paie des armées ; dans ces circonstances, l'argent devient extrêmement rare à la fin des diminutions, tant par rapport aux sommes resserrées par le Roi & par plusieurs particuliers, que par rapport à la valeur numéraire des espèces, laquelle valeur est diminuée. Les sommes envoyées chez l'Etranger contribuent aussi beaucoup à la rareté de l'argent, & peu-à-peu cette rareté est cause qu'on offre les magasins de marchandises dont tous les Entrepreneurs sont chargés à cinquante & soixante pour

R

386 *Essai sur la nature*  
cent à meilleur marché qu'elles  
n'étoient du tems des premie-  
res diminutions. La circulation  
tombe dans des convulsions ;  
l'on trouve à peine assez d'argent  
pour envoyer au marché ; plusieurs  
Entrepreneurs & Marchands  
font banqueroute , & leurs mar-  
chandises se vendent à vil prix.

Alors le Roi augmente dere-  
chef les especes , met l'écu neuf ,  
ou l'once d'argent de la nouvelle  
fabrique , à cinq livres , il com-  
mence à paier avec ces nouvel-  
les especes les troupes & les pen-  
sions : les vieilles especes sont  
mises hors de la circulation , &  
ne sont reçues qu'à la Monnoie  
à plus bas prix numéraire ; le Roi  
profite de la différence,

Mais toutes les sommes de  
nouvelles especes qui sortent de  
la Monnoie ne rétablissent pas  
l'abondance d'argent dans la cir-  
culation ; les sommes resserrées  
toujours par des particuliers , &

*du Commerce. III. PART. 387*  
celles qu'on a envoiées dans le  
païs étranger, excèdent de beau-  
coup la quantité de l'augmenta-  
tion numéraire sur l'argent qui  
fort de la Monnoie.

Le grand marché des mar-  
chandises en France commence  
à y attirer l'argent de l'Etranger,  
qui les trouvant à cinquante &  
soixante pour cent, & à plus bas  
prix, envoie des matieres d'or &  
d'argent en France pour les ache-  
ter : par ce moien l'Etranger qui  
les fait porter à la Monnoie se  
dédommage bien de la taxe qu'il  
y paie sur ces matieres : il trouve  
le double d'avantage sur le vil  
prix des marchandises qu'il a-  
chete; & la perte de la taxe de  
la monnoie tombe réellement  
sur les François dans la vente des  
marchandises qu'ils font à l'E-  
tranger. Ils ont des marchandi-  
ses pour la consommation de  
plusieurs années : ils revendent  
aux Hollandois, par exemple,  
R ij

388 *Essai sur la nature*

les épiceries qu'ils avoient tirées d'eux-mêmes, pour les deux tiers de ce qu'ils en avoient païé. Tout ceci se fait lentement, l'Etranger ne se détermine à acheter ces marchandises de France que par rapport au grand marché; la balance du commerce qui étoit contre la France, au tems des diminutions, se tourne en sa faveur dans le tems de l'augmentation, & le Roi peut profiter de vingt pour cent ou plus sur toutes les matieres qui entrent en France, & qui se portent à la Monnoie. Comme les Etrangers doivent à présent la balance du commerce à la France, & qu'ils n'ont point chez eux des especes de la nouvelle fabrique, il faut qu'ils fassent porter leurs matieres & vieilles especes à la Monnoie, pour avoir des nouvelles especes pour paier; mais cette balance de commerce que les Etrangers doivent à la France, ne provient

*du Commerce. III. PART. 389*  
que des marchandises qu'ils en tirent à vil prix.

La France est partout la duppe de ces operations, elle paie des prix bien hauts pour les marchandises étrangères lors des diminutions, elle les revend à vil prix lors de l'augmentation aux mêmes Etrangers : elle vend à vil prix ses propres marchandises, qu'elle avoit tenues si haut lors des diminutions, ainsi il seroit difficile que toutes les especes qui sont sorties de France lors des diminutions y puissent rentrer lors de l'augmentation.

Si l'on falsifie les especes de la nouvelle fabrique chez l'Etranger, comme cela arrive presque toujours, la France perd les vingt pour cent que le Roi établit pour la taxe de la monnoie c'est autant de gagné pour l'Etranger, qui profite en outre du bas prix des Marchandises en France.

R iij

390 *Essai sur la nature*

Le Roi fait un profit considérable par la taxe de la monnoie, mais il en coute le triple à la France pour lui faire trouver ce profit.

On comprend bien que dans les tems qu'il y a une balance courante de commerce en faveur de la France contre les Etrangers, le Roi est en état de tirer une taxe de vingt pour cent ou plus, par une nouvelle fabrication d'especes & par une augmentation de leur valeur numéraire. Mais si la balance du commerce étoit contre la France, lors de cette nouvelle fabrication, & augmentation, elle n'auroit pas de succès, & le Roi n'en tireroit pas un grand profit : la raison est que dans ces circonstances, on est obligé d'envoier constamment de l'argent chez l'Etranger. Or l'écu vieux est aussi bon dans les pais étrangers que l'écu de la nouvelle fabrique : cela étant les



*du Commerce.* III. PART. 391  
Juifs & Banquiers donneront une prime ou bénéfice entre quatre yeux pour les vieilles especes, & le particulier qui les peut vendre au dessus du prix de la Monnoie ne les y portera pas. On ne lui donne à la Monnoie qu'environ quatre livres de son écu, mais le Banquier lui en donnera d'abord quatre livres cinq fols, & puis quatre livres dix, & finalement quatre livres quinze: voila comment il peut arriver qu'une augmentation des especes manque de succès; cela ne peut guere arriver lorsqu'on fait l'augmentation après des diminutions indiquées, parcequ'alors la balance se tourne naturellement en faveur de la France, de la maniere que nous l'avons expliqué.

L'expérience de l'augmentation de l'année 1726, peut servir à confirmer tout ceci, les diminutions qui avoient précédé cette augmentation furent faites

R iv

392 *Essai sur la nature*

tout-d'un-coup sans avoir été indiquées, cela empêcha les opérations ordinaires des diminutions, cela empêcha que la balance du commerce ne se tournât fortement en faveur de la France lors de l'augmentation de l'année 1726, aussi peu de personnes porterent leurs vieilles espèces à la Monnoie, & on fut obligé d'abandonner le profit de la taxe qu'on avoit en vue.

Il n'est pas de mon sujet d'expliquer les raisons des Ministres pour diminuer les espèces tout-d'un-coup, ni celles qui les tromperent dans le projet de l'augmentation de l'année 1726; je n'ai voulu parler des augmentations & diminutions en France que parceque les effets qui en résultent quelquefois semblent combattre les principes que j'ai établis, que l'abondance ou la rareté de l'argent dans un Etat, hausse ou baisse les prix de toutes choses à proportion.

*du Commerce.* III. PART. 393

Après avoir expliqué les effets des diminutions & augmentations des espèces, pratiquées en France, je soutiens qu'elles ne détruisent ni n'affoiblissent mes principes : car si l'on me dit que ce qui coutoit vingt livres ou cinq onces d'argent avant les diminutions indiquées, ne coute pas même quatre onces ou vingt livres de la nouvelle fabrique lors de l'augmentation ; j'en conviendrai sans m'écarter de mes principes, parcequ'il y a moins d'argent dans la circulation qu'il n'y en avoit avant les diminutions, comme je l'ai expliqué. L'embaras du troc dans les tems & opérations dont nous parlons, cause des variations dans les prix des choses, & dans celui de l'intérêt de l'argent qu'on ne fauroit prendre pour regle dans les principes ordinaires de la circulation & du troc.

Le changement de la valeur  
R v

394 *Essai sur la nature*  
numéraire des especes a été dans  
tous les tems l'effet de quelque  
misere ou difette dans l'Etat,  
ou bien celui de l'ambition de  
quelque Prince ou Particulier.  
L'an de Rome 157, Solon aug-  
menta la valeur numéraire des  
drachmes d'Athènes, après une  
sédition, & abolition des dettes.  
Entre l'an 490 & 512 de Rome,  
la République Romaine augmen-  
ta par plusieurs fois la valeur nu-  
méraire de ses monnoies de cui-  
vre, de façon que leur as est venu  
à en valoir six. Le pretexte étoit  
de subvenir aux besoins de l'Etat,  
& d'en paier les dettes, accrues  
par la premiere guerre Punique :  
cela ne laissa pas de causer bien  
de la confusion. L'an 663, Livius  
Drusus, Tribun du peuple, aug-  
menta la valeur numéraire des  
especes d'argent d'un huitieme,  
en affoiblissant leur titre d'au-  
tant : ce qui donna lieu aux Faux-  
monnoieurs de mettre la confu-

*du Commerce. III. PART. 395*  
sion dans le troc. L'an 712, Marc Antoine dans son Triumvirat, augmenta la valeur numéraire de l'argent, de cinq pour cent, pour subvenir aux besoins du Triumvirat, en mettant du fer avec l'argent. Plusieurs Empereurs dans la suite ont affoibli ou augmenté la valeur numéraire des especes : les Rois de France en ont fait autant en différens tems ; & c'est ce qui est cause que la livre tournois, qui valoit ordinairement une livre pesant d'argent, est venue à si peu de valeur. Cela n'a jamais manqué de causer du désordre dans les Etats : il importe peu ou point du tout quelle soit la valeur numéraire des especes, pourvu qu'elle soit permanente : la pistole d'Espagne vaut neuf livres ou florins en Hollande, environ dix-huit livres en France, trente-sept livres dix sols à Venise, cinquante livres à Parme : on

R vj

396 *Essai sur la nature*  
échange dans la même propor-  
tion les valeurs entre ces diffé-  
rens pais. Le prix de toutes cho-  
ses augmente insensiblement  
lorsque la valeur numéraire des  
especes augmente, & la quan-  
tité actuelle en poids & titre des  
especes, eu égard à la vitesse de  
la circulation, est la base & la  
regle des valeurs. Un Etat ne  
gagne ni ne perd par l'augmen-  
tation ou diminution de ces espe-  
ces, pendant qu'il en conserve  
la même quantité, quoique les  
particuliers puissent gagner ou  
perdre par la variation, suivant  
leurs engagements. Tous les peu-  
ples sont remplis de faux pré-  
jugés & de fausses idées sur la  
valeur numéraire de leurs espe-  
ces. Nous avons fait voir dans  
le chapitre des changes que la  
regle constante en est le prix &  
le titre des especes courantes des  
différens pais, marc pour marc,  
& once pour once : si une aug-

*du Commerce.* III. PART. 397  
mentation ou diminution de la valeur numéraire change pour quelque tems cette regle en France, ce n'est que pendant un état de crise & de gêne dans le commerce : on revient toujours peu-à-peu à l'intrinsèque ; on y vient nécessairement dans les prix du marché autant que dans les changes avec l'Etranger.

---

## CHAPITRE VI.

*Des Banques, & de leur crédit.*

**S**I cent Seigneurs ou Propriétaires de terre, œconomes, qui amassent annuellement de l'argent par leurs épargnes pour en acheter des terres dans les occasions, déposent chacun dix mille onces d'argent entre les mains d'un Orfèvre ou Banquier de Londres, pour n'avoir pas l'embarras de garder cet argent

398 *Essai sur la nature*

chez eux, & pour prévenir les vols qu'on leur en pourroit faire, ils en tireront des billets payables à volonté, souvent ils le laisseront là long-tems, & lors même qu'ils auront fait quelque achat, ils avertiront beaucoup de tems d'avance le Banquier de leur tenir leur argent prêt dans l'intervalle des délais des consultations & écritures de Justice.

Dans ces circonstances le Banquier pourra prêter souvent quatre vingt-dix mille onces d'argent (des cent mille qu'il doit) pendant toute l'année, & n'aura pas besoin de garder en caisse plus de dix mille onces pour faire face à tout ce qu'on pourra lui redemander : il a affaire à des personnes opulentes & œconomes, à mesure qu'on lui demande mille onces d'un côté, on lui apporte ordinairement mille onces d'un autre côté : il lui suffit pour l'ordinaire de



*du Commerce. III. PART. 399*  
garder en caisse la dixieme partie de ce qu'on lui a confié. On en a eu quelques exemples & experiences dans Londres, & cela fait qu'au lieu que les particuliers en question garderoient en caisse pendant toute l'année la plus grande partie des cent mille onces, l'usage de le déposer entre les mains d'un Banquier fait que quatre vingt-dix mille onces des cent mille sont d'abord mises en circulation. Voilà premierement l'idée qu'on peut former de l'utilité de ces sortes de banques; les Banquiers ou Orfèvres contribuent à accélérer la circulation de l'argent, ils le mettent à interêt à leurs risques & périls, & cependant ils sont ou doivent être toujours prêts à paier leurs billets à volonté & à la présentation.

Si un particulier a mille onces à paier à un autre, il lui donnera en paiement le billet du Banquier

400 *Essai sur la nature*

pour cette somme : cet autre n'ira pas peut-être demander l'argent au Banquier ; il gardera le billet & le donnera dans l'occasion à un troisieme en paiement, & ce billet pourra passer dans plusieurs mains dans les gros paiemens, sans qu'on en aille de long-tems demander l'argent au Banquier : il n'y aura que quelqu'un qui n'y a pas une parfaite confiance, ou quelqu'un qui a plusieurs petites sommes à paier qui en demandera le montant. Dans ce premier exemple la caisse d'un Banquier ne fait que la dixieme partie de son commerce.

Si cent Particuliers, ou Propriétaires de terres, déposent chez un Banquier leur revenu tous les six mois, à mesure qu'ils en sont païés, & ensuite redemandent leur argent à mesure qu'ils ont besoin de le dépenser, le Banquier sera en état de prê-

*du Commerce.* III. PART. 401  
ter beaucoup plus de l'argent  
qu'il doit & reçoit au commen-  
cement des semestres, pour un  
court terme de quelques mois,  
qu'il ne le fera vers la fin de ces  
semestres : & son experience de  
la conduite de ses Chalans lui  
apprendra qu'il ne peut guere  
prêter pendant toute l'année, sur  
les sommes qu'il doit, qu'envi-  
ron la moitié. Ces fortes de Ban-  
quiers seront ruinés de crédit,  
s'ils manquent d'un instant à  
paier leurs billets à la premiere  
présentation ; & lorsqu'il leur  
manque des fonds en caisse, ils  
donneroient toutes choses pour  
avoir promptement de l'argent,  
c'est-à-dire beaucoup plus d'in-  
terêt qu'ils ne tirent des sommes  
qu'ils ont prêtées. Cela fait qu'ils  
se reglent sur leur expérience  
pour garder en caisse de quoi  
faire toujours face, & plutôt  
plus que moins ; ainsi plusieurs  
Banquiers de cette espece, (&

402 *Essai sur la nature*

c'est le plus grand nombre ) gardent toujours en caisse la moitié des sommes qu'on dépose chez eux, & prêtent l'autre moitié à intérêt & le mettent en circulation. Dans ce second exemple, le Banquier fait circuler ses billets de cent mille onces ou écus avec cinquante mille écus.

S'il a un grand courant de dépôts & un grand crédit, cela augmente la confiance qu'on a en ses billets, & fait qu'on s'empresse moins à en demander le paiement ; mais cela ne retarde ses paiemens que de quelques jours ou semaines, lorsqu'ils tombent entre les mains de personnes qui n'ont pas coutume de se servir de lui, & il doit toujours se régler sur ceux qui sont dans l'habitude de lui confier leur argent : si ses billets tombent entre les mains de ceux de son métier, ils n'auront rien de plus pressé que d'en retirer l'argent.

*du Commerce. III. PART. 403*

Si les personnes qui déposent de l'argent chez le Banquier sont des Entrepreneurs & Négocians, qui y mettent journellement de grosses sommes, & bientôt après les redemandent, il arrivera souvent que si le Banquier détourne plus du tiers de sa caisse il se trouvera embarrassé à faire face.

Il est aisé de comprendre par ces inductions, que les sommes d'argent qu'un Orfèvre ou Banquier peut prêter à intérêt, ou détourner de sa caisse, sont naturellement proportionnées à la pratique & conduite de ses Châlans : que pendant qu'il s'est vu des Banquiers qui faisoient face avec une caisse de la dixième partie, d'autres ne peuvent guère moins garder que la moitié ou les deux tiers, encore que leur crédit soit aussi estimé que celui du premier.

Les uns se fient à un Banquier, les autres à un autre, le plus

404 *Essai sur la nature*

heureux est le Banquier qui a pour Chalans des Seigneurs riches qui cherchent toujours des emplois solides pour leur argent sans vouloir, en attendant, le mettre à intérêt.

Une banque générale & nationale a cet avantage sur la banque d'un Orfèvre particulier, qu'on y a toujours plus de confiance; qu'on y porte plus volontiers les plus gros dépôts, même des quartiers de la ville les plus éloignés, & qu'elle ne laisse d'ordinaire aux petits Banquiers que les dépôts de petites sommes, dans leurs quartiers: on y porte même les revenus de l'Etat, dans les pais où le Prince n'est pas absolu; & cela bien loin d'en altérer le crédit & la confiance, ne sert qu'à l'augmenter.

Si les paiemens dans une banque nationale se font en écritures ou virement de Parties, il y aura cet avantage, qu'on n'y

*du Commerce. III. PART. 405*  
sera pas sujet aux falsifications, au lieu que si la Banque donne des billets on en pourra faire de faux & causer du désordre : il y aura aussi ce désavantage, que ceux qui sont dans les quartiers de la ville, éloignés de la Banque, aimeront mieux paier & recevoir en argent que d'y aller, & surtout ceux de la campagne; au lieu que si l'on répand des billets de Banque. On s'en pourra servir de près & de loin. On paie dans les Banques nationales de Venise & d'Amsterdam en écriture seulement; mais à celle de Londres on paie en écritures, en billets & en argent, au choix des particuliers : aussi c'est aujourd'hui la Banque la plus forte.

On comprendra donc que tout l'avantage des Banques publiques ou particulières dans une ville, c'est d'accélérer la circulation de l'argent, & d'empêcher qu'il n'y en ait autant de

406 *Essai sur la nature*  
resserré qu'il y en auroit natu-  
rellement dans plusieurs inter-  
valles de tems.

---

## CHAPITRE VII.

*Autres éclaircissimens & recher-  
ches sur l'utilité d'une Banque  
nationale.*

**I**L est peu important d'exami-  
ner pourquoi la Banque de Ve-  
nise & celle d'Amsterdam, tien-  
nent leurs écritures dans des  
monnoies de compte différentes  
de la courante & pourquoi il y a  
toujours un agiot à convertir  
ces écritures en argent courant,  
ce n'est pas un point qui soit  
d'aucune utilité pour la circula-  
tion. La Banque de Londres ne  
l'a pas suivie en cela; ses écritu-  
res, ses billets & ses paiemens,  
se font & se tiennent en especes  
courantes; cela me paroît plus



*du Commerce.* III. PART. 407  
uniforme & plus naturel & non  
moins utile.

Je n'ai pû avoir des informations exactes de la quantité des sommes qu'on porte ordinairement à ces Banques, ni le montant de leurs billets & écritures, non plus que celui des prêts qu'ils font, & des sommes qu'ils gardent ordinairement en Caisse pour faire face: quelqu'autre qui sera plus à portée de ces connoissances en pourra mieux raisonner.

Cependant, comme je fais assez bien que ces sommes ne sont pas si immenses qu'on le croit communément, je ne laisserai pas d'en donner une idée.

Si les billets & écritures de la Banque de Londres, qui me paroît la plus considérable, se montent une semaine portant l'autre à quatre millions d'onces d'argent ou environ un million sterling; & si on se contente d'y

408 *Essai sur la nature*  
garder communément en Caisse  
le quart ou deux cents cinquante  
mille livres sterling, ou un  
million d'onces d'argent en es-  
pecces, l'utilité de cette Banque  
pour la circulation correspond  
à une augmentation de l'argent  
de l'Etat de trois millions d'on-  
ces, ou sept cents cinquante  
mille livres sterling, qui est sans  
doute une somme bien forte &  
d'une utilité très grande pour la  
circulation dans les circonstan-  
ces que cette circulation a be-  
soin d'être accélérée : car j'ai re-  
marqué ailleurs qu'il y a des cas  
où il vaut mieux pour le bien de  
l'Etat de retarder la circulation  
que de l'accélérer. J'ai bien oui  
dire, que les billets & écritures  
de la Banque de Londres ont  
monté dans certains cas, à deux  
millions sterling ; mais cela ne  
me paroît avoir été que par  
un accident extraordinaire ; &  
je crois que l'utilité de cette Ban-  
que

*du Commerce.* III. PART. 409  
que ne correspond en général  
qu'à environ la dixieme partie  
de tout l'argent qui circule en  
Angleterre.

Si les éclaircissemens qu'on  
m'a donnés en gros sur les reve-  
nus de la Banque de Venise en  
mil sept cent dix-neuf sont vé-  
ritables, on pourroit dire en gé-  
néral des Banques nationales que  
leur utilité ne correspond jamais  
à la dixieme partie de l'argent  
courant qui circule dans un  
Etat: voici à-peu-près ce que j'y  
ai appris.

Les revenus de l'Etat de Venise  
peuvent monter annuellement à  
quatre millions d'onces d'argent  
qu'il faut paier en écritures à la  
Banque, & les Collecteurs établis  
pour cet effet, qui reçoivent à  
Bergame & dans les pais les plus  
éloignés les taxes en argent, sont  
obligés de les convertir en écritu-  
res de Banque lors des paiemens  
qu'ils en font à la République.

S

410 *Essai sur la nature*

Tous les paiemens à Venise pour négociations, achats, & ventes, au-dessus d'une certaine somme modique, doivent par la loi se faire en écritures de Banque : tous les Détailliers, qui ont amassé de l'argent courant dans le troc, se trouvent obligés d'en acheter des écritures pour faire leurs paiemens des gros articles ; & ceux qui ont besoin, pour leur dépense ou pour le détail de la basse circulation, de reprendre de l'argent, sont dans le cas de vendre leurs écritures contre de l'argent courant.

On a trouvé que les vendeurs & acheteurs de ces écritures, sont communément de niveau, lorsque la somme de tous les crédits ou écritures sur les Livres de la Banque, n'excedent pas la valeur de huit cent mille onces d'argent ou environ.

C'est le tems & l'expérience

*du Commerce. III. PART. 411*  
qui ont donné ( suivant mon Au-  
teur ) cette connoissance à ces  
Venitiens. A la premiere errec-  
tion de la Banque , les particu-  
liers apportoitent leur argent à  
la Banque, pour y avoir des cré-  
dits en écritures, pour la même  
valeur : dans la suite cet argent  
déposé à la Banque, fut dépenfé  
pour les besoins de la Républi-  
que, & cependant les écritures  
conservoient encore leur valeur  
primordiale, parcequ'il se trou-  
voit autant de particuliers qui  
avoient besoin d'en acheter,  
que de ceux qui avoient besoin  
d'en vendre : ensuite l'Etat se  
trouvant pressé donna aux En-  
trepreneurs de la guerre des cré-  
dits en écritures de Banque, au  
défaut d'argent, & doubla la  
somme de ces crédits.

Alors le nombre des Vendeurs  
d'écritures étant devenu bien  
supérieur à celui des Acheteurs,  
ces écritures commencerent à

S ij

412 *Essai sur la nature*  
perdre contre l'argent, & tomberent à vingt pour cent de perte : par ce discrédit le revenu de la République diminua d'un cinquieme, & le seul remede qu'on trouva à ce désordre, fut d'engager une partie des fonds de l'État, pour emprunter à intérêt de l'argent en écritures. Par ces emprunts en écritures on en éteignit une moitié, & alors les Vendeurs & Acheteurs d'écritures se trouvant à-peu-près de niveau, la Banque à recouvré son crédit primitif, & la somme des écritures se trouve réduite à huit cent mille onces d'argent.

C'est par cette voie qu'on a reconnu que l'utilité de la Banque de Venise, par rapport à la circulation, correspond à environ huit cent mille onces d'argent : & si l'on suppose que tout l'argent courant qui circule dans les États de cette République

*du Commerce. III. PART. 413*  
peut monter à huit millions d'onces d'argent, l'utilité de la Banque correspond au dixième de cet argent.

Une Banque nationale dans la Capitale d'un grand Roïaume ou Etat, semble devoir moins contribuer à l'utilité de la circulation, à cause de l'éloignement de ses Provinces, que dans un petit Etat; & lorsque l'argent y circule en plus grande abondance que chez ses Voisins, une Banque nationale y fait plus de mal que de bien. Une abondance d'argent fictif & imaginaire cause les mêmes désavantages, qu'une augmentation d'argent réel en circulation, pour y hauffer le prix de la terre & du travail, soit pour encherir les ouvrages & Manufactures au hafard de les perdre dans la fuite: mais cette abondance furtive s'évanouit à la premiere bouffée de discrédit, & précipite le désordre.

S iij

**414** *Essai sur la nature*

Vers le milieu du Regne de Louis XIV en France , on y voïoit plus d'argent en circulation que chez les Voifins , & on y levoit les revenus du Prince fans le secours d'une Banque , avec autant d'aifance & de facilité qu'on leve aujourd'hui ceux d'Angleterre , avec le secours de la Banque de Londres.

Si les viremens de partie à Lyon montent dans une de ses quatre Foires à quatre - vingt millions de livres , si on les commence , & si on les finit avec un feul million d'argent comptant , ils font fans doute d'une grande commodité pour épargner la peine d'une infinité de transports d'argent d'une maison à une autre ; mais à cela près , on conçoit bien qu'avec ce même million de comptant qui a commencé & conclu ces viremens , il seroit très possible de conduire dans trois mois tous



*du Commerce.* III. PART. 415  
les paiemens de quatre-vingt millions.

Les Banquiers, à Paris, ont souvent remarqué que le même sac d'argent leur est rentré quatre à cinq fois dans les paiemens d'un seul jour, lorsqu'ils avoient beaucoup à paier & à recevoir.

Je crois les Banques publiques d'une très grande utilité dans les petits États, & dans ceux où l'argent est un peu rare; mais je les crois peu utiles pour l'avantage solide d'un grand Roïaume.

L'Empereur Tibere, Prince severe & œconome, avoit amassé dans le Trésor de l'Empire deux milliards sept cents millions de Sesterces, ce qui correspond à vingt-cinq millions sterlings, ou cent millions d'onces d'argent : somme immense en especes pour ces tems-là, & même pour aujourd'hui : il est vrai qu'en resserrant tant d'ar-

S iv

416 *Essai sur la nature*  
gent, il gêna la circulation, & que l'argent devint bien plus rare à Rome qu'il n'avoit été.

Tibere, qui attribuoit cette rareté aux monopoles des Gens d'affaires & Financiers qui affermoient les revenus de l'Empire, ordonna par un Edit qu'ils achetassent des terres pour les deux tiers au moins de leurs fonds. Cet Edit, au lieu d'animer la circulation, la mit entierement en désordre : tous les Financiers resserroient & rappelloient leurs fonds, sous, prétexte de se mettre en état d'obéir à l'Edit, en achetant des terres, qui au lieu d'encherir devenoient à beaucoup plus vil prix par la rareté de l'argent en circulation. Tibere remedia à cette rareté d'argent, en prêtant aux particuliers sous bonnes cautions, seulement trois cents millions de Sesterces : c'est-à-dire, la neuvieme partie des especes qu'il avoit dans son trésor.

*du Commerce.* III. PART. 417

Si la neuvieme partie du trésor suffisoit à Rome pour rétablir la circulation, il sembleroit que l'établissement d'une Banque générale dans un grand Roiaume, où son utilité ne corresponderoit jamais à la dixieme partie de l'argent qui circule, lorsqu'on n'en resserre point, ne seroit d'aucun avantage réel & permanent, & qu'à le considerer dans sa valeur intrinseque, on ne peut le regarder que comme un expédient pour gagner du tems.

Mais une augmentation réelle de la quantité d'argent qui circule est d'une nature différente. Nous en avons déjà parlé, & le Trésor de Tibere nous donne encore occasion d'en toucher un mot ici. Ce Tresor de deux milliards sept cents millions de Sesterces, laissé à la mort de Tibere, fut dissipé par l'Empereur Caligula son Successeur dans

S v

418 *Essai sur la nature*  
moins d'un an. Aussi ne vit-on  
jamais à Rome l'argent si abon-  
dant. Quel en fut l'effet? Cette  
quantité d'argent plongea les  
Romains dans le luxe, & dans  
toutes sortes de crimes pour y  
subvenir. Il sortoit tous les ans  
plus de six cents mille livres ster-  
lings hors de l'Empire pour les  
marchandises des Indes; & en  
moins de trente ans l'Empire  
s'appauvrit, & l'argent y devint  
très rare sans aucun démembre-  
ment ni perte de Province.

Quoique j'estime qu'une Ban-  
que générale est dans le fond  
de très peu d'utilité solide dans  
un grand Etat, je ne laisse pas  
de convenir qu'il y a des circon-  
stances où une Banque peut avoir  
des effets qui paroissent étonnans.

Dans une Ville où il y a des  
dettes publiques pour des som-  
mes considérables, la facilité  
d'une Banque fait qu'on peut  
vendre & acheter ses fonds ca-

*du Commerce. III. PART. 419*  
pitaux dans un instant, pour des sommes immenses, sans causer aucun dérangement dans la circulation. Qu'à Londres un particulier vende son capital de la Mer du Sud, pour acheter un autre capital dans la Banque ou dans la Compagnie des Indes, ou bien dans l'esperance que dans quelques-tems il pourra acheter à plus bas prix un capital dans la même Compagnie de la Mer du Sud, il s'accommode toujours de Billets de banque, & on ne demande ordinairement l'argent de ces Billets que pour la valeur des intérêts. Comme on ne dépense guere son capital, on n'a pas besoin de le convertir en especes, mais on est toujours obligé de demander à la Banque l'argent nécessaire pour la subsistance, car il faut des especes dans le bas troc.

Qu'un Propriétaire de terres  
S vj

420 *Essai sur la nature*  
qui a mille onces d'argent, en paie deux cents pour les intérêts des fonds publics, & en dépense lui-même huit cents onces, les mille onces demanderont toujours des especes : ce Propriétaire en dépensera huit cents, & les Propriétaires des fonds en dépenseront 200. Mais lorsque ces Propriétaires sont dans l'habitude de l'agiot, de vendre & d'acheter des fonds publics, il ne faut point d'argent comptant pour ces opérations, il suffit d'avoir des billets de banque. S'il falloit retirer de la circulation des especes pour servir dans ces achats & ventes, cela monteroit à une somme considérable, & gêneroit souvent la circulation, ou plutôt il arriveroit dans ce cas, qu'on ne pourroit pas vendre & acheter ses capitaux si fréquemment.

C'est sans doute l'origine de ces capitaux, ou l'argent qu'on

*du Commerce.* III. PART. 421  
a déposé à la Banque & qu'on ne retire que rarement, comme lorsqu'un Propriétaire des fonds se met dans quelque négoce où il faut des especes pour le détail, qui est cause que la Banque ne garde en caisse que le quart ou la fixieme partie de l'argent dont elle fait ses billets. Si la Banque n'avoit pas les fonds de plusieurs de ces capitaux, elle se verroit, dans le cours ordinaire de la circulation, réduite comme les Banquiers particuliers à garder la moitié des fonds qu'on lui met entre les mains, pour faire face; il est vrai qu'on ne peut pas distinguer par les Livres de la Banque ni par ses opérations, la quantité de ces sortes de capitaux qui passent en plusieurs mains, dans les ventes & achats qu'on fait dans *Change-alley*, ces billets sont souvent renouvelés à la Banque & changés contre d'autres dans le troc. Mais

422 *Essai sur la nature*

l'expérience des achats & ventes de capitaux des fonds fait bien voir que la somme en est considérable : & sans ces achats & ventes, les sommes en dépôt à la Banque feroient sans difficulté moins considérables.

Cela veut dire que lorsqu'un Etat n'est point endetté, & n'a pas besoin des achats & ventes de capitaux, le secours d'une Banque y fera moins nécessaire & moins considérable.

Dans l'année mil sept cent vingt, les capitaux des fonds publics & des *Bubles* qui étoient des attrapes & des entreprises de Sociétés particulières à Londres, montoient à la valeur de huit cents millions sterlings, cependant les achats & ventes de capitaux si venimeux se faisoient sans peine, par la quantité de billets de toutes espèces qu'on mit sur la place, pendant qu'on se contentoit des mêmes papiers



*du Commerce. III. PART. 423*  
pour le paiement des intérêts ;  
mais sitôt que l'idée des grandes  
fortunes porta nombre de par-  
ticuliers à augmenter leur dépen-  
se, à acheter des équipages, des  
linges & foeries étrangères, il  
fallut des especes pour tout ce-  
la, je dis pour la dépense des in-  
térêts, & cela mit tous les sys-  
têmes en pieces.

Cet exemple fait bien voir,  
que le papier & le crédit des  
Banques publiques & particu-  
lières peuvent causer des effets sur-  
prenans dans tout ce qui ne re-  
garde pas la dépense ordinaire  
pour le boire & pour le manger,  
l'habillement & autres nécessités  
des familles : mais que dans le  
train uniforme de la circulation,  
le secours des Banques & du cré-  
dit de cette espece est bien moins  
considérable & moins solide  
qu'on ne pense généralement.  
L'argent seul est le vrai nerf de  
la circulation.

424 *Essai sur la nature*

## CHAPITRE VIII.

*Des raffinemens du crédit des  
Banques générales.*

**L**A Banque nationale de Londres, est composée d'un grand nombre d'Actionnaires qui choisissent des Directeurs pour en régir les opérations. Leur avantage primordial consistoit à faire un partage annuel des profits qui s'y faisoient par l'intérêt de l'argent, qu'on prêtoit hors des fonds, qu'on dépoisoit à la Banque ; on y a ensuite incorporé des fonds publics, dont l'Etat paie un intérêt annuel.

Malgré un établissement si solide, on a vu ( lorsque la Banque avoit fait de grosses avances à l'Etat, & que les porteurs de billets de banque appréhendoient que la Banque ne fut embarraf-

*du Commerce. III. PART. 425*  
fée) qu'on couroit sus & que les Porteurs alloient en foule à la Banque pour retirer leur argent : la même chose est arrivée lors de la chute de la Mer du Sud, en mil sept cent vingt.

Les raffinemens qu'on apportoit pour soutenir la Banque & modérer son discrédit, étoient d'abord d'établir plusieurs Commis pour compter l'argent aux Porteurs, d'en faire compter de grosses sommes en pieces de six & de douze sols, pour gagner du tems, d'en paier quelques parties aux Porteurs particuliers qui étoient-là à attendre des journées entieres pour être païés à leur tour ; mais les sommes les plus considérables à des amis qui les emportoient & puis les rapportoient à la Banque en cachette, pour recommencer le lendemain le même manége ; par ce moien la Banque faisoit bonne contenance & gaignoit du tems ; en

426 *Essai sur la nature*  
attendant que le discrédit se ralentit ; mais lorsque cela ne suffisoit pas, la Banque ouvroit des souscriptions, pour engager des Gens accrédités & solvables, à s'unir pour se rendre garans de grosses sommes & maintenir le crédit & la circulation des billets de banque.

Ce fut par ce dernier raffinement que le crédit de la Banque se maintint en mil sept cent vingt, lors de la chute de la Mer du Sud ; car aussi-tôt qu'on fut dans le public que la souscription fut remplie par des Hommes riches & puissans, on cessa de courir à la Banque, & on y apporta à l'ordinaire des dépôts.

Si un Ministre d'Etat en Angleterre, cherchant à diminuer le prix de l'intérêt de l'argent, ou par d'autres vues, fait augmenter le prix des fonds publics à Londres, & s'il a assez de cré-

*du Commerce. III. PART. 427*  
dit sur les Directeurs de la Banque, pour les engager ( sous obligation de les dédommager en cas de perte ) à fabriquer plusieurs billets de banque, dont ils n'ont reçu aucune valeur, en les priant de se servir de ces billets eux-mêmes pour acheter plusieurs parties & capitaux des fonds publics ; ces fonds ne manqueront pas de hauffer de prix, par ces opérations : & ceux qui les ont vendus, voiant ce haut prix continuer, se détermineront peut-être, pour ne point laisser leurs billets de banque inutiles & croiant par les bruits qu'on seme que le prix de l'intérêt va diminuer & que ces fonds haufferont encore, de les acheter à un plus haut prix qu'ils ne les avoient vendus. Que si plusieurs particuliers, voiant les Agens de la Banque acheter ces fonds, se mêlent d'en faire autant croiant profiter comme eux, les fonds

¶ 28 *Essai sur la nature*

publics augmenteront de prix, au point que le Ministre fouhaitera; & il se pourra faire que la Banque revendra adroitement à plus haut prix tous les fonds qu'elle avoit achetés, à la sollicitation du Ministre, & en tirera non-seulement un grand profit, mais retirera & éteindra tous les billets de banque extraordinaires qu'elle avoit fabriqués.

Si la Banque seule hausse le prix des fonds publics en les achetant, elle les rabaîssera d'autant lorsqu'elle voudra les revendre pour éteindre ses billets extraordinaires; mais il arrive toujours que plusieurs particuliers voulant imiter les Agens de la Banque dans leurs opérations, contribuent à les soutenir; il y en a même qui y sont attrapés faute de savoir au vrai ces opérations, où il entre une infinité de raffinemens, ou plutôt de fourberies qui ne sont pas de mon sujet.

*du Commerce.* III. PART. 429

Il est donc constant qu'une Banque d'intelligence avec un Ministre, est capable de hauffer & de soutenir le prix des fonds publics, & de baisser le prix de l'intérêt dans l'Etat au gré de ce Ministre, lorsque les opérations en sont menagées avec discrétion, & par-là de libérer les dettes de l'Etat; mais ces raffinemens qui ouvrent la porte à gagner de grandes fortunes, ne sont que très rarement menagés pour l'utilité seule de l'Etat; & les opérateurs s'y corrompent le plus souvent. Les billets de banque extraordinaires, qu'on fabrique & qu'on répand dans ces occasions, ne dérangent pas la circulation, parcequ'étant employés à l'achat & vente de fonds capitaux, ils ne servent pas à la dépense des familles, & qu'on ne les convertit point en argent; mais si quelque crainte ou accident, imprévu pouffoit les

430 *Essai sur la nat. du Com.*  
Porteurs à demander l'argent à  
la Banque , on en viendroit à  
crever la bombe , & on verroit  
que ce font des opérations dan-  
gereuses.

**F I N.**



---



---

# TABLE

## DES CHAPITRES.

---

### PREMIERE PARTIE.

CHAP. I.	<i><b>D</b>E la Richesse.</i>	page, 1.
CHAP. II.	<i>Des Sociétés d'Hommes.</i>	3.
CHAP. III.	<i>Des Villages.</i>	9.
CHAP. IV.	<i>Des Bourgs.</i>	12.
CHAP. V.	<i>Des Villes.</i>	16.
CHAP. VI.	<i>Des Villes capitales.</i>	21.
CHAP. VII.	<i>Le travail d'un Laboureur vaut moins que celui d'un Artisan.</i>	23.
CHAP. VIII.	<i>Les Artisans gagnent, les uns plus, les autres moins, selon les cas &amp; les circonstances différentes,</i>	25.

TABLE DES CHAPITRES.	
CHAP. IX. <i>Le nombre de Laboureurs, Artisans &amp; autres, qui travaillent dans un état, se proportionne naturellement au besoin qu'on en a.</i>	28.
CHAP. X. <i>Le prix &amp; la valeur intrinseque d'une chose en général est la mesure de la terre &amp; du travail qui entrent dans sa production.</i>	33.
CHAP. XI. <i>Du pair ou rapport de la valeur de la Terre à la valeur du travail.</i>	40.
CHAP. XII. <i>Tous les Ordres &amp; tous les Hommes d'un Etat subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres.</i>	55.
CHAP. XIII. <i>La circulation &amp; le troc des denrées &amp; des marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des Entrepreneurs, &amp; au hasard.</i>	62.
CHAP. XIV. <i>Les humeurs, les modes &amp; les façons de vivre du Prince,</i>	

## TABLE DES CHAPITRES.

*Prince, & principalement des Propriétaires de terre, déterminent les usages auxquels on emploie les terres dans un Etat, & causent, au Marché, les variations des prix de toutes choses.* 76

CHAP. XV. *La multiplication & le décroissement des Peuples dans un Etat dépendent principalement de la volonté, des modes & des façons de vivre des Propriétaires de terres.* 86

CHAP. XVI. *Plus il y a de travail dans un Etat, & plus l'Etat est censé riche naturellement.*

113  
CHAP. XVII. *Des Métaux & des Monnoies, & particulièrement de l'or & de l'argent.* 126

**T**

## TABLE DES CHAPITRES.

---

### SECONDE PARTIE.

CHAP. I. <i>DU Troc.</i>	151
CHAP. II. <i>Des prix des Marchés.</i>	155
CHAP. III. <i>De la circulation de l'Argent.</i>	159
CHAP. IV. <i>Autre réflexion sur la vitesse ou la lenteur de la circulation de l'argent, dans le troc.</i>	183
CHAP. V. <i>De l'inégalité de la circulation de l'argent effectif, dans un Etat.</i>	197
CHAP. VI. <i>De l'augmentation &amp; de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.</i>	211
CHAP. VII. <i>Continuation du même sujet de l'augmentation &amp; de la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.</i>	232

## TABLE DES CHAPITRES.

- CHAP. VIII. *Autre Réflexion sur l'augmentation & sur la diminution de la quantité d'argent effectif dans un Etat.* 239
- CHAP. IX. *De l'interêt de l'argent, & de ses causes.* 264
- CHAP. X. *Des causes de l'augmentation & de la diminution de l'interêt de l'argent, dans un Etat.* 282
- 

## TROISIEME PARTIE.

- CHAP. I. **D***U Commerce avec l'Etranger.* 297
- CHAP. II. *Des Changes & de leur nature.* 323
- CHAP. III. *Autres éclaircissements pour la connoissance de la nature des changes.* 340
- CHAP. IV. *Des variations de la proportion des valeurs, par rapport aux Métaux qui servent de monnoie.* 355

<b>TABLE DES CHAPITRES.</b>	
<b>CHAP. V. De l'augmentation &amp; de la diminution de la valeur des especes monnoïées en dénomination.</b>	381
<b>CHAP. VI. Des Banques, &amp; de leur crédit.</b>	397
<b>CHAP. VII. Autres éclaircissements &amp; recherches sur l'utilité d'une Banque nationale.</b>	406
<b>CHAP. VIII. Des raffinemens du crédit des Banques générales.</b>	426.

**F I N.**